



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Aboriginal Peoples

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Friday, October 2, 2009

Issue No. 17

Twenty-eighth meeting on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (Issues pertaining to Indian Act elections)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Peuples autochtones

Président :

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le vendredi 2 octobre 2009

Fascicule n^o 17

Vingt-huitième réunion concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*
The Honourable Nick G. Sibbeston, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Brazeau	* LeBreton, P.C.
Campbell	(or Comeau)
Carstairs, P.C.	Lovelace Nicholas
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Peterson
Dyck	Raine
Hubley	Stewart Olsen

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Lang (*October 1, 2009*).

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Brown (*October 1, 2009*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.
Vice-président : L'honorable Nick G. Sibbeston
et

Les honorables sénateurs :

Brazeau	* LeBreton, C.P.
Campbell	(ou Comeau)
Carstairs, C.P.	Lovelace Nicholas
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Peterson
Dyck	Raine
Hubley	Stewart Olsen

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 1^{er} octobre 2009*).

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Brown (*le 1^{er} octobre 2009*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

VANCOUVER, Friday, October 2, 2009
(33)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:07 a.m., in the Asia Pacific Room at the Morris J. Wosk Centre for Dialogue, the acting chair, the Honourable Larry W. Campbell, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell and Raine (2).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and of other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Musqueam First Nation:

Ernest Clark Campbell, Chief.

Cheam First Nation:

Sid Douglas, Chief.

Nicomén First Nation:

Donna Gallinger, Chief.

Uchuelet First Nation:

Violet Mundy, Chief.

Nanoose First Nation:

David Bob, Chief.

Malahat First Nation:

Randy Daniels, Chief.

Lytton First Nation:

Janet Webster, Chief.

Laxkw'alaams Indian Band:

Eugene Bryant, Councillor.

Boothroyd First Nation:

Phillip Campbell, Chief.

The acting chair made opening remarks.

Chief Campbell, Chief Douglas and Chief Gallinger each made a statement and responded to questions.

At 9:52 a.m. the committee suspended.

PROCÈS-VERBAL

VANCOUVER, le vendredi 2 octobre 2009
(33)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 7, dans la salle Asia Pacific au Morris J. Wosk Centre for Dialogue, sous la présidence de l'honorable Larry W. Campbell (*président suppléant*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell et Raine (2).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Première nation Musqueam :

Ernest Clark Campbell, chef.

Première nation Cheam :

Sid Douglas, chef.

Première nation Nicomen :

Donna Gallinger, chef.

Première nation Uchuelet :

Violet Mundy, chef.

Première nation Nanoose :

David Bob, chef.

Première nation Malahat :

Randy Daniels, chef.

Première nation Lytton :

Janet Webster, chef.

Bande indienne Laxkw'alaams :

Eugene Bryant, conseiller.

Première nation Boothroyd :

Phillip Campbell, chef.

Le président suppléant prend la parole.

Les chefs Campbell, Douglas et Gallinger font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 9 h 52, la séance est suspendue.

At 10:03 a.m. the committee resumed.
Chief Mundy made a statement and responded to questions.
At 10:38 a.m. the committee suspended.
At 10:49 a.m. the committee resumed.
Chief Bob and Chief Daniels each made a statement and responded to questions.
At 11:25 a.m. the committee suspended.
At 11:37 a.m. the committee resumed.
Chief Webster and Councillor Bryant each made a statement and responded to questions.
Chief Campbell made a statement and responded to questions.

At 12:50 p.m. the committee suspended.
At 12:59 p.m. the committee resumed.
At 1:00 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

À 10 h 3, la séance reprend.
Le chef Mundy fait une déclaration, puis répond aux questions.
À 10 h 38, la séance est suspendue.
À 10 h 49, la séance reprend.
Les chefs Bob et Daniels font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.
À 11 h 25, la séance est suspendue.
À 11 h 37, la séance reprend.
Le chef Webster et M. Bryant font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.
Le chef Campbell fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 12 h 50, la séance est suspendue.
À 12 h 59, la séance reprend.
À 13 heures, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

VANCOUVER, Friday, October 2, 2009

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:07 a.m. to study the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues pertaining to Indian Act elections).

Senator Larry W. Campbell (*Acting Chair*) in the chair.

[*English*]

The Acting Chair: Good morning. On behalf of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, I would like to welcome you to the Vancouver hearings. My name is Senator Larry Campbell, and I am the acting Chair of the committee, as the permanent Chair, Senator Gerry St. Germaine, is unable to be present. With me is my colleague, Senator Nancy Greene Raine. Both Senator Raine and I are proud to represent the Province of British Columbia, and it is really nice to be back in our home province for the hearings today.

The purpose of our meeting today is to carry on with the study of Indian Act electoral reform. Thus far we have heard witnesses in Ottawa and in Manitoba. We consider this western tour to be a very important part of the study since so many British Columbia First Nations are affected by the election provisions under the Indian Act.

Before beginning this morning I would like to offer some background on why the committee embarked on this issue.

The decision to study elections under the Indian Act is in part based on concerns raised by First Nations about the requirement under the Indian Act to have elections every two years. They say this makes it difficult for their leaders to set longer-term strategic direction or to plan for and implement sustainable processes before they face another election. The frequency of elections can also create uncertainty for community members. Having considered these concerns, on April 1, 2009, the committee agreed to examine issues related to Indian Act elections.

The committee is seeking the views of affected First Nations with respect to three elements in particular. First, extension of the terms of office for chiefs and councils; second, establishment of common-day election dates; and third, possible removal mechanisms should terms of office be extended.

The committee began public hearings in April 2009 in Winnipeg and Dauphin, Manitoba. The second set is taking place here in B.C. Earlier this week we heard witnesses in

TÉMOIGNAGES

VANCOUVER, le vendredi 2 octobre 2009

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 7 pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard de Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens).

Le sénateur Larry W. Campbell (*président suppléant*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président suppléant : Bonjour. Au nom du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue aux audiences de Vancouver. Je suis le sénateur Larry Campbell, et j'occupe le poste de président suppléant du comité étant donné que le président permanent, le sénateur Gerry St. Germain, est dans l'impossibilité d'être ici. Avec moi, il y a ma collègue le sénateur Nancy Greene Raine. Le sénateur Raine et moi sommes fiers de représenter la province de la Colombie-Britannique, et nous sommes très heureux d'être de retour chez nous pour les audiences d'aujourd'hui.

Le but de notre rencontre aujourd'hui est de poursuivre l'étude de la réforme électorale de la Loi sur les Indiens. Jusqu'à maintenant nous avons entendu des témoins à Ottawa et au Manitoba. Nous estimons que cette tournée de l'Ouest est très importante parce que de nombreuses Premières nations de la Colombie-Britannique sont touchées par les dispositions concernant les élections de la Loi sur les Indiens.

Avant de commencer ce matin, j'aimerais d'abord vous faire un bref résumé du contexte et de la raison pour laquelle le comité a décidé de s'attaquer à cette question.

La décision d'étudier les élections sous l'angle de la Loi sur les Indiens est en partie basée sur les préoccupations soulevées par les Premières nations quant au fait que, selon la Loi sur les Indiens, des élections doivent se tenir à tous les deux ans. Elles prétendent qu'à cause de cette disposition il est difficile pour leur chef d'établir des directions stratégiques à long terme ou de planifier et de mettre en œuvre des processus durables avant de faire face à une nouvelle élection. La fréquence des élections peut aussi créer une certaine incertitude pour les membres de la communauté. Après s'être penché sur ces considérations, le comité a décidé, le 1^{er} avril 2009, d'étudier les questions relatives aux élections en vertu de la Loi sur les Indiens.

Le comité veut recueillir les opinions des Premières nations qui sont touchées par trois éléments en particulier. Premièrement, la prolongation du mandat des chefs et des conseillers, deuxièmement, la tenue d'élections à date fixe et troisièmement, les dispositions portant sur la destitution dans le contexte précis d'une prolongation du mandat.

Le comité a débuté ses audiences publiques en avril 2009 à Winnipeg et Dauphin, au Manitoba. La deuxième série a eu lieu ici en Colombie-Britannique. Plus tôt cette semaine nous avons

Kelowna and Williams Lake. Today's Vancouver hearings will mark the end of our western trip. In mid-October we plan to travel to Fredericton and Miramichi, New Brunswick.

First Nations that currently hold elections under the Indian Act or that have recently converted to custom elections have comprised the majority of witnesses heard to date. The committee is also setting aside a prescribed amount of time for open-mike sessions, where community members can voice their concerns and provide ideas.

Members of the committee anticipate tabling a final report to the Senate by the end of 2009.

We have four panels scheduled this morning, followed by our open-mike session from twelve to one.

Without further delay, I would like to introduce our first panel. From the Musqueam First Nation we have Chief Ernest Clark Campbell, and Chief Sid Douglas from the Cheam First Nation. We are awaiting Chief Donna Gallinger from the Nicomen First Nation. I would ask each of you to confine your presentation to five minutes in order for us to have time for questions. Perhaps we could begin with the Chief Campbell, followed by Chief Douglas and then Chief Gallinger if she is able to make it.

Ernest Clark Campbell, Chief, Musqueam First Nation: Thank you, Senator Campbell.

I want to take this opportunity to welcome the panel here. To the Acting Chair, it is always a pleasure to meet with you. We go back a little ways when he was the mayor of this city. I want to welcome you to the traditional territory of the Musqueam First Nation. I want to thank you for the opportunity and the invitation to come here and make a few comments about elections under the Indian Act.

The current term of office is two years and that is not long enough. I realize that each First Nation, by resolution from their community, can petition the Minister of Indian Affairs to have it extended, and some go under the traditional manner. However, I think that if you want to amend the Indian Act to change the term of office, First Nations want it. In every election in Musqueam under the two-year system, we talk about extending the term, but we never get around to doing that. I think it should be extended to four years.

The majority of First Nations and chiefs I talk to, particularly in British Columbia, have terms under four years. It can be standardized at whatever you want, I do not have too much problem with which, but it needs to be extended. There also should be options for each First Nation. For example, in our community we talked about having four years for the chief and

entendu des témoins à Kelowna et Williams Lake. Les audiences d'aujourd'hui à Vancouver marquent la fin de notre tournée de l'Ouest. À la mi-octobre nous prévoyons nous déplacer à Fredericton et à Miramichi au Nouveau-Brunswick.

La majeure partie des témoins que nous avons entendus jusqu'à présent font partie de Premières nations qui tiennent des élections en conformité à la Loi sur les Indiens ou qui se sont récemment converties à des élections coutumières. Le comité prévoit également une tribune libre d'une durée déterminée, durant laquelle les membres des communautés pourront exprimer verbalement leurs préoccupations et fournir des idées.

Les membres du comité prévoient déposer un rapport final devant le Sénat à la fin de l'année 2009.

Quatre tables rondes sont prévues ce matin, ensuite il y aura la tribune libre de midi à 1 heure.

Sans plus tarder, j'aimerais présenter la première table ronde. De la Première nation Musqueam nous avons le chef Ernest Clark Campbell et le chef Sid Douglas de la Première nation Cheam. Nous attendons toujours la chef Donna Gallinger de la Première nation Nicomen. J'aimerais demander à chacun de vous de limiter votre présentation à cinq minutes afin d'être en mesure de poser des questions. Peut-être pourrions-nous commencer par le chef Campbell, ensuite le chef Douglas et la chef Gallinger si elle se présente.

Ernest Clark Campbell, chef, Première nation Musqueam : Merci, sénateur Campbell.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à cette table ronde. Monsieur le président suppléant, c'est toujours un plaisir de vous voir. Nous nous connaissons depuis un moment, du temps où vous étiez maire de cette ville. Je vous souhaite la bienvenue sur les territoires traditionnels de la Première nation Musqueam. J'aimerais vous remercier pour cette invitation ainsi que pour m'offrir la chance de présenter mes observations au sujet des élections en vertu de la Loi sur les Indiens.

Actuellement, la durée d'un mandat est de deux ans et ce n'est pas assez. Je sais bien que chaque Première nation peut, par résolution de leur communauté, faire une demande au ministre des Affaires indiennes pour prolonger la durée d'un mandat et certains y vont de la manière traditionnelle. Cependant, je crois que si vous voulez amender la Loi sur les Indiens et modifier la durée d'un mandat, c'est également ce que souhaitent les Premières nations. À chaque fois qu'il y a une élection à Musqueam en vertu du système de deux ans, nous discutons de la possibilité de prolonger le mandat mais nous ne le faisons jamais. Je crois qu'il devrait être prolongé à quatre ans.

La majorité des Premières nations et des chefs à qui j'ai parlé, plus particulièrement en Colombie-Britannique, ont des mandats de moins de quatre ans. On peut normaliser la chose comme vous voulez, je n'ai aucun problème avec ça mais il doit être prolongé. Il devrait également y avoir différentes solutions pour chaque Première nation. Par exemple, dans notre communauté nous

possibly staggering three year terms for the councillors. That way you have continuity. I do not think it should be too restrictive, there should be options.

I think you also should take into consideration that a lot of First Nations adopt the traditional ways of their people. We are basically Indian Act chiefs that get elected, but some First Nations in British Columbia use both methods. For hereditary chiefs, it is a lifetime job. The elected chiefs look after programs, while the traditional leaders look after important things like Aboriginal rights and title.

I will leave it at that for now. Again, I want to thank you for giving me the opportunity to address this committee.

The Acting Chair: Thank you, chief.

Chief Douglas.

Sid Douglas, Chief, Cheam First Nation:

[The witness spoke in his native language.]

My name is Chief Sidney Douglas of the Cheam Village of the Pilalt Tribe of the Sto:Lo up in the Fraser Valley. I would like to thank the Musqueam for having us here today to discuss these important issues.

The present election process has not been good for many of our communities and bands. Sometimes you get a council that is in mega drive, they are setting initiatives. Then you can get a new council in, or maybe one or two councillors who are not in favour of an issue that has been started, and that really slows the progress. The two-year term is really short. We find that it is not really good, because it can take the first six or eight months if you have a brand new council come in to office, for the new councillors to figure out where they want to be. At the end of the term they might have four to six months to try and move to where they want to be, and by that time their term has ended.

A two-year term leaves little time for chiefs and councils to build their working strategy and plans, to bring a positive change for the community. As well, the members will often not even see change after two years of a new council being in.

The four-year term would give us a lot of time to demonstrate to the members that progress is being made on the work we have done within the community. Sometimes when you get a whole brand new council in, it really upsets the apple cart in terms of where the previous council was going.

As Chief Campbell said, when we added new councillors to our council a few years back, we were hoping that we could have a staggered election time. That way, when we have new councillors come on board we will always have other councillors keeping their positions, and create consistency for our communities. That

avons discuté de la possibilité d'avoir des mandats de quatre ans pour le chef et ensuite des mandats de trois ans pour les conseillers. De cette façon-là nous aurions une certaine continuité. Je ne crois pas que cela soit trop restrictif, il devrait y avoir différentes solutions.

Je crois que vous devriez également tenir compte du fait qu'un grand nombre de Premières nations adoptent les coutumes traditionnelles de leur peuple. En général, nous sommes des chefs qui sont élus selon la Loi sur les Indiens, mais certaines Premières nations en Colombie-Britannique utilisent les deux méthodes. Pour les chefs héréditaires, il s'agit du travail d'une vie. Les chefs élus se penchent sur les programmes alors que les chefs traditionnels traitent des sujets importants comme les droits autochtones et les titres.

Je vais terminer là-dessus pour l'instant. Encore une fois, j'aimerais vous remercier de m'offrir cette chance de me présenter devant le comité.

Le président suppléant : Merci, chef Campbell.

Chef Douglas.

Sid Douglas, chef, Première nation Cheam :

[Le témoin s'exprime dans sa langue autochtone.]

Je suis le chef Sidney Douglas du village Cheam de la tribu Pilalt des Sto:Lo dans la vallée Fraser. J'aimerais remercier les Musqueam de nous accueillir afin de discuter de questions importantes.

L'actuel processus d'élection n'est pas bon pour plusieurs de nos communautés et de nos bandes. Parfois vous allez avoir un conseil qui est très motivé et qui entreprend des initiatives. Puis il y a un nouveau conseil ou peut-être seulement un ou deux nouveaux conseillers qui ne sont pas en faveur d'une question qui a été mise de l'avant et là le processus est vraiment ralenti. Le mandat de deux ans est vraiment court. D'après nous, non seulement ce n'est pas bien parce que cela prend environ six à huit mois pour un nouveau conseil de bande d'établir ce que les conseillers veulent faire, mais vers la fin du mandat, il reste de quatre à six mois aux conseillers pour mettre en place des dossiers et les faire avancer et c'est là que leur mandat se termine.

Les mandats de deux ans laissent très peu de temps aux chefs et aux conseillers pour établir des plans et des stratégies qui fonctionnent et pour amener des changements positifs à leur communauté. De plus, les membres en général ne voient pas les changements deux ans après l'arrivée du nouveau conseil.

Un mandat de quatre ans nous donnerait plus de temps pour démontrer aux membres que des progrès sont faits et pour leur montrer le travail que nous accomplissons au sein de la communauté. Parfois vous avez un tout nouveau conseil de bande qui charbarde tout ce que le conseil précédent avait commencé.

Comme l'a dit le chef Campbell, lorsque nous avons ajouté de nouveaux conseillers à notre conseil il y a quelques années, nous espérions pouvoir avoir des élections échelonnées dans le temps. De cette façon, lorsque de nouveaux conseillers sont élus il reste toujours d'autres conseillers qui gardent leurs postes et assurent

is really important. A lot of our bands are looking at custom elections and better election systems, because they know Indian Act elections are not working.

Another of our community's concerns is with the new election process where you have off-reserve eligibility for running on council. We have seen some bands run into trouble. They were using custom elections, and their off-reserve-members were allowed to run for council. When it was over, the whole new council lived in Washington State, so they were not even in the community. This could create drastic outcomes for members who are not living in the community, because a lot of them are not familiar with what is happening within the community. I know we have members in the United States we have not even met, because they grew up there. For them to make a decision about helping in our community, they would have to come and live there for a while to understand where we are at.

I do not have much more else to say. I would just like to thank the Senate Committee for asking me to present some of our concerns on behalf of our people. *Ey Siyam*.

The Acting Chair: Thank you, chief.

Chief Gallinger.

Donna Gallinger, Chief, Nicomen First Nation: Good morning everyone. Thank you for inviting me down here.

We just recently went to our elections on August 27, so I have been hitting the ground running. I have been listening to Chief Campbell and Chief Douglas and I agree with them about terms of office being too short. The changeover of chief and council both at the same time does create havoc within the community. Not only are they having to learn the ropes if they are new to the council, but they also have to learn what the band business has been. This creates a delay, and very often there are mixed emotions regarding what is happening on the reserve. There can be issues that either have not been taken care of or that are left in limbo because of changes in the chief and council. It takes time to realize what the other chief and councils have been doing. And that is time we do not have within our two years.

I also have something to say about some other matters in the Indian Band Election Regulations under the Indian Act. I have concerns about section 3(b), place of ordinary residence. We have had members move back the day before nominations. We have had people using utility bills as evidence that they live on the reserve when they do not. They tell the electoral officer that this is proof they live on the reserve, and what can we do about that?

une certaine cohérence dans nos communautés. C'est très important. Un grand nombre de nos bandes s'intéressent aux élections coutumières et à de meilleurs systèmes électoraux, parce que ce que nous connaissons avec la Loi sur les Indiens ne fonctionne pas.

Une autre question qui préoccupe notre communauté concerne le nouveau processus d'élection et la possibilité de se présenter comme conseiller tout en habitant en dehors de la réserve. Nous avons vu des bandes s'attirer beaucoup de problèmes de cette façon. Selon leur régime électoral coutumier, les membres hors réserve pouvaient se présenter comme conseiller. À la toute fin, tout le nouveau conseil habitait l'État de Washington, aucun d'entre eux n'habitait dans la communauté. Cela peut occasionner des résultats désastreux pour les membres qui ne vivent pas dans la communauté, parce que bon nombre d'entre eux ne sont pas au courant de ce qui se passe sur la réserve. Je sais qu'il y a des membres qui vivent aux États-Unis et que nous n'avons jamais rencontrés parce qu'ils ont grandi là-bas. Pour pouvoir prendre une décision et aider notre communauté, ces gens devraient déménager et venir vivre ici pendant un certain temps pour voir où nous en sommes.

Je n'ai pas grand-chose d'autre à dire. J'aimerais uniquement remercier le comité sénatorial de m'avoir demandé de venir vous entretenir des préoccupations de notre peuple. *Ey Siyam*.

Le président suppléant : Merci, chef Douglas.

Chef Gallinger.

Donna Gallinger, chef, Première nation Nicomen : Bonjour à tous. Merci de m'avoir invitée.

Nous venons tout juste d'avoir des élections le 27 août, j'ai dû donc apprendre le métier assez rapidement. Après avoir écouté le chef Campbell et le chef Douglas, je suis d'accord avec leurs propos concernant la durée trop courte des mandats. Le fait de changer de chef et de conseil en même temps crée beaucoup de remous au sein d'une communauté. Non seulement doivent-ils apprendre les ficelles du métier s'ils sont nouveaux au conseil, mais ils doivent également savoir ce à quoi travaillait la bande avant. Cela crée des délais, et souvent les sentiments sont très partagés en ce qui a trait aux affaires de la réserve. Il peut y avoir des questions qui n'ont pas été traitées ou qui ont été laissées en suspens parce qu'il y a eu un changement de chef et de conseil. Cela prend beaucoup de temps avant de réaliser ce que l'autre chef et les autres conseillers préparaient. Du temps, c'est ce qui nous manque à l'intérieur d'un mandat de deux ans.

J'aimerais également dire quelque chose au sujet du Règlement sur les élections au sein des bandes d'Indiens qui se rapporte à la Loi sur les Indiens. J'ai certaines inquiétudes concernant l'alinéa 3b), concernant le lieu de résidence ordinaire. Nous avons eu des membres qui ont emménagé dans la réserve la journée précédant les nominations. Nous avons d'autres personnes qui se sont servies de leur facture d'électricité comme preuve de résidence sur la réserve alors qu'elles n'y vivaient pas. Elles prétendent devant le président des élections que c'est une preuve de résidence sur la réserve, que pouvons-nous y faire?

With respect to 3(d), temporary absence of ordinary place, I have some comments. This is about college students, students going away to school and living off reserve, who are termed “temporary off reserve.” We had band members who moved off reserve and then went to school, and now come under this phrase because they are going to school and are termed “temporary residents.”

Warren v. Canada regarding housing difficulties on reserve has opened up a lot of temporary absence, pursuant to paragraph (d). If this is the case and everybody can claim that they have a temporary absence, then more than 90 per cent of our reserve members can be classified under this section.

I believe there may have been problems arising from 4.1(a), reporting the band electoral list if the band assumed control of its own membership. We had a situation where the electoral officer asked for addresses from the membership clerk, and because she had a sister running in the election, may or may not have adjusted the addresses to favour her. This is not proven, but an analysis of returned mail confirmed that the old addresses were used for some ballots.

The requirement that the electoral officer only gets the mailing address from the membership clerk should be changed. The mailing addresses should also come from the band itself, because they have sent out more stuff than the membership clerk does and they have a more up-to-date address. It should also be verified from the electoral officer that this is the correct address. This would save money and time, and people would not feel left out or neglected. I have had quite a few calls saying that people have not received their ballots and feel neglected because this process is not working. They have mail coming in from the band office, but this important document from the electoral officer was sent to the wrong address.

The final thing I want to talk about is 5.62(d), regarding the mail-in ballot and the signing voter declaration. I understand that this is a new process, but questions have arisen regarding the signature. We understand the person has to sign their declaration before a witness. There are questions about one person signing twice, using someone else's name as the witness.

I agree also with Chiefs Campbell and Douglas regarding staggering the council elections. A lot of bands also have 12 councillors, and having 12 change over as well as a chief is a lot of work, especially if all or more than half of those councillors are new. We have a young generation coming up. We need to teach them, we need to show them the proper way. We cannot do this if we are arguing within ourselves about stuff.

The Acting Chair: Thank you very much.

En ce qui concerna l'alinéa 3d) qui traite d'absence temporaire du lieu de résidence ordinaire, j'ai d'autres commentaires. Il s'agit des étudiants qui partent poursuivre des études et qui vivent à l'extérieur de la réserve, ils sont alors hors réserve temporairement. Nous avons eu des membres de la bande qui ont déménagé en dehors de la réserve et qui sont ensuite allés aux études, et maintenant ils font partie de cette catégorie parce qu'ils suivent des études et on les appelle des résidents temporaires.

L'affaire *Warren c. Canada* au sujet des difficultés d'hébergement sur les réserves a jeté la lumière sur de nombreuses absences temporaires qui sont conformes à l'alinéa d). Dans ce cas, tout le monde peut prétendre à une absence temporaire, ce qui veut dire que 90 p. 100 des membres de notre réserve peuvent être classés dans cette catégorie.

Je crois qu'il y a eu des problèmes relatifs à l'alinéa 4.1a) sur la communication de la liste électorale de bande dans le cas où la bande choisit de décider de l'appartenance à ses effectifs. Nous avons eu une situation dans laquelle le président électoral a demandé les adresses au commis responsable de la liste des effectifs et étant donné qu'elle était la sœur d'une candidate à l'élection, elle pouvait avoir ou ne pas avoir modifié les adresses pour favoriser la candidature de sa sœur. Ceci n'a jamais été prouvé, mais une analyse du courrier retourné a révélé que d'anciennes adresses avaient été utilisées pour certains bulletins de vote.

La règle qui exige que le président d'élection reçoive la liste des adresses postales uniquement du commis responsable de la liste des effectifs devrait être modifiée. Les adresses postales devraient également venir de la bande parce que celle-ci envoie beaucoup plus de courrier que le commis et que sa liste d'adresses postales est plus à jour. Les adresses devraient également être vérifiées par le président d'élection. Ces mesures feraient économiser de l'argent et du temps et les gens se sentiraient moins négligés et exclus. J'ai reçu quelques appels de personnes qui n'avaient pas reçu leur bulletin de vote et qui sentaient qu'on les avait négligées parce que le processus ne fonctionnait pas. Ces personnes reçoivent du courrier du bureau de la bande, mais ce document important du président électoral est envoyé à une mauvaise adresse.

Une dernière chose que j'aimerais mentionner concerne l'alinéa 5.62d) qui traite des bulletins de vote postaux et de la signature de la déclaration de l'électeur. Je sais qu'il s'agit de nouveaux processus et des questions ont été posées concernant les signatures. Nous comprenons qu'une personne doit signer sa déclaration devant témoin. Qu'en est-il d'une personne qui signe deux fois, c'est-à-dire en utilisant le nom d'une autre personne en guise de témoin.

Je suis d'accord avec les chefs Campbell et Douglas au sujet d'un processus par étape pour élire un conseil. Un grand nombre de bandes ont également 12 conseillers, et procéder au changement de 12 personnes en plus du chef implique beaucoup de travail surtout si tous les conseillers ou plus de la moitié d'entre eux sont nouveaux. Une nouvelle génération commence à rejoindre les rangs. Nous devons leur apprendre et leur montrer la bonne façon de faire les choses. Et nous ne pouvons faire ça si nous passons notre temps à se disputer.

Le président suppléant : Merci beaucoup.

Senator Raine: Given that I am relatively new to the committee, I of course do not know all the different First Nations, Chief Campbell. Could you tell me approximately how many people are on the Musqueam First Nation roll and how many are on reserve and off reserve?

Mr. Campbell: We are pushing 1,300 total band members or our band list. I think we are probably about 50/50 one way or the other on or off the reserve.

One thing I would like to mention has just jumped into my mind, arising from discussion of the on reserve/off reserve question. I remember that one time you could not vote if you were off reserve. Now you can become a councillor. One thing that really bothers me is that anybody can run for chief, if I remember correctly; you do not have to be a band member. It happened in our community that, as a joke, one of our band members would just jot down a name of a non-band member, and the person would not even know he was down there. I believe strongly that to be chief of your tribe or your band, you should be a member of that tribe. As it is, it is kind of ridiculous that anybody can run for chief whether he is First Nation or not.

I guess when they were drafting the Indian Act, they figured we did not have enough qualified people to run for chief in our communities, so they opened it up for anybody else. That bothers me and I think that should be looked after.

I think Chief Douglas mentioned that First Nations use custom. I think that should be respected.

We need to lengthen the terms of office, because for a lot of bands now, nothing gets done for three, four, six months before or after an election. Senator Campbell and most of you know this applies to any election, be it municipal, city, provincial or federal.

Things stop as far as we are concerned too, because you have to deal with the Department of Indian Affairs. First Nations communities are going to have an election every two years. A lot of things do not happen prior to an election or immediately after.

I guess we are fortunate in our community, Musqueam, we have been fairly consistent in our council members and chief, there has not been that much of a turnover. I do not know if that happens too often throughout the province where there is a major turnover in councillors and changes in Chiefs.

Senator Raine: I would like to ask both Chief Douglas and Chief Gallinger the same question, just so I understand the size of your communities.

Le sénateur Raine : Étant donné que je suis relativement nouvelle à ce comité, je ne connais pas bien sûr toutes les Premières nations, chef Campbell. Pourriez-vous me dire approximativement combien de personnes font partie de la Première nation de Musqueam et combien vivent sur la réserve ou en dehors de la réserve?

M. Campbell : Nous approchons un total de 1 300 membres sur notre liste. Je crois qu'il y a environ 50 p. 100 qui habitent hors réserve et le reste sur la réserve.

Je viens tout juste de penser à quelque chose au sujet des membres sur réserve et hors réserve. Je me souviens d'un temps où nous n'avions pas droit de vote si l'on habitait en dehors de la réserve. Aujourd'hui nous pouvons devenir conseiller. Une chose qui me dérange beaucoup est que n'importe qui peut se présenter comme chef, et si je me souviens bien, vous n'avez même pas besoin d'être membre de la bande. C'est arrivé dans notre communauté : pour faire une blague un membre de notre bande a inscrit le nom d'un non-membre et cette personne ne savait même pas que son nom avait été présenté. Je crois fermement que pour être le chef de votre tribu ou de votre bande vous devez être membre de cette tribu. Il est tout à fait ridicule qu'en ce moment n'importe qui peut se présenter comme chef, qu'il fasse partie d'une Première nation ou non.

J'imagine que lorsqu'ils ont rédigé la Loi sur les Indiens, ils avaient l'impression que peu de personnes étaient qualifiées pour devenir chef de nos communautés, ils ont donc ouvert la porte à n'importe qui. Ceci me dérange beaucoup et je crois que nous devrions nous pencher sur ce problème.

Je crois que le chef Douglas a parlé du fait que les Premières nations se basent sur les coutumes. J'estime que cela devrait être respecté.

Nous devons prolonger les mandats parce que pour un grand nombre de bandes en ce moment rien ne se fait au cours des trois, quatre et même six mois qui précèdent ou qui suivent les élections. Le sénateur Campbell et la plupart d'entre vous savez que c'est la même chose pour toutes les élections, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral.

Toutes les affaires cessent également pour nous parce que nous devons traiter avec le ministère des Affaires indiennes. Les communautés des Premières nations vont avoir des élections à tous les deux ans. Très peu de choses sont faites avant ou immédiatement après une élection.

J'imagine que nous avons de la chance dans notre communauté, Musqueam, parce qu'il y a eu une certaine constance parmi les membres du conseil et le chef et qu'il n'y a pas eu beaucoup de changement de ce côté-là. Je ne sais pas si cela arrive souvent dans la province, où il y a un roulement élevé parmi les conseillers et les chefs.

Le sénateur Raine : J'aimerais poser la même question aux chefs Douglas et Gallinger, concernant la taille de leurs communautés.

Mr. Douglas: Our community numbers are tipping 500 right now, and I think we have about 60 per cent who live off reserve. As I mentioned earlier, a lot of our members live in the U.S. and grew up there because of the economics of the years past, Some do not even know where our community is.

That creates a problem when it comes to elections. As Chief Gallinger said, we have to track our members down wherever they are. I know we get a lot of mail back as well that says the person does not live at this address anymore. We do not know where they are, because they do not let the band know where they are. They distance themselves, because they have not really been orientated as they were growing up, to be members of the community up here.

Senator Raine: What did you say the total number was of the band?

Mr. Douglas: About 500.

Senator Raine: Chief Gallinger?

Ms. Gallinger: I am from a really small population, but it is an old population. If you look on the maps, the gold rush trail, the very oldest ones, you will see our name on there. It was a very good fishing village, a gold capital, and still is now, but now we have to fight for our water, because gold wants to take priority over our watershed.

The population of the Nicomen Band is 152, but unlike these gentlemen here that have quite a few councillors to assist them, I only have two, which is just as hard because in the end we all take on more than one job. I wear many hats. I am fire chief, I am the management representative, I am taxation, I am on the board of directors at the tribal association. I have been enlisted to do other things as well, such as help with healing now. As Nicomen Chief, it does get to be quite a heavy workload.

Senator Raine: So the Indian Act regulations that say you can only have the chief plus 1 per 100 people does not take into account the work-load?

Ms. Gallinger: No, it does not.

Senator Raine: That is very interesting. Are any of your three communities looking now to change to a custom election code?

Mr. Douglas: Our community has probably struggled over the concept over the last 15 years. One of the things is that with the two-year term, one council just starts getting there, and the next council lets it sit on the shelf. It has been on the shelf for our community for quite a while. A four-year term might help us set

M. Douglas : Notre communauté s'élève à 500 membres aujourd'hui et je crois qu'il y en a 60 p. 100 qui vivent en dehors de la réserve. Comme je l'ai mentionné plus tôt, un grand nombre de nos membres vivent aux États-Unis. Ils ont grandi là-bas à cause de l'économie de l'époque. Certains d'entre eux ne savent même pas où se situe notre communauté.

Cela crée un problème en ce qui concerne les élections. Comme l'a dit la chef Gallinger, nous devons trouver nos membres peu importe où ils sont. Je sais que beaucoup de courrier nous est retourné avec l'indication que la personne ne vit plus à cette adresse. Nous ne savons pas où se trouvent ces personnes, car elles n'informent pas la bande du lieu où elles sont. Ces personnes prennent leurs distances, car dans leur enfance, on ne leur a pas inculqué le sentiment d'appartenance à la communauté.

Le sénateur Raine : Combien de personnes au total avez-vous dit qu'il y avait dans la bande?

M. Douglas : Environ 500.

Le sénateur Raine : Chef Gallinger?

Mme Gallinger : Je viens d'un groupe très peu nombreux, mais les membres de ce groupe sont là depuis longtemps. Si vous regardez les cartes, la route de la ruée vers l'or, les routes les plus anciennes, vous verrez que notre nom y apparaît. C'était un très bon village de pêche, une capitale de l'or, et c'est toujours le cas maintenant, mais à présent, nous devons nous battre pour notre eau, car l'or pourrait prendre le dessus sur notre bassin hydrographique.

La bande Nicomen compte 152 membres, mais contrairement à ces hommes ici qui disposent d'un nombre élevé de conseillers pour les aider, je n'ai que deux conseillers, ce qui est tout aussi difficile car en fin de compte, nous avons tous plus qu'un emploi. J'ai plusieurs rôles à jouer. Je suis le chef du service des incendies, représentant de la direction, responsable des taxes et membre du conseil d'administration de l'association tribale. On m'a également demandé d'assumer d'autres fonctions, par exemple de contribuer à la guérison. En tant que chef de la bande Nicomen, il s'agit d'une assez grosse charge de travail.

Le sénateur Raine : Alors le règlement se rapportant à la Loi sur les Indiens qui indique qu'on peut avoir un chef en plus d'un conseiller par 100 habitants ne tient pas compte de la charge de travail?

Mme Gallinger : Non, il n'en tient pas compte.

Le sénateur Raine : C'est très intéressant. Est-ce qu'une de vos trois communautés examine la possibilité de changer le mode de scrutin pour adopter le code électoral d'élections selon la coutume?

M. Douglas : Notre communauté s'est probablement entredéchirée sur ce concept au cours des 15 dernières années. Ce qui se passe, c'est qu'au cours d'un mandat de deux ans, un conseiller ne fait que commencer à comprendre les enjeux, et que le conseil suivant met ensuite la question sur les tablettes. Cette

some of these things in place, because in order to go to custom, we have to have a referendum. It is just like an election to change the rule of our election at home.

Mr. Campbell: That is a good question, Senator Raine, and I appreciate it. If you look historically and traditionally in Musqueam, every family would appoint a head spokesman to speak for their family, and that would make up the, I guess you could call it the council. Out of those people, they would appoint their main spokesman on major issues such as hunting and fishing, because in Musqueam we are traditionally warriors, hunters and fishermen. They would appoint a main spokesman to deal with the first Europeans on contact and other First Nations there.

In a sense, I am very fortunate as a younger man that my family told me I can speak for them, so even though we have elections, I am free to speak on behalf of my family. Then there are other families in my community that have that same authority or the blessing, because we have family meetings sometimes and deal with certain issues at community family meetings in our community. All are welcome to speak, but still a lot of them feel more comfortable when they have somebody else to speak.

To try to answer your question, we have never seriously discussed moving to custom. We are always concerned about the length of the term under the Indian Act. I always maintain it should always be open for First Nations if they want to go under custom. I know now Band Council resolutions can be used to adopt different terms, because some are doing it now. I think it would be better, a lot simpler for that to be done under the Indian Act, so long as we are under that umbrella of the Indian Act. I know we are trying to get rid of it. Thank you.

Senator Raine: Ms. Gallinger?

Ms. Gallinger: I have lots of things going on in my head right now. One of the things on our list is custom election. As the other chiefs mentioned, it is a process, and it can take over two years, so you can get it going and then it would die in the water, so to speak.

Another thing that has come across the table quite a few times is that a lot of the political meetings that are coming up want to hear from "the chief." For me, wearing many hats, I am wanted in other places than are more important than coming down to Vancouver, driving six hours there and back. That is time I could be using for my people doing something better. I see no problem in appointing one of my councillors to come and speak on behalf

question est sur les tablettes depuis un bon bout de temps pour notre communauté. Un mandat de quatre ans nous aiderait à mettre certaines choses en place, parce que pour que cela devienne une coutume, nous devons tenir un référendum. C'est comme une élection qui servirait à changer la règle de nos élections chez nous.

M. Campbell : C'est une bonne question, madame le sénateur Raine, et je l'apprécie. Si on jette un coup d'œil à l'histoire et à la tradition à Musqueam, chaque famille nommait un porte-parole principal pour parler en son nom, et je crois qu'on peut appeler cela le conseil. Ces personnes choisissent ensuite parmi elles un porte-parole principal, pour aborder les principaux enjeux comme la chasse et la pêche, car à Musqueam, nous sommes traditionnellement des guerriers, des chasseurs et des pêcheurs. Auparavant, on nommait un porte-parole principal pour faire affaire avec les premiers Européens et les autres Premières nations sur place.

D'une certaine manière, je suis très chanceux, en tant que jeune homme, que ma famille m'ait dit que je pouvais parler en leur nom, alors même si nous avons des élections, je peux parler au nom de ma famille. Il y a d'autres familles dans ma communauté qui fonctionnent avec les mêmes pouvoirs ou la même bénédiction, car nous avons parfois des rencontres de famille et nous traitons certains enjeux pendant les réunions de famille de la communauté au sein même de notre communauté. Nous pouvons parler librement, mais il reste beaucoup de gens qui sont beaucoup plus à l'aise lorsque quelqu'un peut parler en leur nom.

Pour essayer de répondre à votre question, nous n'avons jamais discuté sérieusement de la possibilité de fonctionner selon la coutume. Nous sommes toujours préoccupés par la durée du mandat prévue dans la Loi sur les Indiens. J'ai toujours maintenu qu'il faut qu'en tout temps, les Premières nations puissent fonctionner selon la coutume si elles le veulent. Je sais maintenant que des résolutions du conseil de bande peuvent être utilisées pour adopter des mandats différents, parce que nous le faisons actuellement. Je crois qu'il serait mieux et beaucoup plus simple de le faire en vertu de la Loi sur les Indiens, puisque nous relevons de cette loi. Je sais que nous essayons de nous en débarrasser. Merci.

Le sénateur Raine : Madame Gallinger?

Mme Gallinger : Je pense à beaucoup de choses actuellement. Une de ces choses à laquelle nous pensons, ce sont les élections selon la coutume. Comme les autres chefs l'ont mentionné, il s'agit d'un processus, et ce processus peut prendre plus de deux ans, alors on peut s'en occuper, puis il pourrait tomber dans l'oubli, comme on dit.

Également, nous avons entendu souvent à la table que pendant de nombreuses réunions politiques à venir, des gens réclameront le point de vue « du chef ». Pour ma part, comme j'ai plusieurs fonctions, on me réclame à d'autres endroits beaucoup plus importants qu'à Vancouver, où cela me prend six heures de voiture pour me rendre et pour en revenir. C'est du temps qui serait mieux utilisé si je m'occupais plutôt des dossiers qui

of us. They are also instructed about what we want and where we stand, and they also believe in the future of their people, so they have just as strong a voice as I do.

Senator Raine: Chief Gallinger, perhaps you could just clarify one thing for me. From what I am reading and hearing, it seems to me that if a band goes to custom, they have much more control of how to constitute and elect their council to conform to their traditions and what works for them. If you are having trouble moving to a custom election code because of the shortage of your time, then that seems to be a real impediment. If you could speed up the process, would you consider going to a custom code?

Ms. Gallinger: More than likely, but I would have to meet with the rest of the band members themselves to verify that. I can only speak on behalf of what I see and what I have talked about with other people within my band and within my family. It is not a majority vote, but each one has an equal say in that as well.

Senator Raine: Yes. I believe that the process does include the necessary consultation, Chief Gallinger, because obviously it would be a major change. The people in your community would probably have to have the first say in terms of, "Let us see if we can do this," and of course the last say in actually signing off on the new code. I am thinking that a new code would allow you to elect, for instance, more than two councillors. The two-councillor limit is put in there by the Indian Act. If you had your own code, you could have a bigger council.

Ms. Gallinger: Yes.

Senator Raine: Of course you could have a term that would be suitable as well.

The Acting Chair: I think that we are dealing with this term limit.

I just have one question. Right now you could go to custom election without changing the act. We would all like to get rid of the act, let's make that clear right up front. We would like to get rid of that act. You could go to custom and set your own rules or we could make the recommendation that within the act that we change it to four years. Then you could still go to custom, but you would have the ability to go to four-year terms.

What are your thoughts on changing the act to go to four years, which still allows you to go to custom at any time? We have heard continually that two years is not enough, and as someone who only did three years, I can understand that. What are your thoughts on that of changing the act to go to four years?

concernent mon peuple. Je ne vois aucun problème au fait de nommer un de mes conseillers qui viendrait parler en notre nom. Eux aussi savent très bien ce que nous voulons et quels sont nos points de vue, et ils croient eux aussi dans l'avenir de notre peuple, alors leur voix est aussi importante que la mienne.

Le sénateur Raine : Chef Gallinger, vous pourriez peut-être tout simplement clarifier quelque chose pour moi. d'après ce que j'ai lu et entendu, il me semble que si une bande fonctionne selon la coutume, elle a un bien meilleur contrôle sur la façon de créer son conseil, d'élire ses membres conformément à ses traditions et d'établir un bon fonctionnement. Si vous avez du mal à établir un code électoral d'élections selon la coutume en raison d'un manque de temps, cela me semble être un véritable obstacle. Si vous pouviez accélérer le processus, est-ce que vous examinerez la possibilité d'instaurer un code fondé sur la coutume?

Mme Gallinger : C'est plus que probable, mais je devrais rencontrer les autres membres de la bande pour vérifier le tout. Je peux parler uniquement de ce que je vois et de ce dont j'ai parlé avec d'autres personnes au sein de ma bande et au sein de ma famille. Il ne s'agit pas d'un vote à la majorité, mais chacun dispose également d'un droit de parole égal.

Le sénateur Raine : Oui. Je crois que le processus ne comprend pas une consultation obligatoire, chef Gallinger, car évidemment, il s'agirait là d'un changement de grande importance. Les membres de votre communauté auraient probablement la préséance en ce qui concerne la réponse à la question « Voyons si nous pouvons faire cela », et bien entendu ils ont eu le dernier mot en ce qui concerne l'approbation du nouveau code. Je crois que, par exemple, un nouveau code pourrait vous permettre d'élire plus de deux conseillers. La limite de deux conseillers est imposée par la Loi sur les Indiens. Si vous aviez votre propre code, vous pourriez avoir plus de membres dans votre conseil.

Mme Gallinger : Oui.

Le sénateur Raine : Et bien sûr, vous pourriez également avoir un mandat qui serait mieux adapté.

Le président suppléant : Je crois que nous abordons la question de la durée limite des mandats.

J'ai une question à ce sujet. Vous pourriez instaurer dès maintenant des élections selon la coutume sans changer la loi. Nous aimerions tous nous débarrasser de la loi, disons-le clairement d'emblée. Nous aimerions nous débarrasser de la loi. Vous pourriez fonctionner selon la coutume et établir vos propres règles, ou nous pourrions recommander de modifier la loi pour que les mandats soient d'une durée de quatre ans. Ensuite, vous pourriez tout de même fonctionner selon la coutume, mais vous auriez également la possibilité d'adopter les mandats de quatre ans.

Que pensez-vous de l'idée de modifier la loi pour adopter les mandats de quatre ans, tout en vous donnant encore la possibilité de tenir à des élections selon la coutume en tout temps? Nous entendons toujours que les mandats de deux ans ne sont pas suffisants, et comme je n'ai fait moi-même que trois ans, je peux le comprendre. Que pensez-vous de l'idée de modifier la loi afin d'instaurer des mandats de quatre ans?

Mr. Douglas: I would be in favour of changing the act to go to four years.

Another thing that really has not been spoken about here is that we all have different-sized bands and we all have to administer the same services. Even if they have a bigger council, the smaller bands still need the capacity to deliver the services. Most of our councils look at the budget and the proposal and agree it is good. The hard part, then for some of the smaller bands, is to be able to carry through with a lot of what they want and need to be done.

Mr. Campbell: I have no problem with changing the Indian Act to four years, and also maintaining the option for First Nations if they want to go under custom. It would take a while to do that. We would still have to go through the process of meetings, and in every native community we have a lot of young people as the majority of the population is fairly young, teenagers to 25, and we are getting younger. There will be a lot of educating to do to bring everybody up to speed. Naturally a lot of them do it in-house, the elders teaching our young the traditional ways, but not all of them.

I listened to Chief Gallinger talking about the workload imposed by the Indian Act, with one councillor to a hundred people so if you have only 150, you are only allowed two councillors. That should also be up to the individual First Nations. I know under the Indian Act we could probably have about 12 councillors and it will go up. I know some had 15 and sometimes it gets too much in our committee. We cut it off at 10 councillors, regardless. I think even up to now we could have 12 councillors, but like any committee or whatever councillors, you get too many chiefs sometimes.

Ms. Gallinger: Changing to the four-year term would be good, but my question back to you is what about the other concerns raised today regarding parts of the other Indian Act? Will those change, will those be adapted? Going to custom election, true, would be nice, but in the end you have a lot to deal with in regards to designing and ensuring proper solutions to the problems I have pointed out. It is a lengthy process, and I do not see it being done within a two-year term.

The Acting Chair: Thank you very much. We have run out of time for this panel, and I note that the other panel members are here. I want to thank you all for coming. This has been an incredibly challenging question, given the nature of the First Nations.

M. Douglas : Je serais d'accord avec l'idée de modifier la loi pour instaurer des mandats de quatre ans.

J'aimerais aborder un autre sujet dont nous n'avons pas vraiment parlé, à savoir que les bandes représentées ici sont de taille différente et que nous devons tous administrer les mêmes services. Même si leur conseil comprend plus de membres, les bandes plus petites ont encore besoin de la capacité d'offrir les services. La plupart de nos conseillers examinent le budget et la proposition et s'accordent pour dire qu'elle est bonne. Ce qui est difficile, pour certaines bandes plus petites que les autres, c'est de pouvoir fonctionner tout en réalisant une grande partie de ce qu'elles veulent faire et de ce qu'elles doivent faire.

M. Campbell : Je suis d'accord avec l'idée de modifier la Loi sur les Indiens pour qu'elle prévoit des mandats de quatre ans, et aussi pour maintenir la possibilité pour les Premières nations d'organiser des élections selon la coutume. Cela prendrait un certain temps. Nous devrions toujours organiser des réunions, et dans toutes les communautés des Premières nations, les jeunes forment la majorité de la population c'est-à-dire les jeunes de l'adolescence à l'âge de 25 ans, et notre âge moyen diminue. Il faudra faire un effort particulier en matière d'éducation afin que tout le monde puisse suivre le rythme. Bien entendu, un grand nombre d'entre eux sont éduqués à la maison, les aînés enseignent les traditions à nos jeunes, mais pas à tous nos jeunes.

J'ai écouté la chef Gallinger parler de la charge de travail imposée par la Loi sur les Indiens, qui impose un conseiller par 100 habitants, alors si on ne compte que 150 habitants, on ne peut avoir que deux conseillers. Cette décision devrait également revenir à chacune des Premières nations. Je sais qu'en vertu de la Loi sur les Indiens, nous pourrions probablement avoir environ 12 conseillers, et ce chiffre augmentera. Je sais que certaines communautés avaient 15 conseillers, et parfois ce nombre est trop élevé dans notre comité. Nous avons réduit ce nombre à dix conseillers, peu importe ce qui est prévu dans la loi. Je crois que jusqu'à présent, nous pouvions avoir 12 conseillers, mais comme c'est le cas pour tout comité peu importe le nombre de conseillers, il y a parfois trop de chefs.

Mme Gallinger : Ce serait une bonne chose de modifier la loi pour y intégrer des mandats de quatre ans, mais la question que je vous posais était liée aux autres préoccupations soulevées aujourd'hui concernant d'autres parties de la Loi sur les Indiens. Est-ce que ces parties seront modifiées, seront-elles adaptées? En ce qui concerne les élections selon la coutume, c'est bien vrai, ce serait bien, mais enfin de compte il y a beaucoup de choses à s'occuper en ce qui concerne l'élaboration de solutions aux problèmes que j'ai soulevés et la manière de mettre en œuvre ces solutions convenablement. Il s'agit d'un long processus, et je ne crois pas qu'on puisse tout régler pendant un mandat de deux ans.

Le président suppléant : Merci beaucoup. Nous manquons de temps pour le travail de notre groupe, et je remarque que les membres de l'autre groupe sont ici. Je vous remercie tous de votre participation. Cette question a été très intéressante à aborder, compte tenu de la nature des Premières nations.

Chief Douglas, you are not the first chief to comment on population and capacity, and certainly we understand that difficulty. At the end of the day, what we would like is for each First Nation to be able to decide their future and their course and how it should go unencumbered by a bureaucracy that sits in Ottawa. I want to thank you all for coming today.

I would now like to welcome Chief Violet Mundy from the Ucluelet First Nation.

As you know, we are studying the issue of elections under the Indian Act, and we would like to allow you time to speak and comment on it. Then I know that Senator Nancy Greene Raine, who is with me here today, and I would have questions for you, so please go ahead.

Violet Mundy, Chief, Ucluelet First Nation: Thank you. I took the time to write some notes, and those will be provided to you. They are quite lengthy, so I will not read them verbatim; I will just highlight some of the areas that I consider important and for you to hear from the perspective of the Ucluelet First Nation.

I thank you for inviting me to attend this session. Elections and the leadership selection are very important issues for our people. In my paper, I speak to the two-year term, the establishment of common-day elections and the possible use of a removal or a recall mechanism.

I cannot speak for other First Nations, as each has a distinct history, culture, economy, language and political organization. In addition, by virtue of our treaty and our constitution, our nation has a unique legal status.

As one of the five tribes within the Maa nulth Treaty Society, we entered into treaty negotiations with the Canada and British Columbia governments in 1994 and the necessary legislation received Royal Assent in June of 2009.

I would like to read some excerpts from the constitution that guided us as we went through the negotiations as well. Our constitution states that we have, throughout time, functioned on and abided by an internal order based on our Ha'wiih and Hahoolthee traditional territory. We have existed from time immemorial and have occupied and used the lands, waters and resources of our traditional territory. We draw our identity from our relationship to our land and from our rich heritage, culture, language and our stories, myths and oral traditions. We honour our ancestors and our elders and commit ourselves to the values that they preserved for us, values that provide us dignity and enhance our humanity.

Chef Douglas, vous n'êtes pas le premier chef à faire des commentaires sur la population et la capacité, et il est certain que nous comprenons cette difficulté. Somme toute, nous aimerions que chacune des Premières nations soit en mesure de prendre des décisions pour son avenir et sur la façon d'éviter les tracasseries bureaucratiques d'Ottawa. Je vous remercie tous d'être venus ici aujourd'hui.

Je souhaite maintenant la bienvenue à la chef Violet Mundy de la Première nation Ucluelet.

Comme vous le savez, nous étudions la question des élections dans le cadre de la Loi sur les Indiens, et nous aimerions vous accorder plus de temps pour en parler et pour commenter le sujet. Ensuite, je sais que madame le sénateur Nancy Greene Raine, qui est avec moi ici aujourd'hui, voudrait intervenir et j'aurais des questions pour vous, alors vous pouvez y aller.

Violet Mundy, chef, Première nation Ucluelet : Merci. J'ai pris le temps de prendre des notes, et je vous les fournirai. Elles sont assez longues, alors je ne les lierai pas textuellement; je me contenterai d'en donner les grandes lignes dans les domaines que je considère importants pour vous du point de vue de la Première nation Ucluelet.

Merci de m'avoir invitée à participer à cette séance. Les élections et le choix des dirigeants sont des questions très importantes pour notre peuple. Dans mon document, j'aborde la question des mandats de deux ans, de l'établissement d'élections à date fixe et de l'utilisation éventuelle d'un mécanisme de retrait ou de révocation.

Je ne peux pas parler au nom des autres Premières nations, car chacune d'entre elles a une histoire, une culture, une économie, une langue et une organisation politique qui lui sont propres. En outre, compte tenu de notre traité et de notre constitution, notre nation a un statut juridique unique.

En tant qu'une des cinq tribus faisant partie de la Maa nulth Treaty Society, nous avons entamé des négociations en vue de signer un traité avec le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique en 1994, et la loi connexe a reçu la sanction royale en juin 2009.

J'aimerais lire quelques extraits de la constitution qui nous a guidés au cours des négociations également. D'après notre constitution, nous fonctionnons depuis toujours selon un ordre interne fondé sur les territoires traditionnels de nos chefs héréditaires, et nous nous y conformons. Nous existons depuis des temps immémoriaux et nous occupons et utilisons les terres, l'eau et les ressources provenant de notre territoire traditionnel. Nous puisons notre identité dans la relation que nous entretenons avec nos terres et dans notre riche héritage, notre culture, notre langue et nos histoires, mythes et traditions orales. Nous rendons hommage à nos ancêtres et à nos aînés, et nous nous engageons à respecter les valeurs qu'ils ont préservées pour nous, des valeurs qui nous confèrent de la dignité et qui accroissent notre humanité.

As self-determining peoples, we accept the responsibilities inherent in governing ourselves and seek, with the assistance of Naas, the creator, to govern with wisdom and respect for all people. Throughout the act of governing, we assume the power to serve our natural world and enhance our identity.

Speaking to the Indian Act, I am sure over the course of the past few weeks, if not months, you have heard from many Aboriginal groups regarding the Indian Act.

My only comment is that the Indian Act is unquestionably one of the most viciously unjust pieces of legislation in Canadian history. Its aim was to assimilate Aboriginal people into mainstream culture, rather than recognize the uniqueness and values of their culture.

In practice, the removal of the fundamental right of citizenship was a profound blow to the Aboriginal people of this country. Traditional government was broken. Missionaries, the Canadian Government and the Indian Act are responsible. My comment is, in all honesty, can society at large fix it? I believe they cannot. The Crown cannot, in good faith, and should not be responsible for redefining "Aboriginalness." Tradition is not static; what behaviour was deemed traditional 50 to 100 years ago has changed with the socio-political context in which we live today.

Given the opportunity to reflect and act with a decolonized view of tradition, a more inclusive and non-oppressive definition of traditional could be created by Aboriginal people themselves.

The government told us that our social and economic welfare would be improved. Instead a social, cultural and economic disintegration occurred, the effects of which can be felt to this day.

While the upheaval of life on many Aboriginal communities is well known, the devastation of those tribes remains largely an untold story.

For many the failed promises of a better life and forced dependency on social programmes resulted in loss of dignity, stigma and alienation. By the 1970s, an ancient culture marked by a resourcefulness and independence had suffered many losses. It was time for change, driven this time by the Ucluelet themselves, and intended to meet our needs and priorities. Through self-government, we will build on a tradition of innovation to shape our own destiny.

Our future is in great hands. More than 37 per cent of our tribes are under the age of 25. They are the driving force, full of ambition and ideas, and most importantly, they are full of interest in the future of our nation, full of interest in preserving our culture. Today more than ever we must ensure that we have a place for those who keep us grounded, our elders, and our youth will make our people soar.

En tant que peuples autonomes, nous acceptons les responsabilités inhérentes au fait de nous gouverner nous-mêmes et nous aspirons, avec l'aide de Naas, le créateur, à gouverner avec sagesse et respect pour tous. Lorsque nous gouvernons, nous prenons le pouvoir de servir notre monde naturel et de renforcer notre identité.

À propos de la Loi sur les Indiens, je suis certaine qu'au cours des dernières semaines ou des derniers mois, vous avez entendu l'opinion de nombreux groupes autochtones au sujet de la Loi sur les Indiens.

Mon seul commentaire est le suivant : la Loi sur les Indiens est sans aucun doute l'une des lois les plus cruellement injustes de l'histoire canadienne. Elle avait pour but d'assimiler les Autochtones à la culture dominante, plutôt que de reconnaître le caractère unique et les valeurs de leur culture.

En pratique, le retrait du droit fondamental à la citoyenneté a été un terrible coup porté contre les Autochtones du pays. Le gouvernement traditionnel a été brisé. Les missionnaires, le gouvernement canadien et la Loi sur les Indiens en sont responsables. Mon commentaire est le suivant : en toute honnêteté, la société en général peut-elle corriger la situation? Je pense qu'elle ne le peut pas. La Couronne ne le peut pas, en toute bonne foi, et elle ne devrait pas être responsable de redéfinir le fait d'être Autochtone. La tradition n'est pas statique; un comportement jugé traditionnel il y a 50 ou 100 ans a évolué en raison du contexte socio-politique dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Étant donné l'occasion qui nous est présentée de réfléchir et d'agir à partir d'une conception décolonisée de la tradition, les Autochtones pourraient définir eux-mêmes l'aspect traditionnel de manière plus inclusive et non oppressive.

Le gouvernement nous avait dit que notre mieux-être social et économique serait amélioré. Au lieu de cela, une désintégration sociale, culturelle et économique s'est produite, et les effets peuvent être encore ressentis aujourd'hui.

Bien que les bouleversements dans la vie de nombreuses communautés autochtones soient bien connus, la dévastation qui pèse sur ces tribus demeure en grande partie inconnue.

Pour beaucoup, les promesses non tenues d'une vie meilleure et la situation de dépendance envers les programmes sociaux ont entraîné une perte de dignité, des préjugés et l'aliénation. Dans les années 1970, une ancienne culture marquée par la débrouillardise et l'indépendance avait déjà subi de nombreuses pertes. C'était l'heure du changement, conduit cette fois-ci par les Ucluelet, et qui avait pour objectif de répondre à nos besoins et priorités. Grâce à l'autonomie gouvernementale, nous miserons sur une tradition d'innovation pour charger notre propre destinée.

Notre futur est entre bonnes mains. Plus de 37 p. 100 des membres de nos tribus ont moins de 25 ans. Ils sont la force motrice, ils ont de l'ambition et des idées, et surtout, ils ont à cœur l'avenir de notre nation et la préservation de notre culture. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons faire une place à ceux qui nous permettent de garder les pieds sur terre, nos aînés, ainsi que nos jeunes, qui feront grandir démesurément notre peuple.

Our belief is, youth addressing youth issues. We believe that through empowering youth to address youth issues, we are building a leadership skill that ensure a bright future for us all.

Within our culture there has always been a strong sense of family and a fundamental belief in the equality of men and women, though traditionally men and women had different responsibilities and different roles. The Ucluelet culture has also had a long tradition of welcoming innovation, respecting and encouraging those who find a better way to do things.

Within our community and abroad, we have been planning for the realities of self-government for many years, from drafting our constitution which declares our rights and values. When I say “abroad” I am referring to members that live away from home.

From this historic foundation we, the Ucluelet people, have adopted and shaped fundamental values that unite us, define us and upon which this constitution is based.

In June 2007 we achieved consensus amongst our members when we voted overwhelmingly in favour of adopting the Ucluelet Constitution.

Regarding the Indian Act elections, the issue of how we select leaders and how we choose those who will represent us is at the heart of our people. There has been an incredible amount of division created with the imposition of external processes, such as the election and leadership selection system within the Indian Act. This electoral system often took power away from the majority, since under our traditional system the various social groups within a community had some form of built-in representation. In addition, the system of holding an election every two years has resulted in a continuing state of uncertainty and instability.

There have been many government initiatives, reports, surveys, studies conducted and court cases over the years, and I name some of the few: The Royal Commission on Aboriginal Peoples; Gathering Strength in 1998; the *Corbière* decision; the First Nations Governance Initiative, Bill C-7; Matrimonial and Real Property. I have read the Harvard Study on Indian Economic Development. The author clearly established the critical importance of leadership in governance to help pave the way forward for development.

Quite often I receive information from Statistics Canada, which has data from the 2006 census, but their system utilizes the term “identity” as opposed to “ancestry.” This points to the notion of using identity because of the restrictive conditions imposed by the Indian Act. The data is not truly reflective of the situation. This is not enough. When I say “this is not enough,” I

Nous croyons que les jeunes devraient s’occuper des questions qui les touchent. Nous croyons qu’en donnant aux jeunes des moyens d’agir pour régler les questions qui les touchent, nous développons ainsi une compétence en leadership qui nous assure à tous un avenir prometteur.

Au sein de notre culture, il y a toujours eu un sens accru de la famille et une croyance fondamentale dans l’égalité des hommes et des femmes, même si, traditionnellement, les hommes et les femmes assument différents rôles et responsabilités. Les Ucluelet possèdent également une longue tradition qui consiste à favoriser l’innovation et à respecter et à encourager les personnes qui trouvent une meilleure façon de faire les choses.

Au sein de notre communauté et à l’extérieur, nous nous préparons depuis de nombreuses années aux réalités de l’autonomie gouvernementale; nous avons rédigé une constitution qui énonce nos droits et nos valeurs. Lorsque je dis « à l’extérieur » je fais référence aux membres qui habitent à l’extérieur de la communauté.

À partir de ce fondement historique, nous, les Ucluelet, avons adopté et façonné les valeurs fondamentales qui nous unissent, qui nous définissent et sur lesquelles cette constitution se fonde.

En juin 2007, nous sommes arrivés à un consensus parmi nos membres lorsque nous avons voté massivement en faveur de l’adoption de la constitution des Ucluelet.

En ce qui concerne le régime électoral de la Loi sur les Indiens, la question entourant la façon dont nous choisissons nos dirigeants et ceux qui nous représenteront est au coeur de notre peuple. L’imposition de processus externes, dont le régime électoral et le mode de sélection des dirigeants prévus dans la Loi sur les Indiens, a engendré une division profonde. Ce régime électoral a souvent retiré le pouvoir des mains de la majorité, étant donné que selon notre système traditionnel, les divers groupes sociaux au sein d’une communauté disposaient d’une certaine forme de représentation inhérente. De plus, le régime qui prévoit la tenue d’élections tous les deux ans a entraîné un état continu d’incertitude et d’instabilité.

Le gouvernement a mené de nombreuses initiatives, rapports, sondages et études au fil des ans, et des affaires ont également été entendues devant les tribunaux. En voici certains : la Commission royale sur les peuples autochtones; Rassembler nos forces, en 1998; la décision *Corbière*; l’Initiative sur la gouvernance des Premières nations, soit le projet de loi C-7; et les biens immobiliers matrimoniaux. J’ai lu l’étude réalisée à Harvard sur le développement économique des Autochtones. L’auteur y établit clairement l’importance critique du leadership dans la gouvernance pour aider à ouvrir la voie au développement.

Je reçois souvent de l’information de Statistique Canada, qui dispose de données provenant du recensement de 2006, mais le système de l’organisme utilise le terme « identité » au lieu d’« ascendance ». Cela fait ressortir la notion d’utilisation de l’identité en raison des conditions restrictives imposées par la Loi sur les Indiens. Ces données ne reflètent pas réellement la

do not mean we need more studies or reports. What I have seen is economic, governmental and social initiatives are being implemented independently of each other.

We need a more integrated approach that examines empowerment, the health of a community, and the capacities necessary to achieve stable, efficient, economically viable and accountable Aboriginal governments. Research has tended to consider culture, social, economic and governmental processes in isolation from each other. This has made it difficult to understand the overall process by which societies become stronger.

As well, research in Aboriginal communities tended to utilize economic and governmental indicators and to compare and rate the wide diversity of Aboriginal communities on these measures. This has meant the exclusion of many elements that particular communities might consider strengths, such as culture, spirituality, social groups, identity, family and community healing or emotional well-being. Interestingly enough, recent research suggests that these elements are crucially important to the level of happiness in industrialized societies.

The Ucluelet have looked beyond these initiatives. There are a large number of issues relative to our governance and the need to ensure that all Ucluelet First Nation members are recognized and respected. It is not a matter of creating a new system, we are not reinventing the wheel. Instead, the objective was to uncover longstanding laws and practices and have them recognized.

Currently we are in the drafting stages of our Elections Act, which incorporates several elements. This list is only partial, for the purposes of giving you a flavour of the act. On terms of office, our people want four-year terms. The system of holding an election every two years has resulted in a continuing state of uncertainty and instability. The two-year term is a short horizon for learning about governance and setting strategic direction. It hinders long-term planning and can lead to lack of continuity.

We will have standards and practices, which state each election official is expected to perform their functions according to the standards and practices set out in the act. We include impartiality of electoral officers, their duties and powers and persons ineligible for appointment as electoral officer; nomination and candidate qualifications; voter qualifications; election appeals; a dispute resolution mechanism; and procedures for a recount.

We as the Ucluelet people have the opportunity and the responsibility to make something better out of something that is flawed, that has a legacy of discrimination. The opportunity exists

situation. Ce n'est pas assez. Quand je dis « ce n'est pas assez », je ne veux pas dire qu'il nous faut d'autres études ou rapports. Ce que je constate, c'est que les initiatives économiques, gouvernementales et sociales sont mises en oeuvre de façon indépendante l'une de l'autre.

Nous devons adopter une démarche davantage intégrée qui examine l'autonomisation, la santé d'une communauté et les capacités nécessaires pour mettre sur pied des gouvernements autochtones stables, efficaces, viables économiquement et responsables. Les recherches tendent à examiner les processus culturels, sociaux, économiques et gouvernementaux indépendamment les uns des autres. Il est donc difficile de comprendre le processus global permettant aux sociétés de devenir plus fortes.

Également, les recherches sur les communautés autochtones tendent à utiliser des indicateurs économiques et gouvernementaux pour comparer et coter la grande diversité des communautés autochtones. Cela a pour effet d'exclure de nombreux éléments que des communautés en particulier pourraient considérer comme des forces, notamment la culture, la spiritualité, les groupes sociaux, l'identité, la famille et la guérison communautaire ou le mieux-être émotionnel. Fait intéressant, il ressort de recherches récentes que ces éléments sont extrêmement importants pour mesurer le degré de bonheur des sociétés industrialisées.

Les Ucluelet sont allés au-delà de ces initiatives. Il y a de nombreuses questions entourant notre gouvernance et le besoin de nous assurer que tous les membres de la Première nation Ucluelet sont reconnus et respectés. Il ne s'agit pas de créer un nouveau système; nous ne réinventerons pas la roue. L'objectif vise plutôt à rendre publiques et à faire reconnaître des lois et des pratiques de longue date.

Actuellement, nous sommes à l'étape de la rédaction de notre loi électorale, qui comprend plusieurs éléments. La liste n'est que partielle, le but étant de vous donner une idée de ce que renferme la loi. À propos de la durée des mandats, nos membres veulent des mandats de quatre ans. La tenue d'une élection tous les deux ans a entraîné un état continu d'incertitude et d'instabilité. Le mandat de deux ans laisse peu de temps pour apprendre sur la gouvernance et établir une orientation stratégique. Il nuit à la planification à long terme et peut entraîner un manque de continuité.

Nous établirons des normes et des pratiques selon lesquelles chaque fonctionnaire électoral devra exercer ses fonctions conformément aux normes et aux pratiques établies dans la loi. Nous faisons référence, entre autres, à l'impartialité des fonctionnaires électoraux, de leurs fonctions et pouvoirs, et des personnes qui ne sont pas admissibles au poste de fonctionnaire électoral; à la nomination et aux qualifications du candidat; aux qualifications des électeurs; aux appels de résultats électoraux; à un mode de résolution des conflits; et aux procédures de recomptage.

Nous, les Ucluelet, avons la possibilité et la responsabilité d'améliorer quelque chose qui est déficient, qui nous a laissé la discrimination en héritage. Il est possible d'abolir la Loi sur les

to abolish the Indian Act and to build an arrangement that is sensitive to the realities that are workable and which enables all Ucluelet members to participate in the decision-making processes of our nation.

I recognize that lasting solutions can only be found when each First Nation member/citizen is directly involved in the designing and affirming the details of its own self-governing practices.

The aspirations of each First Nation are unique and no one-size-fits-all approach can ever provide the specific tools that each tribe needs to address its own particular needs and aspirations.

In regards to the “common day election,” for the area I come from, there are two systems that I know of, the customary and the Indian Act election system. There are treaty tribes and non-treaty tribes. There are tribes who have their own constitution and some do not. Some have their own election code and some do not. Given all of this, it is not clear to me what would be accomplished by legislating a common election day, as opposed to a provision that recognizes the power or right of all First Nations to set the length of their own terms. The merit of a common-day election is an issue that would be best decided by the people pre-eminently and qualified to determine such matters.

As for the recall process, in my opinion, it is offensive. As a small tribe of 600-plus citizens, where there are large families that are interconnected, our constitution defines a fundamental value that unite us and define us, values which include respecting our elders and respecting our families and kinship systems. A short while ago I reviewed a list of past chiefs and councils who served our community. I found that when a chief or council member was not able to function in that capacity due to illness or other reasons, they voluntarily resigned their position, which triggered a by-election. Clearly more work is required in this key area.

I close my remarks by reiterating that I am not against change. I see potential here because I think Canada, under its laws, share responsibility for where we ended up today.

I found during the period of negotiations and ratification process in our treaty that we involved our people, residence was not an issue. They are Ucluelet citizens. We gave them the opportunity to talk about nation building and how we share and accept responsibility for issues of governance. It was an empowering experience for me.

There is a responsibility to address these issues for future generations. This must be the time and the generation where we do away with the Indian Act.

Indiens et de concevoir une entente sensible aux réalités, qui fonctionne, et qui permet à tous nos membres de participer aux processus décisionnels de notre nation.

Je reconnais que les solutions durables peuvent uniquement être trouvées si chaque membre ou citoyen des Premières nations s'implique directement dans la conception et dans l'affirmation des détails entourant ses propres pratiques d'autonomisation.

Les aspirations de chaque Première nation sont uniques et aucune approche universelle ne pourra jamais fournir les outils précis nécessaires à chaque tribu pour s'occuper de ses propres besoins et aspirations.

En ce qui concerne les élections à date fixe, dans la région d'où je viens, il existe deux régimes : le régime électoral coutumier et le régime électoral de la Loi sur les Indiens. Il y a des tribus qui sont visées par un traité et d'autres qui ne le sont pas. Il y a des tribus qui disposent de leur propre constitution, et d'autres non. Certaines ont leur propre code électoral, et d'autres non. Compte tenu de tous ces éléments, je ne vois pas clairement ce qui pourrait être accompli en légiférant sur une date d'élection fixe, par opposition à l'élaboration d'une disposition qui reconnaît le pouvoir ou le droit qu'ont toutes les Premières nations de fixer la durée de leurs propres mandats. Le bien-fondé d'une élection à date fixe est une question qui devrait être tranchée par les membres, d'abord et avant tout, et les gens qui sont qualifiés pour le faire.

Pour ce qui est du processus de destitution, à mon avis il est offensant. Dans une petite tribu de 600 citoyens et plus, où il existe de grandes familles étroitement liées, notre constitution définit des valeurs fondamentales qui nous unissent et qui nous définissent, des valeurs comme le respect de nos aînés et le respect de nos familles et des liens de parenté. Il n'y a pas si longtemps, j'ai examiné une liste des anciens chefs et conseillers qui ont servi notre communauté. J'ai découvert que lorsqu'un chef ou un conseiller n'était pas en mesure d'exercer ses fonctions en raison d'une maladie ou autre, il quittait volontairement son poste, ce qui déclenchait une élection partielle. Il est clair que davantage de travail est nécessaire dans ce secteur clé.

Je conclus ma déclaration en réaffirmant que je ne suis pas contre le changement. Je vois le potentiel ici parce que je crois que le Canada, en vertu de ses lois, est en partie responsable de la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Je ne crois pas que la résidence était un problème au cours de la période de négociations et du processus de ratification concernant notre traité et auxquels nos membres ont participé. Ce sont des citoyens d'Ucluelet. Nous leur avons donné l'occasion de parler de l'établissement de la nation et de la façon dont nous partageons et acceptons la responsabilité liée aux questions de gouvernance. Cette expérience m'a permis de jouer un rôle actif.

Nous avons la responsabilité de régler ces questions pour les générations futures. C'est maintenant et avec la présente génération que nous nous passons de la Loi sur les Indiens.

I believe that this committee, the Senate Committee, can have a significant say in and contribution to helping us move along this road. Let us get on with it.

The Acting Chair: Thank you very much. As always, eloquent.

Senator Raine: It is wonderful to have you here. I thank you for putting your remarks on paper as well because it just gives us time to reread them and to really think deeply about what you are saying.

I know you have signed the treaty, and that was wonderful. Does that mean that you are now able to move out of from under the Indian Act elections?

Ms. Mundy: No. We have to wait for an effective date now, that is the last process for us, and every time we turn around there is another process to go through, so the effective date has not been finalized yet.

Senator Raine: You are moving towards the effective date?

Ms. Mundy: Oh, yes, we are.

Senator Raine: Right now you are working on your new Election Act?

Ms. Mundy: Yes. Amongst other acts and codes we are developing right now. We are also doing the Land Act and the Financial Act, so we are working quite a few right now.

Senator Raine: I am not sure if the process that you are going through is different from or similar to the process that any First Nation would go through if they wanted to set their own custom code in place, but I just wondered if you can share with us how onerous it is to develop this code?

Ms. Mundy: It is very onerous. For us it is. What we did in our Ucluelet Nation is we have formed what we are calling "working committees," and the working committees are comprised of Ucluelet First Nation members. Our treaty staff are the resource people, and our working-committee members are comprised of Ucluelet members no matter where they live. We have an office in the Town of Ucluelet, and we invite them there or we go out to the urban areas. It is a long process. I think our people are used to that now. They just plug away at it and work at developing our nation and informing them of codes and laws and acts.

Senator Raine: What percentage of your members live on reserve at home and away?

Ms. Mundy: The latest count we have, our population I believe is 620, and about 60 per cent live away from home. The next largest group of Ucluelet members is in Port Alberni, and the last count we have was about 50 families there. The rest are scattered from Alberta and Saskatchewan to the mainland, but we do have up-to-date addresses and contacts for them. There are very few whose addresses and phone numbers we do not have.

Je crois que votre comité sénatorial a une voix au chapitre sur cette question et peut nous aider grandement à progresser dans ce dossier. Il est temps de faire avancer les choses.

Le président suppléant : Merci beaucoup. C'était éloquent, comme toujours.

Le sénateur Raine : Je suis très heureuse que vous soyez ici. Je vous remercie d'avoir mis vos commentaires par écrit, parce que j'ai ainsi le temps de les relire et de réfléchir sérieusement à ce que vous dites.

Je sais que vous avez signé le traité, et c'était merveilleux. Cela veut-il dire que vous êtes maintenant en mesure de vous soustraire au régime électoral de la Loi sur les Indiens?

Mme Mundy : Non. Nous devons attendre la date d'entrée en vigueur. C'est le dernier processus pour nous, et chaque fois que nous nous retournons, il y a un autre processus à suivre. La date d'entrée en vigueur n'a donc pas encore été fixée.

Le sénateur Raine : Vous vous dirigez vers la date d'entrée en vigueur?

Mme Mundy : Oh oui.

Le sénateur Raine : Actuellement, vous travaillez à l'ébauche de votre nouvelle loi électorale?

Mme Mundy : Oui. Elle fait partie des autres lois et codes que nous élaborons actuellement. Nous travaillons également à l'élaboration d'une loi sur les terres et d'une loi sur les finances, donc il y en a plusieurs en cours de rédaction.

Le sénateur Raine : Je ne sais pas si le processus que vous suivez actuellement diffère du processus que toute Première nation suivrait si elle voulait mettre en place son propre code coutumier, ou s'il est similaire, mais je me demandais simplement si vous pourriez nous dire si l'élaboration du code est coûteuse.

Mme Mundy : Elle est très coûteuse. Pour nous, elle l'est. Ce que notre nation a fait, c'est de former ce que nous appelons des comités de travail qui regroupent des membres de la Première nation Ucluelet. Les membres de notre personnel responsables du traité sont les personnes-ressources, et les comités de travail sont formés de membres d'Ucluelet, peu importe où ils vivent. Nous avons un bureau dans la ville d'Ucluelet, et nous y invitons les membres ou nous nous rendons dans les régions urbaines. C'est un long processus. Je crois que nos membres sont habitués maintenant; ils se mettent simplement au travail et ils développent notre nation et l'informent des codes et des lois.

Le sénateur Raine : Quel est le pourcentage de vos membres qui habitent dans la réserve et à l'extérieur?

Mme Mundy : Selon les derniers chiffres, notre population est de 620 habitants, et environ 60 p. 100 d'entre eux vivent à l'extérieur de la réserve. Le plus grand groupe de membres d'Ucluelet est à Port Alberni et selon les derniers chiffres, il y avait environ 50 familles là-bas. Les autres sont réparties en Alberta et en Saskatchewan, jusqu'au Canada continental, mais nous avons leurs adresses et coordonnées à jour. Il y a très peu d'adresses et de numéros de téléphone que nous n'avons pas.

Senator Raine: I think because you have gone through the treaty process, you probably have had a few more resources and energy towards finding where all your members are.

Ms. Mundy: Yes.

Senator Raine: You can imagine for other treaties who are not going through the process, it is a very difficult thing. In your history and your customs, did you have a history of families being involved in the governance of the overall community?

Ms. Mundy: Yes, we have. We picked up on that as we were going through the treaty negotiations, the treaty information sharing. What we did during our negotiations as we went through various issues was, we asked family heads to pick a topic. For my family, the Toosey family, our topic of interest was taxation, and we had family group meetings. In my family group meetings there were approximately 24 members. We found that was the best way to work on several of our issues, because some of those people could never come out to our community meetings for working purposes or because they were living away from home, so we went out to them.

The Tuchy family lives in Vancouver and the majority of that family group were young people. When they had a session there, they talked about governance, and there were 18 people there from that family. We look at families, and we gave them the responsibility of sharing the information with their immediate families.

Senator Raine: You are using the family groups as an effective way of communicating.

Ms. Mundy: Yes, we are.

Senator Raine: Are you keeping track of their addresses and how to reach them?

Ms. Mundy: Yes.

Senator Raine: In other words, you would not see a difficulty in having voting from a governance structure different from everybody?

Ms. Mundy: Yes.

Senator Raine: That is great.

The Acting Chair: When is this effective date going to take place and what are the issues determining that?

Ms. Mundy: The issue of determining the effective date rests on one of the governments. It gets to be a merry-go-round sometimes where I am sure they are there to test our patience. The last we heard, Canada has said it needs time to prepare documents in terms of getting our current reserve lands surveyed and preparing a mechanism for turning the lands over to the Ucluelet people. It has not been confirmed, but the last we heard was that the effective date would most likely be April 2011.

The Acting Chair: Just so I am clear, when did you start the treaty process?

Le sénateur Raine : Je crois que parce que vous avez suivi le processus des traités, vous avez probablement eu un peu plus de ressources et d'énergie pour trouver tous vos membres.

Mme Mundy : Oui.

Le sénateur Raine : Vous pouvez imaginer que pour d'autres traités qui ne suivent pas le même processus, c'est très difficile. Dans votre histoire et vos coutumes, connaissez-vous des familles qui ont participé à la gouvernance de toute la communauté?

Mme Mundy : Oui. Nous avons tiré partie de l'échange d'information sur les traités à mesure que nous progressions dans les négociations de traités. Au cours de nos négociations, à mesure que nous passions en revue diverses questions, nous avons demandé aux chefs de famille de choisir un sujet. Dans ma famille, la famille Toosey, nous avons choisi le sujet des taxes et nous avons tenu des rencontres de famille pour en discuter. Environ 24 membres de ma famille ont assisté à ces rencontres. D'après nous, la meilleure façon d'étudier plusieurs de nos questions était de nous rendre chez les gens qui ne pouvaient jamais venir aux rencontres communautaires à cause du travail ou parce qu'ils habitaient loin de la maison.

La famille Tuchy habite à Vancouver et la plupart de ses membres sont jeunes. La famille a tenu une séance là-bas pour parler de gouvernance et 18 personnes étaient présentes. Nous avons regardé les familles et nous leur avons donné la responsabilité de partager l'information avec leurs familles immédiates.

Le sénateur Raine : Vous vous servez de groupes familiaux pour communiquer efficacement.

Mme Mundy : Oui.

Le sénateur Raine : Conservez-vous leurs adresses et la façon de les rejoindre?

Mme Mundy : Oui.

Le sénateur Raine : Autrement dit, vous n'auriez pas de difficulté à disposer d'une structure de gouvernance différente des autres?

Mme Mundy : Oui.

Le sénateur Raine : Excellent.

Le président suppléant : À quel moment cette date d'entrée en vigueur sera-t-elle fixée et de quoi dépend-elle?

Mme Mundy : Il incombe à l'un des gouvernements de déterminer la date d'entrée en vigueur. C'est un manège sans fin parfois et je suis certaine que le but est de mettre notre patience à l'épreuve. Aux dernières nouvelles, le Canada a dit avoir besoin de temps pour préparer les documents nécessaires à l'arpentage de nos terres de réserve actuelles et à la mise en place d'un mécanisme visant à céder les terres au peuple Ucluelet. Cela n'a pas été confirmé, mais aux dernières nouvelles, la date d'entrée en vigueur sera probablement avril 2011.

Le président suppléant : Simplement pour être clair, quand avez-vous commencé le processus des traités?

Ms. Mundy: In 1994, but in the late 1970s the Ucluelet people started what we called at that time “land claims.” That started with our elders. Over time, the B.C. Treaty Commission came into existence, and we entered into actual negotiations in 1994.

The Acting Chair: The effective date of course does not have a lot to do with what we are here to discuss today, but you can take my word for it there will be questions asked on this, because I assumed, wrongly obviously, that when we passed this through the Senate and it received Royal Assent that that would be it. I assumed that with all of this planning has been going on for 15 years, surely all of this would be in place.

Ms. Mundy: Yes.

The Acting Chair: There will be questions asked about that.

The second question that I have is do you do four years now?

Ms. Mundy: No, we do not. We are currently still under the Indian Act, the election system, so there are two-year terms. If we are going back to the background for our own election system, we started several years ago by doing a survey of our members. One of the questions was, “What do you feel is a sound term for years of operation?” The highest response was four-year terms and three-year terms. There was very little suggestion of staggered terms, as right now we have seven in council, and it is quite costly to have elections since that we have so many people living away from home.

The Acting Chair: What would you think of a recommendation that instead of fixing a four year term, fixed a period not exceeding five years. Then you could decide on three, four or five years, or even decide to stay with two. Do you think that would be a reasonable recommendation?

Ms. Mundy: We had a lot of discussion on the five-year term, and our members stated that it was too long.

The Acting Chair: Then how about if we went for a term not exceeding four?

Ms. Mundy: Yes.

The Acting Chair: So then you could have two, three or four?

Ms. Mundy: Yes.

The Acting Chair: Whatever you want. Do you think that would be a reasonable way to go?

Ms. Mundy: Yes.

The Acting Chair: Since we are stuck with having to deal with the Indian Act.

Ms. Mundy: Yes.

The Acting Chair: One of the things that struck me when you appeared before us in the Senate, and it continues to stay in my mind and you reconfirmed it today, was how the Ucluelet deal with the rights of those that do not live on the reserve, do not live in the territory, do not live in the nation. It has been a big concern

Mme Mundy : En 1994, mais à la fin des années 1970, les habitants d’Ucluelet ont commencé à faire ce qu’on appelait à l’époque des « revendications territoriales ». Cela a commencé avec nos anciens. Au fil des années, la Commission des traités de la Colombie-Britannique a vu le jour, et on a entamé des négociations en 1994.

Le président suppléant : La date d’entrée en vigueur n’a pas grand-chose à voir avec ce pourquoi nous sommes ici aujourd’hui, mais vous pouvez être certaine que des questions vous seront posées à cet égard, car je croyais, peut-être à tort, que ce serait terminé quand nous l’avons adopté au Sénat et qu’il a reçu la sanction royale. Je tenais pour acquis que tout cela serait en place, étant donné la longue planification de 15 ans.

Mme Mundy : Oui.

Le président suppléant : Vous aurez des questions à ce propos.

Ma deuxième question est la suivante : Faites-vous désormais quatre ans?

Mme Mundy : Non. Nous sommes toujours visés par la Loi sur les Indiens, le système électoral, ce sont donc des mandats de deux ans. Si nous revenons à l’historique de notre système électoral, nous avons commencé il y a plusieurs années en effectuant un sondage auprès de nos membres. L’une des questions consistait à savoir combien de temps devrait durer le mandat. La majorité a répondu quatre ans et trois ans. Peu ont proposé des mandats échelonnés, puisque nous avons maintenant des mandats de sept ans au conseil, et qu’il est trop dispendieux de tenir des élections vu que beaucoup de personnes vivent loin de leur domicile.

Le président suppléant : Que penseriez-vous d’une recommandation visant à fixer une période maximale de cinq ans au lieu d’un mandat de quatre ans? Vous pourriez alors décider entre trois, quatre ou cinq ans, ou encore deux ans. À votre avis, serait-ce une recommandation raisonnable?

Mme Mundy : Nous avons longtemps parlé du mandat de cinq ans, et nos membres ont indiqué que c’était trop long.

Le président suppléant : Alors, que dites-vous d’un mandat maximal de quatre ans?

Mme Mundy : Oui.

Le président suppléant : Vous pourriez donc choisir entre deux, trois et quatre.

Mme Mundy : Oui.

Le président suppléant : Ce que vous voudrez. Pensez-vous que ce serait une façon de faire raisonnable?

Mme Mundy : Oui.

Le président suppléant : Puisque nous restons aux prises avec la Loi sur les Indiens.

Mme Mundy : Oui.

Le président suppléant : L’une des choses qui m’a frappé lorsque vous avez comparu devant nous au Sénat, et elle demeure dans mon esprit et vous l’avez reconfirmé aujourd’hui, c’était la façon dont les Ucluelet ont traité des droits des membres qui ne vivent plus ni dans la réserve, ni sur le territoire, ni au pays. C’est

no matter where we have been, and yet you have been able to overcome that, you have been able to be all-inclusive. How did you do that with such success when it seems like other First Nations have so much difficulty?

Ms. Mundy: It was family. During our negotiations our biggest advisor and our biggest support was our elders, and our elders always reminded us not to forget our people that are living away from home. As I stated earlier, when we were before you in June, was that we have second, third and fourth generations of members that have never been to their home territory. We were just persistent. We put ads in papers like the *Vancouver Sun*, the *Province*, First Nation newspapers, with our phone number and asking people to contact us.

If we did not reach a certain family, what we would do is approach a family that lives right in Ucluelet. For example, the Mundy family has family members that left home about 30 or 40 years ago and moved to the Seattle area. They did not contact us for a number of years, and so we went to a family member residing right in Ucluelet and asked them, "Where are these family members and can you contact them for us or have them contact our office?"

We have a 1-800 number, and it is utilized quite frequently by members that call quite often asking, "What's happening? What's happening with the treaty? What's happening with our economic development?" It was a lot of hard work, because we found that our people are very transient too. They will have an address for one person living in Nanaimo, but he or she could be gone the next month. So what we have stressed over and over to them was that, "When you move, call our office, we have a 1-800 number." So it has been persistence.

At our treaty office, one of the tasks for our staff is to keep that address list up to date on a monthly basis, and they have done that. When we started reaching out to our people, we held several meetings in the Town of Port Alberni, because we have a lot of members there. We have about 12 families in Nanaimo. We would go to them and have meetings there. We have update meetings, not only about the treaty, but just about our membership, our Ucluelet, what we are doing, economic development and health issues that we deal with on a regular basis.

Then we have our website, and our website is being looked at on a regular basis. In fact, a couple of weeks ago one member we have not been able to find just happened to key in Ucluelet First Nation. She lives in Ontario and called our office. She is probably about 23, and was really excited to be able to get a response from our office on getting information to her. She apologized for not being in touch with us, but she was very happy when we directed her to some of the areas on the website that are only for Ucluelet First Nations members. So it is just persistence, hard work, a lot of hard work, for us to keep in touch with them.

une grande préoccupation peu importe d'où l'on vient, et vous avez pu surmonter ce problème et inclure tous ces membres. Comment avez-vous réussi avec tant de succès, alors qu'il semble que d'autres Premières nations éprouvent beaucoup de difficultés?

Mme Mundy : C'était la famille. Pendant nos négociations, nos meilleurs conseillers et ceux qui nous aidaient le plus, c'était nos anciens. Ils nous rappelaient sans cesse de ne pas oublier les gens vivant loin de chez eux. Comme je l'ai déjà mentionné lorsque nous sommes comparus devant vous en juin, des membres de la deuxième, troisième et quatrième génération n'ont jamais mis les pieds sur leur territoire d'appartenance. Nous avons seulement persévéré. Nous avons fait paraître des annonces dans des journaux comme le *Vancouver Sun*, le *Province*, les journaux des Premières nations, en indiquant notre numéro de téléphone et en demandant aux gens de communiquer avec nous.

Si on ne réussissait pas à joindre une famille, on communiquait avec une famille vivant à Ucluelet. Par exemple, la famille Mundy compte des membres qui ont quitté leur foyer il y a environ 30 ou 40 ans pour aller vivre dans la région de Seattle. Ils n'ont pas communiqué avec nous pendant plusieurs années, nous avons donc demandé à un membre de la famille vivant à Ucluelet où étaient les membres de cette famille, s'ils pouvaient les joindre pour nous ou leur demander de communiquer avec nous.

Nous avons un numéro 1-800, et les membres l'utilisent très fréquemment pour nous demander ce qui se passe en général, au sujet du traité, de notre développement économique. C'était un travail acharné, et nous avons découvert que nos gens sont souvent sans domicile fixe. Le bureau pouvait avoir l'adresse d'une personne vivant à Nanaimo, mais celle-ci n'était plus valide le mois suivant. Nous avons donc insisté à maintes reprises sur l'importance de nous appeler au numéro 1-800 pour nous informer de leur déménagement. Nous avons fait preuve de persévérance.

À notre bureau de négociation des traités, le personnel doit entre autres mettre à jour chaque mois la liste des adresses, ce qu'il a fait. Quand nous avons commencé à prendre contact avec nos gens, nous avons tenu plusieurs réunions dans la ville de Port Alberni, parce qu'un grand nombre de nos membres y vivent. Nous comptons environ 12 familles à Nanaimo. Nous allons les rencontrer là-bas. Nous leur donnons les informations les plus récentes sur le traité, mais aussi sur notre effectif, Ucluelet, ce que nous faisons, le développement économique et les questions de santé que nous traitons régulièrement.

Ensuite, nous avons notre site web, qui est consulté de façon régulière. En fait, il y a quelques semaines, un membre que nous n'avions pas réussi à trouver a, comme par hasard, tapé Première nation Ucluelet. Elle est en Ontario et elle a appelé notre bureau. Elle a probablement environ 23 ans, et elle était très enchantée que notre bureau lui donne des renseignements. Elle s'est excusée de ne pas être en contact avec nous, mais elle était très heureuse lorsque nous l'avons dirigée vers certaines parties du site web qui s'adressent seulement aux membres des Premières nations Ucluelet. Il faut donc simplement faire preuve de persévérance, travailler fort, très fort, pour rester en contact avec eux.

The Acting Chair: Well, I think I speak for all of us, I said this at the Senate meeting and I say it again, that Ucluelet has to be an inspiration for all of those that have struggled, and I think the key words that you use are “determination and hard work.”

Ms. Mundy: Yes.

The Acting Chair: You do not quit.

Ms. Mundy: Yes.

The Acting Chair: I want to thank you again for coming today. I will find out about this effective date, and I will contact you.

Ms. Mundy: That would be great.

The Acting Chair: We are now pleased to welcome Chief David Bob from Nanoose First Nation and Chief Randy Daniels from the Malahat First Nation.

Welcome, and thanks for coming over across the water. I just would like to go into just a little bit of a preamble and say that we have travelled to Manitoba, we have travelled through British Columbia, we will be going to New Brunswick, and we have had hearings in Ottawa on the issue of elections for First Nations. We have been dealing with all aspects of it. From the comments that we have heard to date and with your comments, we will be making recommendations and putting out a report, hopefully before the end of this year. It is absolutely crucial to us that we hear from those people affected, and that the decisions that are being made that affect all of the First Nations are not only right legally, but are right morally, and so we look forward to hearing your testimony.

I have with me today Senator Nancy Greene Raine. I do not have to tell you that she is a proud British Columbian, I think all of Canada and the world knows that.

I would ask Chief Bob to make his comments first, please.

David Bob, Chief, Nanoose First Nation: Good morning. I believe you have a copy of my statements. I will read through that.

I would like to thank you for allowing me the opportunity to address you today. Before I begin, it is our tradition that we would express our gratitude to the Squamish, Musqueam and Centre For Aboriginal Peoples for allowing us in their territory today.

I am pleased to add my voice to those of First Nations leaders across the country who have already testified on the subject of First Nations election reform. In so doing, I believe the committee will find that my own views are much the same as those that have already been expressed by many other chiefs.

As elected officials of First Nations governments, we continue to struggle within the enormous constraints and limitations of the Indian Act. For as long as I can remember, both as a voter and as a candidate for elected office, there has been widespread acknowledgement that the two-year term for First Nations

Le président suppléant : Eh bien, je crois exprimer notre opinion à tous, je l'ai dit à la réunion du Sénat et je le répète, les Ucluelet doivent être une source d'inspiration pour tous ceux qui ont travaillé fort, et je pense que les mots clés que vous avez utilisés sont « détermination et travail acharné ».

Mme Mundy : Oui.

Le président suppléant : Vous ne partez pas.

Mme Mundy : Oui.

Le président suppléant : Je tiens à vous remercier encore d'être venue aujourd'hui. Je communiquerai avec vous lorsque je connaîtrai la date d'entrée en vigueur.

Mme Mundy : Ce serait formidable.

Le président suppléant : Nous sommes maintenant heureux d'accueillir le chef David Bob de la Première nation Nanoose et le chef Randy Daniels de la Première nation Malahat.

Bienvenue, et merci de vous être déplacés jusqu'ici. À titre de préambule, j'aimerais vous dire que nous nous sommes rendus au Manitoba, nous avons parcouru la Colombie-Britannique, nous irons au Nouveau-Brunswick, et nous avons tenu des audiences à Ottawa sur la question des élections des Premières nations. Nous avons abordé tous les aspects. À partir des commentaires que nous avons eus jusqu'à maintenant et de vos commentaires, nous formulerons des recommandations et produirons un rapport, nous l'espérons, avant la fin de l'année. Il faut absolument que nous entendions les personnes concernées, et que les décisions prises, qui touchent toutes les Premières nations, ne soient pas seulement bonnes d'un point de vue juridique, mais aussi moral; nous avons donc hâte d'entendre votre témoignage.

J'ai avec moi aujourd'hui le sénateur Nancy Greene Raine. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle est une fière citoyenne de la Colombie-Britannique. Je pense que tout le monde, au Canada et à l'étranger, le sait.

Je demanderais au chef Bob de prendre la parole en premier, s'il vous plaît.

David Bob, chef, Première nation Nanoose : Bonjour. Je crois que vous avez une copie de mon discours. Je vais en faire la lecture.

J'aimerais vous remercier de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Avant de commencer, la tradition veut que nous exprimions notre gratitude aux Squamish, aux Musqueam et au Centre pour les peuples autochtones de nous accueillir sur leur territoire aujourd'hui.

Il me fait plaisir d'ajouter ma voix à celle des dirigeants des Premières nations à la grandeur du pays qui ont déjà témoigné sur le sujet de la réforme électorale des Premières nations. Ce faisant, le comité constatera que mon opinion ressemble à celle déjà exprimée par de nombreux autres chefs.

En tant que représentants élus des gouvernements des Premières nations, nous continuons de lutter contre les énormes contraintes et limites de la Loi sur les Indiens. D'aussi loin que je me souviens, comme électeur et candidat à charge élective, on s'est généralement entendu pour dire que le mandat de deux ans

chiefs and councils does not provide enough time for effective governance. You might say this is a no brainer. We have all known this for many years, and yet we seem unable to act on making the fundamental change to enabling First Nations to choose longer terms for their chiefs and councils.

I understand that many people consider that the Indian Act needs more comprehensive change and that tinkering with the Act is not appropriate. I fully endorse the need for more comprehensive changes. However, please recognize that the continuing price we pay in our communities for restricted elected terms of office is severe. This is particularly true for a small community like Snaw-naw-as, which is the Indian name for my community, Nanoose.

Snaw-naw-as First Nations has a membership of 224, of which 69 live off the reserve. We have 159 eligible voters, who elect a chief and four councillors every two years. I am currently serving my third term as chief. In addition, I am the health administrator for our village. I was nominated to run for office 10 years ago. Each of my two re-election campaigns was unsuccessful, in other words, I governed for 24 months, sat out for 24 months, governed for another 24 months, and then sat out for another 24 months. I am now coming to the end of my third two-year term ten years later.

When I first stood for election as chief, I did not yet have leadership experience, but I had a vision and a strong interest in improving conditions for our people immediately. Making change happen seemed pretty straightforward, but the truth is I did not really know what I was getting into, and I am sure that those of you who have run for elected office would also say the same. I know that I would not have much time to accomplish some basic changes and I knew that my re-election would depend on how much we could get done. I did not realize how little time I would have.

The first six months went by in a flash. I spent my time looking into the status of various projects, initiatives, consulting with elders and others about priorities, resolving disputes and helping to solve problems of individual band members. During the second six months we focused on planning and community consultation. The final year was spent trying to implement the plans. Throughout it all, of course, I spent a lot of time trying to get Indian Affairs to answer my calls.

I knew I had to get things moving quickly. My priorities were different than that of the previous chief. While he focused on the treaty process, I wanted to improve conditions now, and this meant starting with the sewer system, which was holding up development and worse, and presented a potential serious health hazard because of poor design.

des chefs et conseils des Premières nations ne permet pas une gestion efficace, faute de temps. Vous me direz que cela va de soi. Nous le savons depuis de nombreuses années, mais nous semblons toujours incapables de faire les changements qui permettraient aux Premières nations de choisir des mandats plus longs pour leurs chefs et conseils.

Je comprends que beaucoup de personnes estiment qu'il faut apporter des changements plus exhaustifs à la Loi sur les Indiens et qu'il est inapproprié de jouer avec la Loi. Je souscris tout à fait à la nécessité d'apporter des changements plus exhaustifs. Cependant, veuillez bien reconnaître que le prix que continuent de payer nos communautés pour des mandats limités est élevé. C'est particulièrement vrai pour une petite communauté comme Snaw-naw-as, qui est le nom indien de ma communauté, Nanoose.

Les Premières nations Snaw-naw-as comptent 224 membres, dont 69 ne vivent pas dans la réserve. Nous comptons 159 électeurs admissibles, qui élisent un chef et quatre conseillers tous les deux ans. J'en suis actuellement à mon troisième mandat comme chef, en plus d'être l'administrateur des services de santé de notre village. J'ai été nommé candidat aux élections il y a dix ans. Chacune de mes deux campagnes de réélection n'a pas abouti, en d'autres termes, j'ai gouverné pendant 24 mois, je suis sorti 24 mois, j'ai gouverné un autre 24 mois, et je suis ressorti un autre 24 mois. Mon troisième mandat de deux ans tire maintenant à sa fin, dix ans plus tard.

Quand j'ai présenté ma candidature comme chef aux élections pour la première fois, je n'avais pas encore d'expérience de leadership, mais j'avais une vision et je voulais fortement améliorer les conditions de notre peuple immédiatement. Il semblait assez simple d'apporter des changements, mais je ne savais pas vraiment dans quoi je m'embarquais, et je suis certain que ceux parmi vous qui se sont déjà présentés aux élections diraient la même chose. Je savais que j'aurais peu de temps pour accomplir des changements fondamentaux et que ma réélection dépendrait de ce que nous réussirions à accomplir. Je ne me suis pas rendu compte à quel point j'aurais peu de temps.

Les six premiers mois ont passé très vite. Je suivais l'avancement de divers projets, initiatives, consultais les anciens et d'autres personnes au sujet des priorités, réglais des différends et aidais à résoudre les problèmes des membres de la bande. Au cours des six autres mois qui ont suivi, nous nous sommes concentrés sur la planification et la consultation de la communauté. La dernière année, nous tentions de mettre en œuvre les plans. Pendant tout ce temps, bien sûr, j'ai mis beaucoup d'efforts pour tenter d'avoir une réponse d'Affaires indiennes.

Je savais que je devais faire en sorte que les choses bougent rapidement. Mes priorités étaient différentes de celles du chef précédent. Tandis qu'il se concentrait sur le processus des traités, je voulais améliorer les conditions maintenant; il fallait commencer par le réseau d'égouts, qui freinait le développement et pire, pouvait présenter de graves risques pour la santé en raison de sa mauvaise conception.

Building a good working relationship with the department was important, but it took time. I took the sewage development as far as I could and as fast as a bureaucratic process would allow, but it was not far enough. I lost my first re-election campaign 24 months later by four votes. I felt I simply ran out of time.

I spent the next two years watching from the sideline as the focus of the band shifted back again to treaty negotiations. The development of the new health centre, a gas station on a highway that runs through our reserve and other developments stalled, and the health hazard from the sewage system continued. After two years on the sideline I ran for my second term. In my first term I had established good relationships with Indian Affairs, and after my re-election, all it took was one short meeting and the new sewage system was back on track.

I then turned my attention to addressing our housing crisis and, although we were able to gain approval for 30 new homes, another term, another 24 months flashed by, and I lost my next election by three votes.

I went back to the bench for another two years, where I watched community development again slow in favour of the treaty process. I am now coming to the end of my third term, and if history repeats itself, I am not sure I will have the energy to run again two years later. We are a poor village, government funding is formula-based, and we simply do not have the numbers to qualify for a lot of government funding. For example, Health Canada recently offered us \$250,000 for a health facility, not nearly enough to meet our needs.

We have to manage our money carefully and often have hard decisions to make. Sacrifice, or at least compromise, is required if real change is going to take place. This means difficult choices for band government. It is a well-established political reality that every government must pass unpopular programmes early in its mandate if it hopes to get re-elected. Premier Campbell has four years for B.C. voters to forget HST before they return to the polls. When all you have is two years, tough decisions have to be made and implemented in a matter of weeks, not months or years.

I would also like to take this opportunity to comment briefly on the need for reform to the provisions for the recall of elected officials. There are only five members on our council, and although we do not always agree, we need all five of us on the job. Indian Affairs or officials shrug helplessly when we ask them to help us remove a councillor who will not attend council meetings or otherwise fulfil his or her responsibilities. We need a recall provision that allows for timely removal of elected officials in these circumstances. Do not even think about putting this in place without changing the term of office from two years to four years, for obvious reasons.

Il était important d'établir une bonne relation de travail avec le ministère, ce qui a pris du temps. J'ai mené le développement du réseau d'égouts aussi loin que j'ai pu et aussi vite qu'un processus bureaucratique le permet, mais ce n'était pas suffisant. J'ai perdu par quatre voix ma première campagne de réélection 24 mois plus tard. Je considère avoir manqué de temps.

J'ai passé les deux années suivantes sur la touche, voyant la négociation des traités redevenir la priorité de la bande. La création du centre de santé, une station-service le long d'une autoroute qui traverse notre réserve et d'autres projets sont au point mort, et le réseau d'égouts présente toujours des risques pour la santé. Après deux ans sur la touche, je me suis présenté pour un deuxième mandat. Dans mon premier mandat, j'ai dû établir de bonnes relations avec Affaires indiennes, et après ma réélection, il n'a fallu qu'une courte rencontre et le nouveau réseau d'égouts était à nouveau sur les rails.

Je me suis ensuite penché sur la crise du logement et, même si nous avons réussi à obtenir l'approbation pour construire 30 maisons, un autre mandat, un autre 24 mois s'était envolé, et j'ai perdu l'élection suivante par trois voix.

Je suis retourné sur le banc un autre deux ans, où j'ai regardé le développement de la communauté ralentir à nouveau en faveur du processus des traités. J'arrive maintenant à la fin de mon troisième mandat et, si l'histoire se répète, je ne suis pas sûr que j'aurai l'énergie pour me représenter dans deux ans. Notre village est pauvre; le financement public est fondé sur une formule, et nous n'avons simplement pas les chiffres pour pouvoir recevoir beaucoup de fonds du gouvernement. Par exemple, Santé Canada nous a récemment offert 250 000 \$ pour une installation médicale, ce qui ne correspond pas du tout à nos besoins.

Nous devons gérer nos fonds soigneusement et nous avons souvent des décisions difficiles à prendre. Il faut faire des sacrifices, ou du moins des compromis, pour réussir à apporter de véritables changements. Le gouvernement de la bande a donc des choix difficiles à faire. C'est une réalité politique bien établie que chaque gouvernement doit adopter des programmes impopulaires au début de son mandat s'il espère être réélu. Le premier ministre Campbell a quatre ans pour faire oublier à ses électeurs la TVH avant qu'ils retournent aux urnes. Quand on ne dispose que de deux ans, les décisions difficiles doivent être prises et mises en oeuvre en quelques semaines, pas en quelques mois ou en quelques années.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour parler brièvement de la nécessité de réformer les dispositions en vue de la révocation des représentants élus. Il y a seulement cinq membres sur notre conseil et, même si nous ne sommes pas toujours d'accord, les cinq membres doivent être présents. Affaires indiennes ou les représentants haussent les épaules, impuissants, lorsqu'on leur demande de nous aider à révoquer un conseiller qui ne participe pas aux réunions du conseil ou qui n'assume pas ses responsabilités. Nous avons besoin d'une disposition de révocation permettant de destituer rapidement des membres élus dans ces circonstances. Ne pensez même pas mettre cela en place avant de faire passer à quatre ans la durée du mandat, pour des raisons évidentes.

Similarly, with the effective appeals mechanism, there are many horror stories about First Nations communities that have had their government body tied up in knots while Indian Affairs considers that appeal to election results. This has to change and, in my opinion, we would be better served by election appeals and recall mechanisms that provide delegated authority to the First Nations appointed bodies.

Thank you very much for this opportunity to address you on these issues today. I thank you and your individual and collective interest in committing to improve the electoral system for First Nations.

The Acting Chair: Thank you, chief.

I would now ask Chief Daniels to speak, and then we will ask some questions.

Randy Daniels, Chief, Malahat First Nation: Thank you. I will be reading this summary, and I am going to speak my language, which is from the Samish territory in Malahat.

[The witness spoke in his native language.]

I would like to start by thanking the Squamish Nation for allowing me on their traditional territory. As well, my thanks go to the Senate committee for allowing me to present our views on the election process.

My name is Hulqumenum, Chief Randy Daniels. I am elected chief of the Malahat First Nation located on the southern Vancouver Island.

The present election rules requiring two-year terms have held our people back and limited our ability to make progress once we elect a chief and council. In the case of the Malahat, a term of three or four years would be more beneficial, as it would allow us to make progress without interruption on our new council's vision.

The three-year period would not work for all First Nations, of course. Some bands do well with the current legislation, some, like Malahat, do better without. The point we would like to stress is that each band should be able to decide for itself the length of term that would be beneficial for its members. We hope that the Senate will allow bands this option in the future.

This two-year system has put us in a Hatfields and McCoys situation. When it comes to election time every two years, the families gather together to put people in the office. In the past with the hereditary chief system, the leaders were just up front with the families. The hereditary system involved the leader of the families, and he would have his workers beside him, whether it be fisheries, whether it be for collecting herbs and collecting things for the wintertime. That would be the hereditary system.

The way it is now, an elected chief and council would have a programme or a project started, and from the 1960s, as far as I have known back, the next chief in council the two years after would totally change everything, they would not follow up from

De la même façon, avec les mécanismes d'appel efficaces, il y a beaucoup d'histoires d'horreur entourant les communautés des Premières nations qui ont vu leur organisme gouvernemental paralysé pendant qu'Affaires indiennes examine l'appel contre le résultat électoral. Il faut que cela change et, à mon avis, nous serions mieux servis par des processus d'appel des élections et des mécanismes de révocation qui permettent de déléguer le pouvoir aux organismes non élus des Premières nations.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de vous parler de ces questions aujourd'hui. Je vous remercie de votre engagement, en tant que personne et en tant que groupe, à améliorer le système électoral des Premières nations.

Le président suppléant : Merci, chef.

Je demanderais maintenant au chef Daniels de prendre la parole, et ensuite nous poserons des questions.

Randy Daniels, chef, Première nation Malahat : Merci. Je lirai le résumé, et je vais parler dans ma langue, qui provient du territoire des Samish, à Malahat.

[Le témoin parle dans sa langue maternelle.]

J'aimerais commencer par remercier le peuple Squamish de m'accueillir sur son territoire traditionnel. Je remercie également le comité sénatorial de me permettre d'exprimer mon opinion sur le processus électoral.

Mon nom est Hulqumenum, chef Randy Daniels. Je suis le chef élu de la Première nation Malahat, située dans le sud de l'île de Vancouver.

Les règles électorales actuelles exigeant des mandats de deux ans ont l'effet d'un boulet pour notre peuple et limitent sa progression une fois le chef et les conseillers élus. Chez les Malahat, un mandat de trois ou quatre ans serait préférable puisqu'il nous permettrait d'avancer sans être freinés par la vision d'un nouveau conseil.

Bien entendu, cette période de trois ans ne serait pas idéale pour toutes les Premières nations. Certaines bandes se débrouillent bien avec la loi actuelle, d'autres, comme les Malahat, s'en passeraient. Il est essentiel que chaque bande soit capable de décider elle-même la durée de mandat la plus avantageuse pour ses membres. Nous espérons que le Sénat donnera ce choix aux bandes.

Ce système de mandats de deux ans a provoqué des guerres de clans. À chaque campagne électorale, tous les deux ans, les familles se rassemblent pour nommer les leurs. Auparavant, sous un système de chef héréditaire, les chefs prenaient les devants, épaulés par les familles. Ce système nécessitait la participation des chefs de famille et des travailleurs qui se trouvaient à leurs côtés, qu'ils soient pêcheurs, cueilleurs ou simplement des personnes chargées de préparer la famille pour l'hiver. Le système héréditaire fonctionnait comme ça.

Aujourd'hui, un chef et des conseillers élus lancent un programme ou un projet, et le chef et les conseillers élus deux ans plus tard changent tout sans tenir compte de ce que le chef et les conseillers qui les ont précédés ont déjà fait. C'est comme ça

the former chief and council. Under the hereditary system the chief would be picking out the people that would be meeting for the wintertime, summer.

The three- or four-year term will work the best for the Malahat. I do not like to see our community fall apart come election time and turn against each other just for the sake of sitting in a seat. In the past we were leaders in action, and now it is leaders in position, and that is how it has really affected our local First Nations.

The Acting Chair: Thank you. I have a couple of comments and then I will turn it over to Senator Greene Raine.

I have to agree with Chief Bob that the first time you run you really do not know what you are getting into. The difference is you had the courage to run again, and I did not have the courage to run again.

One of the things we keep talking about is the period of time of service for the council and the chief, and there seems to be differing opinions. Not too many like two years, some like three and some like four, so I wonder what you would think about a recommendation that an election be for a period not exceeding four years. That would meet Chief Daniels' concern that the individual band should be allowed to decide what the length of time is. What would you think of that recommendation? Chief Bob first.

Mr. Bob: The term "not more than four" sounds all right. It would depend on the community. I would recommend, if you are going to make changes through the Indian Act recommending not more than a four-year term, that the community be allowed to look at the reforms within themselves, almost like the custom provision.

As for Nanoose, we do not use the phrase "custom elections." We have turned away from that because that causes too much turmoil. When you start talking "customs," a lot of our young people do not know what our customs used to be. So the four-year term, yes, I agree with it not more than four, and still allowing the individual, if he did serve the four-year term, that he still be allowed to run again for that seat.

The Acting Chair: Oh, yes.

Mr. Bob: As long as that is in there.

The Acting Chair: I do not think that anybody that has been before us has ever suggested that you were limited to one term, it was simply how long should that term be. So it would allow that flexibility, because it is up to, and so you could do three, you could do two, you probably could do staggered, if you wanted, that kind of a recommendation.

Mr. Bob: That is the approach we are looking at, a staggered election. I have heard comments from communities who have gone into the four-year term. Some say it is too long, some say it is not long enough. It is up to the individual communities. The smaller communities have different challenges than the larger communities. I and my brother here are both from small

depuis les années 1960, d'aussi loin que je me souviens. Dans un système héréditaire, le chef choisit les personnes qui se rencontreront à l'hiver ou à l'été.

Un mandat de trois ou de quatre ans serait la meilleure solution pour les Malahat. Je n'aime pas voir notre communauté s'entredéchirer à chaque campagne électorale juste pour le plaisir d'arracher un siège. Avant, c'était l'action qui nous menait. Aujourd'hui, c'est le poste. Cette mentalité a réellement fait mal à nos Premières nations.

Le président suppléant : Merci. Avant de passer la parole au sénateur Greene Raine, j'aimerais formuler quelques commentaires.

Je suis d'accord avec le chef Bob : la première fois qu'on présente sa candidature, on ne sait vraiment pas ce qui nous attend. La différence, c'est que contrairement à moi, vous avez eu le courage de vous présenter une nouvelle fois.

On parle beaucoup de la durée du mandat du chef et des conseillers, et les points de vue semblent varier d'une personne à l'autre. De rares personnes approuvent les mandats de deux ans, d'autres préfèrent les mandats de trois ans, d'autres encore, de quatre ans. Quel serait votre avis si nous recommandions que les mandats ne doivent pas durer plus de quatre ans? Cette recommandation irait dans le même sens que les préoccupations du chef Daniels, qui souhaite qu'une bande choisisse seule la durée des mandats. Qu'en pensez-vous? Chef Bob, désirez-vous répondre en premier?

M. Bob : Le terme « au plus quatre ans » me semble correct. Tout dépend de la communauté. Si vous modifiez la Loi sur les Indiens et que vous recommandez des mandats d'une durée maximale de quatre ans, je suggère que la communauté puisse elle-même étudier les réformes, presque comme si c'étaient des dispositions coutumières.

Dans le cas des Nanoose, nous n'utilisons pas le terme « élections coutumières ». Nous nous en sommes éloignés parce que ce terme cause trop de problèmes. Un grand nombre de nos jeunes ne savent pas de quoi on parle lorsqu'il est question de « coutumes ». Je me range du côté d'un mandat maximal de quatre ans tout en permettant à une personne qui a déjà rempli un mandat de quatre ans de briguer de nouveau le même siège.

Le président suppléant : Oh, oui.

M. Bob : Tant que cet élément s'y trouve...

Le président suppléant : Personne ici ne suggère une limite d'un mandat. Nous parlions de la durée maximale d'un mandat. On retrouve la souplesse nécessaire dans cette recommandation parce qu'il est question d'un plafond. Les mandats pourraient durer deux ou trois ans, ou bien vous pourriez tenir des élections échelonnées si c'est ce que vous souhaitez.

M. Bob : Nous envisageons des élections échelonnées. J'ai entendu des commentaires de la part de membres de communautés qui utilisent les mandats de quatre ans. Certains disent que c'est trop long, d'autres, pas assez. Tout dépend de chaque communauté. Les défis qui attendent les petites communautés sont différents de ceux que doivent relever les

communities. I would say the four-year term, up to four years, would give the community an opportunity to decide if they want three or four. The two years just does not work.

The Acting Chair: Chief Daniels, your comments.

Mr. Daniels: For your information, Malahat and Nanoose are descendants of the Douglas Treaty with the Saanich Inlet/Douglas Treaty tribes. So there has been mention of Malahat discussions with the Saanich Inlet tribes and working up some kind of a relationship in that area of elections all at the same time, and it is up for discussion. I think a four-year term would probably do well for us and other nations in the Saanich Inlet. I cannot speak for them, but, like I say, it is in the beginning stages.

Also, we are in a Te'mexw Treaty Association where there are five First Nations, and I think maybe the same can apply to that. We have never mentioned or discussed it, but I think it is a good idea, but I think four would be work well.

The Acting Chair: Who are the five nations that are involved in the treaty?

Mr. Daniels: That is the T'sou-ke First Nation, Beecher Bay First Nation, Songhees First Nation, Snaw-naw-as First Nation, Nanoose, and Malehel, the Malahat First Nation. Did you want the Saanich tribes?

The Acting Chair: No, that is okay. I have a map here that I am just looking at to try to figure it out.

Senator Raine: Thank you very much, Chief Bob and Chief Daniels, for coming today. We really appreciate you taking the time and it is very important for us to listen to as many chiefs as possible. I know that all of the different communities have different challenges, and so the thought of having one formula for everyone is not what we are thinking of at all.

What I would like to ask both of you is this: you are currently doing your elections under the Indian Act legislation. Have you looked into reverting to custom elections, so-called custom elections, and if so, are there any barriers to doing that that you have come up against?

Mr. Bob: Well, Snaw-naw-as are looking at it. We looked at it about ten years ago for the first time. When it got before our community, it caused kind of a turmoil amongst our community members, because, as I was saying, our young people do not really understand the word "custom," they have a different version of it. What happened is that one side of the family said they supported the hereditary side of the family and that, "If we are going custom, that is the route we should take," and the other half of the reserve said no. So that kind of derailed our first attempt at it. We did not get very far into it.

The second time we approached it was in my first year of this term, and people were more receptive to it. One of the downfalls is that we have a two-year term, and it takes more than two years to

plus grandes. Mon frère et moi, nous venons de petites communautés. À mon avis, en proposant des mandats pouvant aller jusqu'à quatre ans, on permettrait à la communauté de choisir ce qu'elle veut. Les mandats de deux ans ne fonctionnent pas.

Le président suppléant : Chef Daniels, vos commentaires?

M. Daniels : Pour votre information, les Malahat et les Nanoose sont des descendants des tribus signataires des traités de Douglas et de Saanich Inlet. On a mentionné les discussions des Malahat avec les tribus de Saanich Inlet et nous tentons d'établir des liens pour que les élections soient tenues partout en même temps. On en discute actuellement. À mon avis, un mandat de quatre ans serait bénéfique non seulement pour nous, mais aussi pour les autres nations de Saanich Inlet. Je ne peux pas parler en leur nom mais, comme je viens de le dire, nous n'en sommes qu'aux premiers pas.

De plus, nous faisons partie de la Te'mexw Treaty Association, qui est composée de cinq Premières nations, et je crois qu'un mandat de quatre ans pourrait également s'y appliquer. Nous n'en avons jamais parlé, mais je crois qu'un mandat de quatre ans serait une bonne idée.

Le président suppléant : Quelles sont les cinq nations qui participent au traité?

M. Daniels : Ce sont les Premières nations T'sou-ke, Beecher Bay, Songhees et Snaw-naw-as, ainsi que les Nanoose et les Malehel, qui forment la Première nation Malahat. Voulez-vous que je parle des tribus Saanich?

Le président suppléant : Non, merci. J'ai une carte ici que je consulte pour mieux comprendre.

Le sénateur Raine : Merci beaucoup, chef Bob et chef Daniels, d'être venus aujourd'hui. Nous sommes heureux que vous ayez pris le temps nécessaire et nous estimons qu'il est très important d'entendre le plus de chefs possible. Je sais que toutes les communautés ont leurs propres préoccupations, et soyez sans crainte, nous ne voulons pas imposer la même formule à tout le monde.

Vos deux communautés élisent leurs dirigeants conformément à la Loi sur les Indiens. Avez-vous envisagé de retourner à des élections dites coutumières et, le cas échéant, y a-t-il des obstacles qui vous en empêchent?

M. Bob : Les Snaw-naw-as l'envisagent. Nous y avons pensé pour la première fois il y a environ dix ans. Cette idée a causé des ennuis au sein de notre communauté parce que, comme je le disais plus tôt, nos jeunes ne comprennent pas vraiment le terme « coutumier ». Leur définition est différente de la nôtre. Ce qui s'est produit, c'est qu'une partie de notre famille soutenait la question de l'hérité et que celle-ci devait être privilégiée si nous procédions à des élections coutumières, tandis que l'autre moitié des membres de la réserve s'y opposait. Cette histoire a fait dérailler notre première tentative, qui n'est pas allée très loin.

Nous sommes revenus sur le sujet au cours de la première année mon présent mandat et les gens étaient plus réceptifs. Malheureusement, le processus durera plus longtemps que notre

get this passed. So as you are well aware, even in the federal and the provincial government, if you start something and it gets rolling and it is not passed before your term is up, there is a good chance it is going to get derailed again. So this is what has happened. My election is coming up, we have not even had a chance to have our referendum.

The other thing I found very disheartening about it was that we figured if our community took a look at it and had our lawyers look at it, that would be good enough, because we would be a self-determining people. Then we were told that, no, we would have to come to Vancouver to the lawyers here at INAC, then go from the lawyers at INAC to the lawyers at Ottawa. You are looking at three or four years before it would be passed.

On top of that, another thing in our way is that we are in the treaty process. We are finding that for anything we try to attempt to do today, because we are still governed under the Indian Act, the bureaucrats say, "Well, you are in a treaty process, we really do not want to get involved in that, let's wait and see." I have been waiting 25 years for this treaty, and the way they are talking now, do I have to wait another 25 years before we can make improvements on our band? They have the fiduciary responsibility of not taking care of us, but allowing these rules and laws to go ahead. There is some land we want designated. Again, we were told, because we were going under this land code, that they do not want to pursue that.

So that is it, the bureaucrats, we have stumbling blocks everywhere you turn.

Senator Raine: I almost had to laugh when you said that, because we have heard this many times, but then I said to myself I should not laugh, this is a very serious problem.

Mr. Bob: It is.

Senator Raine: And that is one reason why we are studying this issue, because we recognize it is a very serious problem.

Did you get far enough along in looking at your proposed custom code to come up with how you have nominations and you would look at representation by family groups, and when you started talking about it the second time and you decided not to use the word "custom," what are you calling it now?

Mr. Bob: Just reframing our election code.

Senator Raine: Reframing the election code?

Mr. Bob: The issue is still being brought up. In Nanoose, we are all descendants of one man, my great-grandfather, Nanoose Bob, we are all descendants of this individual. We had a small pox epidemic and we had a mess in our village, but today I find it kind of comical. Our young people are saying we are five distinct families, when we are all descendants of one man.

mandat de deux ans. Comme vous le savez tous, parce que la même chose se produit au fédéral et dans les provinces, si vous démarrez un projet et qu'il n'est pas terminé à la fin de votre mandat, le projet risque de se retrouver sur une tablette. C'est ce qui se produit chez nous. Mon mandat s'achève et nous n'avons même pas eu la chance de tenir un référendum sur la proposition.

Il était également décourageant de croire qu'il suffisait que notre communauté, puis nos avocats, jettent un coup d'œil pour régler la question, parce que nous serons alors autonomes, alors qu'on nous a plutôt dit que nous devrions aussi rencontrer les avocats d'AINC à Vancouver, puis à Ottawa. Il nous faudra trois à quatre ans pour qu'une telle proposition soit adoptée.

De plus, nous sommes en plein processus de négociation de traité. Comme nous sommes toujours sous la tutelle de la Loi sur les Indiens, dès que nous voulons faire quelque chose, les bureaucrates répondent que nous sommes en processus de négociation de traité, qu'ils ne veulent pas s'immiscer dans le processus et qu'il vaut mieux attendre un peu. J'ai attendu ce traité 25 ans et, si je me fie à leurs propos, je risque d'attendre 25 autres années avant de voir des améliorations au sein de notre bande. Leurs responsabilités fiduciaires ne consistent pas à s'occuper de nous, mais à permettre l'entrée en vigueur de ces règles et de ces lois. Il y a des terres que nous souhaitons voir désignées. Encore une fois, parce que nous allons changer de code foncier, on nous dit qu'on ne veut pas s'engager dans le processus.

Alors, voilà, les bureaucrates sont comme des dos d'âne installés partout sur notre chemin.

Le sénateur Raine : J'ai eu envie de rire en vous écoutant parce que j'ai souvent entendu cette histoire, mais je me suis retenue. C'est un problème très sérieux.

M. Bob : En effet.

Le sénateur Raine : C'est une des raisons pour lesquelles nous examinons cette question. Nous reconnaissons que c'est un problème très sérieux.

Vous êtes-vous rendus assez loin dans votre examen du code coutumier proposé pour étudier le mode de nomination de vos représentants, et envisager la représentation par groupes familiaux? Quel terme avez-vous utilisé lorsque la question est revenue sur la table et que vous avez décidé d'éviter le terme « coutumier »?

M. Bob : Nous avons tout simplement parlé de remanier notre code électoral.

Le sénateur Raine : Remanier votre code électoral?

M. Bob : La question est toujours à l'examen. À Nanoose, nous sommes tous les arrière-petits-fils d'une personne, mon arrière-grand-père Nanoose Bob. Nous avons vécu une épidémie de variole qui a fait beaucoup de dégâts dans notre village, mais aujourd'hui, je trouve la scène plutôt amusante. Nos jeunes disent que nous sommes constitués de cinq familles distinctes alors que nous sommes tous les descendants du même homme.

So they start talking about family heads. Traditionally the eagle crest belongs to the head of the house, the head of the family, the oldest of the family who is usually the spokesperson. Or that family will choose who that spokesperson is going to be. So we run into a little bit of problems, because right now the family group in our community is divided. The great-grandfather had two wives, so you have the eldest of first family and the eldest of the second family both saying they are the eldest of the family. So if you start talking about custom and using these words, that is why I say we try to stay away from that word, because it has ramifications. We are looking at it and we are going to be getting there, yes.

Senator Raine: One final question then. Would you look at having a special councillor or representative for the people who are living off reserve? Maybe I should even rephrase that, how would you communicate and how would you involve those people who live off the reserve?

Mr. Bob: Well, since the *Corbière* decision, we, by law, have to keep in touch with our people who live off our reserve. Come election time we have to locate all of them, because as I say, we are coming up to our election, my election is December 3, nominations are in October. After the nominations we have to get hold of these people who live off reserve and mail them the ballots. That is one way to get hold of them.

A second route is through treaty, we have to keep our membership list updated, so we receive some funding for that, so that is how we keep in touch with our people who are off reserve. Taking a step back, when you are a small community not in the treaty process, you do not receive funding the way we did through treaty negotiations to try to locate all your members.

We are still being funded based on the 1993 census. Then, Nanoose had 145 members, but we have over 200 now. So that is a problem, but we try our very best. It is well known our people are transient, they move from one place to another. I am fortunate. We have four families who live in the States. The rest of our family has just moved from reserve to reserve or to move with family to family, and that is how we keep in touch.

Senator Raine: If you do not mind, just one other question. You said you are funded based on the 1993 census. Is this because you are in treaty?

Mr. Bob: No. It applies through health and everything. It is the base of the formulas for everything we do.

Senator Raine: 1993?

Mr. Bob: Some things have changed, not all of it.

Senator Raine: That is shocking, I did not know that. Thank you very much. And Chief Daniels, if you care to comment on the same questions.

Puis ils se mettent à parler des chefs de famille. Traditionnellement, l'emblème de l'aigle appartient au chef de la maison, au chef de la famille, à celui qui est l'aîné de la famille, et qui agit à titre de porte-parole. Sinon, la famille choisit le porte-parole. Nous avons actuellement quelques problèmes parce que le groupe familial dans notre communauté est divisé. Notre arrière-grand-père a eu deux épouses. Nous avons donc l'aîné de la première famille et l'aîné de la deuxième, qui affirment tous les deux qu'ils sont les plus anciens de la famille. Si jamais nous parlons de coutumes et que nous utilisons ces mots... C'est pourquoi je m'en tiens loin, parce que ces mots ont leurs ramifications. Nous étudions la question et nous finirons par nous rendre au but.

Le sénateur Raine : Une dernière question, alors. Envisageriez-vous la possibilité d'avoir un conseiller ou un représentant spécial pour les personnes qui vivent hors réserve? En d'autres mots, comment communiquez-vous avec les personnes hors réserve et comment vous assurez-vous de leur participation?

M. Bob : Eh bien, depuis la décision *Corbière*, nous sommes tenus par la loi de garder le contact avec nos membres hors réserve. Lorsqu'arrivent les élections, nous devons tous les retrouver. Comme je le disais, nos élections approchent, elles auront lieu le 3 décembre et les nominations sont en octobre. Après les nominations, nous devons communiquer avec les gens qui vivent à l'extérieur de la réserve et leur poster les bulletins de vote. Nous pouvons les joindre de cette manière.

La deuxième voie passe par le traité. Nous devons tenir notre liste de membres à jour et nous recevons de l'argent pour le faire. C'est ainsi que nous gardons le contact avec nos membres qui vivent à l'extérieur de la réserve. Avec le recul, une petite communauté qui ne participe pas à un processus de négociation de traité ne bénéficie pas du même financement pour joindre tous ses membres que celui qui nous a été offert dans le cadre des négociations.

Nous sommes toujours financés selon le recensement de 1993. À l'époque, on comptait 145 membres à Nanoose. Nous sommes plus de 200 aujourd'hui. C'est donc un problème, mais nous faisons de notre mieux. On sait bien que notre peuple est nomade et qu'il se déplace d'un endroit à l'autre. Je suis chanceux. Nous avons quatre familles qui vivent aux États-Unis. Les autres membres de notre famille n'ont qu'à se promener de réserve en réserve ou de famille en famille. C'est ainsi que nous gardons contact.

Le sénateur Raine : Si vous permettez, j'ai une dernière question. Vous dites que vous êtes financés selon les données du recensement de 1993. Est-ce parce que vous négociez actuellement un traité?

M. Bob : Non. Le financement est calculé pour la santé et tout le reste, et on s'appuie sur ces données pour tout ce que nous faisons.

Le sénateur Raine : 1993?

M. Bob : Quelques éléments ont changé, mais pas tous.

Le sénateur Raine : C'est très surprenant, je ne savais pas. Merci beaucoup. Chef Daniels, désirez-vous répondre aux mêmes questions?

Mr. Daniels: Can you repeat the question?

Senator Raine: Yes. I was asking have you considered going into what is called the "Custom Election Code," and if so, have you found any impediment in your way? My second question was about how would you have nominations and how would you contact the voters and how would you involve the off-reserve people?

Mr. Daniels: Thank you. The Malahat First Nation has about 150 on and just a little over 150 off reserve. As I mentioned earlier, I would like to get away from this Hatfield and McCoys situation. If I can bring this to our members and let them know that if this can be resolved using the custom or local custom, then I think it would work.

I just brought this to some of our staff members and some of our council. We have two councillors. One of the ways I would like to see it in our area, this is my own personal recommendation, is that we have a representative from families, up to a maximum of six, and that they stay in their seat until they are 99, and the only one that would rotate would be the chief with elections every four years.

Having that in place, I think we can eliminate, in our area, the Hatfields and McCoys. I do not think our people like the strain, it does get unbearable sometimes. I think our nomination system is bizarre. People are gathering already to put people in place just for the position itself, not for what they can do, and I think that is what is sad about our operations. Thank you.

Senator Raine: Thank you.

The Acting Chair: Thank you for coming today. I keep having to repeat myself because we keep going to different panels, but this is an incredibly important process in what is an even larger process. The elephant in the room is Indian Affairs and the Act. This is just one small piece of it. At the end of the day it is going to take the end of that Act and a different way of relating with the First Nations and Aboriginal peoples in this country. So I thank you very much for coming today, and we will recess for five minutes. Thanks again.

Mr. Daniels: I just want to salute each and everyone involved in this big work. It is something that I think we have needed for a long time, not only in B.C., but right across Canada, and it is something that I have witnessed as almost something that I described today. I just want to thank you all.

The Acting Chair: Thank you.

Mr. Bob: I just want to say thank you also for this opportunity, but I would also like to also state that when you do start talking about changing or eliminating the Indian Act, you must remember that there are smaller communities out there who do not have a chance to come and be represented at tables like this. We are very proud people. Even if we only have 14 members in our community, we are a nation and we stand and treat ourselves as such. So some of them do not have the opportunity to come and sit at this table, because they are very strained with their

M. Daniels : Pouvez-vous répéter les questions?

Le sénateur Raine : Oui. Je demandais si vous aviez envisagé l'utilisation d'un code électoral coutumier et, le cas échéant, si vous aviez dû surmonter des obstacles. Ma deuxième question portait sur la manière dont s'effectuaient les mises en candidature et sur la façon de contacter les électeurs et de faire participer les membres hors réserve.

M. Daniels : Merci. À Malahat, nous sommes 150 sur la réserve et un peu plus de 150 à l'extérieur. Comme je l'ai dit plus tôt, j'aimerais m'éloigner de cette guerre des clans. Si j'en fais la proposition à nos membres et que je leur dis qu'on peut résoudre la question en utilisant les coutumes locales, je crois que ça pourrait marcher.

J'en ai fait la remarque tout récemment à quelques-uns de nos employés et conseillers. Nous avons deux conseillers. À mon avis, dans notre région, nous devrions avoir un représentant par famille, six tout au plus, qui conserve son siège jusqu'à l'âge de 99 ans. Le seul changement concernait le chef, qui serait élu tous les quatre ans.

Avec ce système, je pense que nous pourrions éliminer les guerres de clans dans notre région. Je ne crois pas que notre peuple aime les déchirements, qui sont parfois insupportables. Je crois que notre système de mise en candidature est étrange. Les gens se rassemblent pour nommer des gens en ne pensant qu'au poste, et non aux projets à accomplir. Je trouve cette situation triste. Merci.

Le sénateur Raine : Merci.

Le président suppléant : Je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Je me répète constamment à chaque groupe de témoins, mais ce processus est une composante extrêmement importante d'un processus encore plus important. Le problème qu'on refuse de voir, c'est le ministère des Affaires indiennes et la loi. Ceci n'est qu'une pièce du casse-tête. La conclusion à tirer, c'est qu'il faudra signer la mort de cette loi et trouver une nouvelle façon de tisser des liens avec les Premières nations et les Autochtones de ce pays. Je vous remercie beaucoup de votre présence aujourd'hui. Nous prendrons une pause de cinq minutes. Merci.

M. Daniels : J'aimerais juste lever mon chapeau à toutes les personnes engagées dans ce travail colossal. À mon avis, c'est ce dont nous avons besoin depuis longtemps, non seulement en Colombie-Britannique, mais aussi partout au pays, et ça ressemble en de nombreux points à ce que j'ai décrit aujourd'hui. Je vous remercie sincèrement.

Le président suppléant : Merci.

M. Bob : Je veux vous remercier de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui, mais je voudrais aussi mentionner que lorsque vous commencez à parler de modifier ou de supprimer la Loi sur les Indiens, vous devez vous rappeler qu'il existe de plus petites communautés là-bas qui n'ont pas la chance de venir et d'être représentées à des tables comme celle-ci. Nous sommes très fiers. Même si notre communauté ne compte que 14 membres, nous sommes une nation et nous nous considérons comme tel. Ainsi, certaines communautés n'ont pas la possibilité de venir et de

dollars, and they hope that some of us who come out will pass that on. Since I have been involved being a chief, one of my main things is to always speak on behalf of the small communities who do not have the opportunity to come and speak in these situations. Thank you.

The Acting Chair: Well, almost universally the message we get, is that when you come before us, you are speaking for those smaller communities. There is no question that any changes to that Act will be generated from the First Nations, big and small. It cannot come from government, it has to come from the people. Again, my thank you. We will recess for five minutes.

(The committee suspended.)

The Acting Chair: We are now back in session. This is our fourth and final panel. After this we will have an open-mike session. I would like to welcome Chief Janet Webster from the Lytton First Nations and Eugene Bryant, who is a councillor, if I get this wrong, you correct me, of the Lax kw'alaams Band.

Mr. Bryant: Yes.

The Acting Chair: My language skills are getting better from being on this committee. I would ask Chief Webster, please, to go first. As you know, we are looking at the elections issue under the Indian Act, and we are looking for guidance on what we are looking for in making recommendation as part of this committee. So I welcome you today.

Ms. Webster: Thank you. First of all, on the question of term, a two-year term is too short. We are a small community, only 900 or 50 per cent on reserve. We do have 57 reserves within the band, and it is spread out east and west along the Fraser River. We have a lot of diverse needs in our community, so the two-year term is too short. It does cause people to focus on politics within a community. We just get started on settling the pre-election and the after-effects of an election to get everybody used to the new chief or council. We are very fortunate in our time that we had little turnover on our council members, but at times we had a turnover of a chief, and it still is an adjustment for our community.

We are in the process of looking at a leadership code. We still need to bring it to our membership. It was drafted in 2007. I was out of office for two years, and it has not gone to the membership yet for approval, so I still need to get on that to present to our members.

We have a council member of 12, and again there are diverse visions of the direction for the band. In our election code we are looking at cutting it down to maybe seven council members and one chief, and we are looking at three- or four-year terms.

s'asseoir à cette table parce qu'elles n'en ont pas les moyens et elles espèrent que certains d'entre nous transmettront leur message. Depuis que je suis chef, je me fais un point d'honneur de toujours parler au nom des petites communautés qui n'ont pas la possibilité de se déplacer et de prendre la parole dans ces situations. Merci.

Le président suppléant : Eh bien, le message que nous recevons presque toujours, c'est que lorsque vous vous présentez devant nous, vous parlez pour ces petites communautés. Il ne fait pas de doute que toute modification apportée à la loi viendra des Premières nations, grandes et petites. Ça ne peut venir du gouvernement, ça doit venir du peuple. Encore une fois, mes remerciements. Nous suspendons la séance pour cinq minutes.

(La séance est suspendue.)

Le président suppléant : Nous reprenons maintenant la séance. C'est notre quatrième et dernier groupe. Nous aurons ensuite une séance à micro ouvert. J'aimerais souhaiter la bienvenue au chef Janet Webster, de la Première nation Lytton, et à Eugene Bryant, conseiller — corrigez-moi si je me trompe — de la bande Lax Kw'alaams.

M. Bryant : Oui.

Le président suppléant : Mes compétences linguistiques s'améliorent depuis que je siège à ce comité. Je demanderais au chef Webster, s'il vous plaît, de commencer. Comme vous le savez, nous examinons la question des élections au regard de la Loi sur les Indiens, et nous cherchons à être orientés en vue de formuler nos recommandations en tant que membres de ce comité. Je vous souhaite donc la bienvenue aujourd'hui.

Mme Webster : Merci. Tout d'abord, en ce qui concerne la durée des mandats, une période de deux ans s'avère insuffisante. Nous sommes une petite communauté, seulement 900 membres, ou 50 p. 100 qui vivent dans les réserves. La bande est constituée de 57 réserves réparties à l'est et à l'ouest le long du fleuve Fraser. Les besoins sont nombreux et diversifiés dans notre communauté, alors les mandats de deux ans sont trop courts. Ça force les gens à concentrer leurs efforts sur les questions politiques au sein de la communauté. Nous avons à peine réglé les détails préélectorales et qu'il nous faut atténuer les répercussions des élections et habituer tout un chacun au nouveau chef ou au nouveau conseil. Nous sommes très chanceux que la composition de notre conseil demeure sensiblement la même, mais il nous est arrivé de changer de chef, et c'est toujours une adaptation pour notre communauté.

Nous travaillons actuellement à établir un code de leadership. Il a été rédigé en 2007, et il nous reste toujours à le présenter à nos membres. J'ai quitté le bureau pendant deux ans, et il n'a toujours pas été soumis aux membres pour approbation, alors je dois continuer de faire avancer ce dossier.

Le conseil est composé de 12 membres, et ici encore les visions divergent en ce qui a trait à l'orientation qu'il faut donner à la bande. Dans le cadre de notre code électoral, nous examinons la possibilité de réduire la taille du conseil à peut-être sept membres et un chef, et de faire passer les mandats à trois ou quatre ans.

We included both the on and off reserve members under the Indian Act, even prior to the *Corbière* decision. We notify our members through internet and newsletter mailouts, and we also advertise in the *Province* and the *Sun* to ensure that all our members are able to have access and notification of an election process, so as far as I can remember way back, we have always done that.

My understanding of the common day election is that all bands or municipalities would have an election day on the same day. I am not sure how communities would take that. One of the things we find in our office is because we are such a large band and have a large mailout, it costs a lot of money for us to send things off reserve. We have to give notification of election and then we have to do a ballot of the nominees and then we have to do another ballot mailout. We have to hire an electoral officer outside our office. We would still need to have our staff gather current addresses, fill the envelopes and type out the envelopes, taking time away from their other duties, so it is a lot of money. We did get help at one time, but that was taken away. We were looking at staggered election, but with elections in alternate years, it would cost more money, so we are not looking at that right now.

We are looking at the removal from office of a chief or councillor. Our leadership code will address the issue of someone guilty of fraud or sexual abuse or any other kind of Criminal Code violation. You cannot remove someone just because you do not like them or their stern and hard decisions, because they may have a good politic strategy, vision and planning. We have to be very careful because we do have large families in our community who could try to force a person out of office because they could not like him or the stand he takes.

The other thing we find in our community is that some council members are also staff members or programme managers. We are trying to address that through conflict of interest in our leadership code as well.

I am not sure about criteria for being a chief or councillor, but I know that in today's world, we have to look at business-oriented minds. We have to be creative and have networking skills and be professional when we work with other agencies. We need to ensure our councillors have the necessary skills. Some of those on my council do not know how to use the internet or new technology, so we need training dollars to train them. That is some of what we are looking at in our community.

Nous tenons compte des membres vivant à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve en vertu de la Loi sur les Indiens, et nous agissions ainsi même avant la décision *Corbière*. Nous avertissons nos membres au moyen d'Internet et de bulletins postaux, et nous publions aussi des annonces dans la *Province* et le *Sun* pour veiller à ce que tous nos membres soient avisés du processus électoral et puissent y participer, et, pour autant que je me souviens, nous avons toujours agi ainsi.

Ce que je comprends du jour d'élection commun, c'est que toutes les bandes ou municipalités tiendraient leurs élections le même jour. Je ne suis pas certaine de la manière dont les communautés le prendraient. L'une des choses que nous avons constatées dans notre bureau, c'est que puisque nous sommes une bande importante et que nos envois postaux sont importants, il s'avère très coûteux pour nous d'envoyer des documents à l'extérieur de la réserve. Nous devons aviser nos membres de l'élection à venir, procéder à un tour de scrutin, puis faire un nouvel envoi de bulletins. Nous devons engager un fonctionnaire électoral à l'extérieur de notre bureau. Nos employés doivent mettre à jour les adresses et préparer les enveloppes, ce qui leur demande du temps qu'ils pourraient consacrer à d'autres tâches, et cela se révèle très coûteux. Nous avons déjà obtenu de l'aide, mais on nous l'a retirée. Nous avons examiné la possibilité d'échelonner les élections, mais avec des élections une année sur deux, ça reviendrait encore plus cher, alors nous avons écarté cette possibilité pour l'instant.

Nous nous penchons sur la question de la destitution d'un chef ou d'un conseiller. Notre code de leadership va prévoir des dispositions dans le cas où une personne serait reconnue coupable de fraude, d'abus sexuel ou de tout autre type d'infraction au Code criminel. On ne peut destituer quelqu'un seulement parce qu'on ne l'aime pas ou qu'on juge ses décisions sévères; cette personne peut avoir une bonne stratégie politique, une vision et un bon sens de la planification. Nous devons nous montrer très prudents parce qu'il existe des familles importantes dans notre communauté qui pourraient essayer de forcer quelqu'un à quitter le bureau parce qu'elles ne l'aiment pas ou n'apprécient pas ses positions.

L'autre chose à laquelle nous sommes confrontés dans notre communauté, c'est que certains membres du conseil sont aussi des membres du personnel ou des gestionnaires de programmes. Nous tâchons de régler ce problème en intégrant la notion de conflit d'intérêts à notre code de leadership.

Je ne suis pas certaine des critères nécessaires pour être chef ou conseiller, mais je sais que dans le monde d'aujourd'hui, il faut être axé sur les affaires. Nous devons posséder des compétences en réseautage et faire preuve de créativité et de professionnalisme lorsque nous travaillons avec d'autres organismes. Nous devons nous assurer que nos conseillers possèdent les compétences nécessaires. Certains membres de mon conseil ne savent pas comment utiliser Internet ou les nouvelles technologies, alors nous avons besoin d'argent pour assurer leur formation. Ça fait partie des aspects que nous examinons dans notre communauté.

I agree with what has been said about the census they are using as the source of numbers in the funding formulas. It is outdated: the figures are not current, and some of our people do not participate in a census because they feel it is infringing on their rights.

We are a small community and we like to ensure a healthy council. I believe that if we have a healthy council, healthy leadership, then we will have a healthy community. We have been impacted by the residential schools, and a lot of our people have buried their problems either in alcohol or drugs or other social issues. As a result, as leaders we need to be healthy role models, so our people and our staff follow us and become healthy. This means no alcohol, no drugs and keeping a good mind and a good spirit.

Regarding changes in the Indian Act, we want to make sure that the fiduciary responsibility is not limited to transfers of responsibility to the bands or the council. Frequently, when responsibilities are transferred to our communities, we do not get the funding or resources that are needed to carry them out. We do not have the support staff necessary to carry out a lot of these duties.

The Acting Chair: Okay. Thank you very much, chief. Councillor.

Mr. Bryant: Good morning everyone. My name is Alkawikbias, I belong to the Gitwelgot Tribe, I hail from Lax kw'alaams, my crest is Ganada, the Raven, my name is Eugene Bryant, and I am an elected councillor for my community. We have 3,500-4,000 members. We have 1,171 eligible voters.

I would like to thank the First Nations who own this territory for allowing us to participate and to you for coming out and gathering this very important information. I agree with colleagues who have spoken that this is long overdue.

We are involved in putting our election regulations together, and have held meetings in our community in the City of Prince Rupert, in the City of Terrace and in Vancouver. A lot of our membership lives down south here as well as in the communities that I mentioned. We have been trying for years and years to include all our off-reserve members.

We have a new website that I think it is completed now, but we had one before. We have always tried to reach out to our membership, in the same ways that others have already mentioned: through families and through phone calls. We are always trying to get everyone interested in our elections.

One of the biggest problems we faced right off the bat, is the term "custom code". The first thing people thought of was our traditional customs, and they tried to integrate that into this election process from Ottawa, and it does not mix. We had a very difficult time trying to explain it. The confusion was unbelievable.

Je suis d'accord avec ce qui a été dit à propos du recensement à partir duquel sont tirés les chiffres utilisés pour établir le mode de financement. C'est dépassé : les chiffres ne sont pas à jour, et certains d'entre nous ne participent pas au recensement parce qu'ils estiment que cela va à l'encontre de leurs droits.

Nous sommes une petite communauté et nous désirons nous assurer de la solidité du conseil. Je crois que si le conseil est équilibré et qu'il en va de même du leadership, alors la communauté se portera bien. Les pensionnats ont eu sur nous des répercussions importantes, et beaucoup d'entre nous ont fui leurs problèmes en consommant de l'alcool, des drogues, et cetera. Nous devons donc, en tant que leaders, donner l'exemple afin que notre peuple et notre personnel nous suivent et soient équilibrés, ce qui implique de ne pas consommer d'alcool ou de drogue, et de conserver une bonne humeur et un bon esprit.

En ce qui concerne les changements apportés à la Loi sur les Indiens, nous voulons nous assurer que la responsabilité fiduciaire n'est pas limitée au transfert des responsabilités aux bandes ou au conseil. Il arrive fréquemment, lorsque des responsabilités sont transférées à nos communautés, que nous n'obtenions pas le financement ou les ressources nécessaires pour les assumer. Nous n'avons pas le personnel de soutien nécessaire pour effectuer une grande partie de ces tâches.

Le président suppléant : Très bien. Merci beaucoup, chef Webster. Monsieur le conseiller.

M. Bryant : Bonjour tout le monde. Je m'appelle Alkawikbias, j'appartiens à la tribu Gitwelgot, je suis originaire de Lax Kw'alaams, mon emblème est Ganada, le corbeau, je m'appelle Eugene Bryant et j'ai été élu conseiller de ma communauté. Notre communauté compte entre 3 500 et 4 000 membres, dont 1 171 électeurs admissibles.

J'aimerais remercier les Premières nations qui possèdent ce territoire de nous permettre de participer, et vous remercier d'être venus recueillir ces renseignements très importants. Je suis d'accord avec mes collègues qui ont dit que c'était depuis longtemps nécessaire.

Nous participons à l'établissement de nos règlements électoraux, et nous avons tenu des réunions dans notre communauté dans les villes de Prince Rupert et de Terrace, ainsi qu'à Vancouver. Beaucoup de nos membres habitent ici au sud, de même que dans les communautés que j'ai mentionnées. Nous essayons depuis des années d'inclure tous nos membres qui habitent hors réserve.

Nous avons un nouveau site web qui — je crois — est maintenant terminé, mais nous en avions un auparavant. Nous essayons toujours de rejoindre nos membres, par les mêmes moyens qui ont déjà mentionnés par d'autres : en passant par les familles et au moyen d'appels téléphoniques. Nous essayons toujours d'intéresser tout le monde à nos élections.

L'un des problèmes les plus importants auxquels nous avons été confrontés est le terme « code coutumier ». Les gens ont d'abord songé à nos traditions, et ils ont essayé de les intégrer à ce processus électoral d'Ottawa, ce qui n'a pas fonctionné. Il nous a été très difficile de tenter d'expliquer cela. La confusion était

It was very stressful, but we just kept moving forward. So what we call it now is our Lax kw'alaams Indian Band Election Regulations Code.

I believe the word "customs" should not be used, and if I had had that insight right off the start in our meetings and deliberations with my people, I would not even have mentioned it. It is very simple to get confused, with our traditional and hereditary system. We had to explain that our traditional and our hereditary system is a stand alone system. The electoral system that we are involved in is not a part of our life-style or our culture. So we had to explain that in that context.

I should let you know where we are located. We are about 30 kilometres along the coast from Prince Rupert. My community, Lax kw'alaams, borders Alaska. You may have heard about the Ridley Island gateway. That land is all part of our traditional territories.

Right now, our council includes one mayor and twelve councillors, it is a fair size. Our band election is on November 19. We are also putting forward this Lax kw'alaams Indian Band elections regulations code, which we are hoping our membership will accept. We have sent out brochures and our final copies of our draft. It has been quite an experience going through it.

I am the chair of the committee that worked on the proposal, and one of the things I noticed is that the four-year term is better for us, compared with a two-year term. The two-year term is just not worth it when you are looking at national and international global effects and what is happening in the world and how you are tied into it. The two-year term is not good for business, and that is what we are about. We are elected to look after our membership, so now comes in the business side of it.

One of the most important things for anybody to do to move forward to establish any kind of business is building relationships and trust with the proponents or those you are dealing with. If you can build that trust and that friendship, it will make any kind of negotiations a lot easier. Two years does not give time for that.

Four years will give you a good shot at building good strong relationships overseas. We have an office in Beijing. We have been dealing with the Japanese. We have been talking global for a long time but are just moving along in that area. We are going to meet and deal with stumbling blocks here and there.

The four-year term and what was recommended earlier, four-year terms or less depending on what the people want, was a good recommendation.

One of the questions we got from all four places we had to visit was what if you elect someone for a four-year term and that person turns out to be a bad politician. Remember, we had to visit

incroyable. C'était très stressant, mais nous avons continué à aller de l'avant, et nous appelons maintenant ce code le code de réglementation sur les élections de la bande indienne Lax Kw'alaams.

Je crois que le mot « coutume » ne devrait pas être utilisé, et si j'avais eu cette perspicacité dès le début des réunions et des délibérations avec mon peuple, je ne l'aurais même pas mentionné. Il est très facile de semer la confusion, avec notre système traditionnel et héréditaire. Nous avons dû expliquer que notre système traditionnel et héréditaire était indépendant. Le système électoral auquel nous participons ne fait pas partie de notre mode de vie ou de notre culture. Nous avons donc dû expliquer cela dans ce contexte.

Je devrais vous expliquer à quel endroit nous sommes situés. Nous sommes à environ 30 kilomètres de Prince Rupert, le long de la côte. Ma communauté, Lax Kw'alaams, est située à la frontière de l'Alaska. Vous avez peut-être entendu parler du passage de Ridley Island; ces terres font entièrement partie de nos territoires traditionnels.

En ce moment, notre conseil est constitué d'un maire et de 12 conseillers, ce qui est raisonnable. Les élections de notre bande auront lieu le 19 novembre. Nous présenterons aussi le code de réglementation sur les élections de la bande indienne Lax Kw'alaams, et nous espérons que nos membres vont l'accepter. Nous avons envoyé des brochures et la version finale de notre projet. Ce processus n'a pas été de tout repos.

Je suis le président du comité qui a travaillé à élaborer cette proposition, et l'une des choses que j'ai remarquées est que des mandats de quatre ans nous conviendraient davantage que des mandats de deux ans. Les mandats de deux ans ne sont pas avantageux si l'on regarde l'ensemble des effets à l'échelle nationale et internationale, ce qui se passe dans le monde et la manière dont nous sommes liés à tout cela. Les mandats de deux ans nuisent aux activités économiques, et c'est ce qui nous préoccupe. Nous sommes élus pour nous occuper de nos membres, et il nous faut pour cela tenir compte du volet économique.

L'une des choses les plus importantes qu'il faut faire pour établir une entreprise, quelle qu'elle soit, c'est de bâtir des relations et d'établir la confiance avec les gens susceptibles de vous appuyer ou avec lesquels vous négociez. Si vous pouvez bâtir cette confiance et ce lien d'amitié, les négociations seront beaucoup plus faciles. Un délai de deux ans est insuffisant à cet égard.

Des mandats de quatre ans nous permettraient d'essayer d'établir des relations fructueuses et durables à l'étranger. Nous avons un bureau à Beijing. Nous négocions avec les Japonais. Nous parlons de mondialisation depuis longtemps, mais nous commençons à peine à avancer dans ce domaine. Nous allons rencontrer des difficultés çà et là et composer avec celles-ci.

Les mandats de quatre ans et ce qui a été recommandé plus tôt — des mandats de quatre ans ou moins selon ce que veulent les gens — sont une bonne recommandation.

L'une des questions qui nous ont été posées aux quatre endroits que nous avons visités est la suivante : que faire si on élit quelqu'un pour un mandat de quatre ans et qu'il se révèle être un

all our community members twice and that was one of the things they were concerned about. Our elections regulations include a Complaints and Appeal Board. We have removal from office for either chief or council. We have a process, a code of conduct, complaints procedures and everything in place to deal with anyone who is misleading council and the people or who is there for their personal gain or who is involved in fraud or anything to that nature. We have provisions to deal with that, so you can be removed, although it was very difficult to try to get that across to our membership. They are so used to the two-year term that, as far as I am concerned, is killing us in the industry, in the economy.

Back in 1999, when I first got into politics, we had a string of suicides in our community. It was among the youth, but also among people my age. That is when I just flew right into politics and got in there. Something had to be done, and I blamed economics. I blamed that on a lot of things and a lot of social ills that we have in our community. We need economic development, we need infrastructure, we need hope for the future of our children, and it just was not there.

We are in a little better place than we were in 1999, and we have really put our best foot forward. The suicides in our community have stopped for a number of years now, I will never ever say they will go away, so we must keep vigilant as political leaders for our community and make sure we stay on top of the economics.

One of the things that we came across was nonaboriginals running for chief. Our people did not want that, so our elections regulations say, "If you are going to be running for chief or councillor you have to belong to one of the nine allied tribes or you are going to be a band member.

Our people did not want non-First Nations to run because they do not know the day-to-day struggles. It is the same thing with off-reserve First Nations who are also running for position. When we first took this to our people, it was the elder councillors who had served our community for years, who were the first ones who said that would bring problems to the community, because those that are living away from home do not know the day-to-day struggles the community is going through. They do not see the suffering and the pain when there is the loss of a loved one, but also the celebrations. They do not witness the closeness support we have for one another. That makes it difficult for us living at home to have someone away from home making decisions.

Our regulations now say there are three positions you can fill, if you are one of the top 12 candidates, even if you are living away from home. We do not know where that is going to lead in the future, whether the people would want to change that or not.

mauvais politicien? Souvenez-vous que nous devons visiter tous les membres de notre communauté à deux reprises, et c'est l'un des aspects qui les préoccupaient. Notre règlement électoral prévoit un comité d'appel et de traitement des plaintes. Nous pouvons destituer le chef ou le conseil. Nous avons un processus, un code de conduite, des procédures en cas de plainte et tout ce qu'il faut pour intervenir si quelqu'un trompe le conseil et le peuple, cherche à retirer un profit personnel ou prend part à une fraude ou à autre chose de cette nature. Nous avons des dispositions à cet égard — qui peuvent se traduire par une destitution —, mais il a été très difficile d'essayer de transmettre ce message à nos membres. Ils sont habitués aux mandats de deux ans qui, selon moi, ruinent notre industrie et notre économie.

En 1999, lorsque j'ai fait mon entrée en politique, notre communauté était aux prises avec une vague de suicides. Ça se passait chez les jeunes, mais aussi chez les personnes de mon âge. C'est à ce moment que je me suis présenté. Quelque chose devait être fait, et j'ai mis ça sur le compte de l'économie. J'ai rejeté la responsabilité de cette vague de suicides sur un ensemble de facteurs et de problèmes sociaux qui touchaient notre communauté. Nous avons besoin de développement économique, d'infrastructures, d'espoir pour l'avenir de nos enfants, et il n'y avait tout simplement rien de cela.

Notre situation s'est sensiblement améliorée depuis 1999, et nous avons vraiment fait de notre mieux. Les suicides dans notre communauté ont pris fin depuis quelques années maintenant; je ne dirai jamais que c'est terminé, ce qui fait qu'en tant que leaders politiques de notre communauté, nous devons demeurer vigilants et veiller à maîtriser notre économie.

Nous nous sommes notamment butés à la question des non-Autochtones qui désirent être chefs. Notre peuple était en désaccord, alors notre règlement électoral précise que quiconque désire poser sa candidature en vue de devenir chef ou conseiller doit faire partie de l'une des neuf tribus alliées ou être membre de la bande.

Notre peuple ne veut pas que des gens qui ne font pas partie des Premières nations posent leur candidature parce qu'ils ne sont pas au courant de nos luttes quotidiennes. Il en est de même des membres des Premières nations qui vivent hors-réserve. Lorsque nous avons présenté cette question à notre peuple, ce sont les conseillers les plus anciens — qui ont servi notre communauté pendant des années — qui ont été les premiers à dire que cela causerait des problèmes à la communauté, parce que ceux qui vivent loin de la réserve ne connaissent pas nos combats quotidiens. Ils ne voient pas la souffrance et la douleur associées à la perte d'un proche, pas plus qu'ils ne voient les célébrations. Ils ne sont pas témoins du soutien que nous nous apportons les uns les autres. Ça rend difficile pour nous, qui vivons dans la réserve, d'accepter que quelqu'un de l'extérieur prenne les décisions.

Notre règlement prévoit maintenant que trois postes peuvent être occupés par une personne vivant à l'extérieur — si cette personne figure parmi les 12 premiers candidats. Nous ne savons pas où cela nous mènera dans le futur, si les gens voudront changer cela ou non.

When we talk about the two-year term, and I am glad other have said this already, after elections, you have a one-year period in which to focus in and do your business and find out where it was from the previous councillors, and then you get into election mode.

Our community elections ripple through everything in our community, including school. Everybody is involved and interested, and sometimes it can get pretty rough. That makes it difficult sometimes to try to even try to keep your name in there at times. That is calming down now, but it is still there. If we had a four-year term, we would have three years to work together. The people would see that you can work together by the third year. Hopefully, down the road the people will see that elections no longer have to be feared, and a person does not have to be in fear in running for that position.

There are some real tough stories about what happened to our people during elections, but I have faith for our people that they can see the better side of everything and change.

If our proposal goes through, it will come into effect in 2011. However, the INAC standard is that 50 per cent plus one of the electors must vote. That is going to present a problem for us. History shows that 30 to 35 per cent of our eligible voters come out, and that is where it has been for a number of years. We have tried desperately to reach our people. We have people living in New York, Seattle, Washington, Germany, Frankfurt. We have people all over the globe, and we cannot reach these people if they do not tell us when they move. We have tried through family and others to try to get to all of our membership, and we simply cannot, unless they call us. So if this is not accepted this year and we do not get to 50 per cent plus 1, then we are going to target those people who did not vote.

How do you reach people who did not vote if they are not calling you; people are moving constantly, and some of them just do not call? To me, that requirement is ludicrous. Once the government has compiled all the information it is getting from these hearings, it should run strong ads on some of the recommendations that have come forward, and get out there a lot of the ideas that First Nations feel will help them move forward. I think that would be good coming from your side. We are doing the best that we can from our side.

Our elections regulations include a nomination period, a nomination fee, and things like that to ensure that people are serious. One year, over 70 of our membership ran for council and 30-40 people running for chief. These provisions were put in to weed out the people who were only too interested in the per diem payment or the salary.

Lorsque nous parlons des mandats de deux ans — et je suis content que d'autres avant moi en aient fait mention —, il y a, après les élections, une période d'un an pendant laquelle on se concentre sur nos activités et on prend conscience de l'endroit où en étaient rendus les anciens conseillers, puis on tombe en mode électoral.

Nos élections ont des répercussions sur tout ce qui se rapporte à notre communauté, y compris l'école. Tout le monde est impliqué et intéressé, et ça joue assez dur par moments, ce qui fait que lorsque l'on pose sa candidature, il est parfois difficile d'essayer de mener ce processus à terme. Ça commence maintenant à se calmer, mais ce problème subsiste. Si nous avions des mandats de quatre ans, nous aurions trois ans pour travailler ensemble. Les gens verraient que l'on peut travailler ensemble à partir de la troisième année. Si tout va bien, les gens verront à l'avenir que les élections ne sont plus à craindre et qu'il ne faut pas avoir peur de soumettre sa candidature.

Il y a eu des situations vraiment pénibles pendant les périodes électorales, mais je crois sincèrement que nous pouvons voir le meilleur de chaque situation et changer.

Si notre proposition est approuvée, elle prendra effet en 2011. Toutefois, le MAINC a fixé à 50 p. 100 plus un le nombre d'électeurs qui doivent voter. Cette norme constitue un problème pour nous. En effet, l'histoire nous apprend que de 30 à 35 p. 100 de nos électeurs admissibles vont voter, et cela depuis un certain nombre d'années. Nous avons tout fait pour communiquer avec les nôtres, qui vivent dans des endroits aussi différents que New York, Seattle, Washington, voire en Allemagne, à Francfort. Comme nos gens vivent un peu partout dans le monde, nous ne pouvons pas communiquer avec eux s'ils omettent de nous signaler qu'ils déménagent. Nous avons essayé, par l'entremise de leur famille et d'autres personnes, de joindre tous nos membres mais c'est une tâche impossible à moins qu'ils communiquent eux-mêmes avec nous. Alors si cette proposition n'est pas acceptée cette année et que nous n'atteignons pas cette norme de 50 p. 100 plus un, il va nous falloir cibler les personnes qui n'ont pas voté.

Mais comment joindre les personnes qui n'ont pas voté si elles ne se manifestent pas, les personnes qui déménagent constamment et qui ne nous appellent pas? À mon avis, cette exigence est aberrante. Lorsqu'il aura compilé tous les renseignements issus de ces délibérations, le gouvernement devrait y aller à grand renfort de publicité concernant certaines des recommandations énoncées et faire connaître les nombreuses idées avancées par les Premières nations susceptibles de les aider à aller de l'avant. J'estime que ce serait une bonne chose de votre part. Quant à nous, nous faisons le maximum pour faire avancer les choses.

Le règlement sur les élections prévoit une période de mise en candidature, des frais de mise en candidature et un certain nombre d'exigences de même nature pour s'assurer du sérieux des personnes qui se présentent. Il est arrivé qu'une année, plus de 70 de nos membres se sont présentés pour un poste au conseil et de 30 à 40 personnes ont brigué le poste de chef. En fait, ces dispositions ont été établies afin d'écarter les personnes qui n'étaient intéressées que par l'indemnité per diem ou le salaire.

So we will see what happens with our election on November 19. The four-year term is a good one and it is included, even though it is tough to convince some of our members. It is about building relationships and economic partners, local, regional, national and international.

One of the provisions of the Indian Act that I do have a problem with is the tie-breaking method, which is to draw a name from a hat for the chief's position. We need a process in place that will deal with the ties.

So that is what I have to share with you folks today, and I am very glad that you are here and taking in what the First Nations are telling you. We are hoping things will move not only for us, but for all First Nations from coast to coast in British Columbia and across Canada. It would be really nice to see them start moving, because First Nations will play a major role, and are right now, in the economy moving forward in this country.

The Acting Chair: Thank you very much. I have a suggestion for you on the tie. Since it obviously would be hugely prohibitive to run a new election, what would happen if the new chief was chosen by the elected councillors in a secret ballot? They are elected and they are the ones that will have to work with the chief. At the end of the day you have a secret ballot and they decide who the chief is.

Mr. Bryant: That is an excellent suggestion, I think that that would work.

The Acting Chair: I am not talking about coin tosses either.

Mr. Bryant: You now have the elected official of the people who put the trust in to make decisions for them and their future children, and they would be happy, and I think that was a good one, because the people will say, "Okay. Well, let them decide."

The Acting Chair: Right.

Mr. Bryant: I think that is a very good suggestion.

The Acting Chair: The second question that I have to both of you is, according to INAC policy, an alternative process may be used to provide that it is agreed upon by INAC and the First Nations. Is the department refusing to discuss an alternative process to approve the code?

Ms. Webster: My understanding, it has to go to the government for a final approval, but in my recommendation for the community is it is not their election, it is our tradition, it is our culture, it is our way. Why do we need another person's approval to do our elections?

The Acting Chair: I do not disagree with you, believe me. The second thing is that they are the ones saying you need 50 per cent plus 1 turnout. They have a difficult time in Canada getting this

Nous verrons donc comment se dérouleront nos élections le 19 novembre. Le mandat de quatre ans, inclus dans la réforme, est une bonne idée même s'il est difficile d'en convaincre certains de nos membres. Il s'agit d'établir des relations et de trouver des partenaires économiques tant au niveau local, régional et national qu'international.

Il y a une disposition de la Loi sur les Indiens qui me pose un problème : la méthode de désignation d'un chef en cas d'égalité des votes, qui consiste à tirer un nom dans un chapeau. Nous devons mettre en place un processus qui permet de départager le vote en cas d'égalité.

Voilà ce que j'avais à vous dire aujourd'hui et je suis très heureux que vous soyez ici aujourd'hui pour prendre note de ce que les Premières nations ont à dire. Nous espérons que les choses évolueront, non seulement pour nous mais pour tous les membres des Premières nations dans l'ensemble de la Colombie-Britannique et partout au Canada. Ce serait vraiment bien que les choses commencent à bouger parce que les Premières nations entendent jouer un rôle important et ce, dès maintenant, dans une économie canadienne plus forte.

Le président suppléant : Merci beaucoup. J'ai quelque chose à vous suggérer au sujet du départage des votes. Comme, de toute évidence, les coûts d'une nouvelle élection seraient hautement prohibitifs, qu'arriverait-il si le nouveau chef était choisi, par vote secret, par les conseillers élus? Ces personnes sont élues et ce sont elles qui devront travailler avec le chef. Il suffirait de tenir un vote secret à la fin de la journée pour désigner le chef.

M. Bryant : C'est une excellente suggestion et je crois qu'elle pourrait fonctionner.

Le président suppléant : Il ne s'agit pas non plus de tirer à pile ou face.

M. Bryant : On aurait dorénavant des représentants élus en qui les gens auraient mis leur confiance pour prendre des décisions les concernant et concernant les futures générations, et ils en seraient très heureux. Je crois que c'est une bonne suggestion parce que les gens pourraient dire : « Eh bien, laissons-les décider. »

Le président suppléant : C'est tout à fait cela.

M. Bryant : Je crois que c'est une très bonne suggestion.

Le président suppléant : Il y a une autre question que j'aimerais vous poser à tous les deux. Selon la politique d'AINC, on peut recourir à un autre processus sous réserve qu'il soit approuvé par AINC et les Premières nations. Est-ce que le ministère refuse de discuter d'un autre processus d'approbation du code?

Mme Webster : Je crois comprendre que le processus doit être présenté au gouvernement pour approbation finale, mais dans la recommandation que je fais pour la communauté, je ne vise pas les élections, il est plutôt question de notre tradition, de notre culture et de notre façon de faire les choses. Pourquoi avons-nous besoin de l'approbation d'une autre personne pour procéder à nos élections?

Le président suppléant : Je ne suis pas en désaccord avec vous, croyez-moi. La deuxième chose, c'est qu'ils sont ceux qui vous disent que vous avez besoin d'un taux de participation de

proportion. It would seem to me that the level required is best possible effort, even if you do not get the 50 per cent plus 1. Best possible effort is demonstrated, for example through newspapers, through your families and so on, as we heard from Chief Mundy about the incredible job done by the Ucluelet.

What you have is a number that means nothing, and so the thing that I would put to them is whether it is necessary, or whether we could have another process which would be the efforts you have undertaken to find your members. Would that be a better solution?

Ms. Webster: I think it would be good. The other matter is that people off reserve do not benefit from what the council does, because we only get funding for on-reserve members. When we call, a lot of them say, "Why should we vote, because we do not get any benefits?"

The Acting Chair: This is an argument I have difficulty with. They get the benefit and the pride of being part of a nation. Part of the process that we are trying here is to recognize the greatness of our nations. I find it interesting and I paid close attention to Councillor Bryant when he talked about economics. At the end of the day, what you would really like is for the people who are living off your land to be back on the land and making a living and contributing. They left because that could not happen. My argument always to them is that this is part of a greater process. I know it is difficult considering what has happened to the First Nations in this country the last century and half, but I think that is probably the answer.

Ms. Webster: Okay.

The Acting Chair: That is just my point of view. When I listened over the last four years, this is where people want to be once this whole mess is brought to an end.

Mr. Bryant: One of the things that we are doing right now is that we are working with the Prince Rupert mayor, the regional district in the area. When we talk and want to do anything, we have to look at the entire region, and that region ends up including British Columbia. We try to focus in on what we need to do, but we are always aware of the whole region.

The Acting Chair: I can tell you from being mayor here, that should be very much a two-way street. It is not enough that it comes from the First Nations to the region, it has to go both ways. In the Vancouver region, for instance, we had Musqueam, Tseil-Waututh and Squamish and Tsawwassen, and one cannot

50 p. 100 plus un. D'ailleurs, ils ont même de la difficulté à obtenir ce pourcentage au Canada. Il me semble que le niveau requis devrait être le déploiement manifeste de tous les efforts possibles, même si vous n'obtenez pas ce 50 p. 100 plus un. Et tous ces efforts peuvent se traduire, par exemple, par de la publicité dans les journaux, par l'entremise de nos familles et ainsi de suite, comme nous l'a dit le chef Mundy lorsqu'il a décrit le travail incroyable réalisé par la nation Ucluelet.

Ce chiffre, il ne signifie rien, alors j'aimerais bien leur poser une question; est-ce que cette norme de 50 p. 100 plus un est nécessaire ou ne pourrions-nous pas avoir un autre processus selon lequel on prendrait en compte les efforts déployés pour joindre nos membres? Est-ce que ce ne serait pas une meilleure solution?

Mme Webster : Je crois que ce serait une bonne solution. Mais, il y a un autre aspect à prendre en compte, à savoir que les personnes qui vivent à l'extérieur des réserves ne profitent pas des retombées du travail du conseil étant donné que le financement obtenu ne vise que les membres qui vivent dans les réserves. Lorsque nous communiquons avec eux, nombre d'entre eux nous disent « Pourquoi devrions-nous voter, étant donné que nous n'en retirons aucun avantage? »

Le président suppléant : C'est un argument avec lequel j'ai de la difficulté. Ils jouissent de l'avantage et de la fierté de faire partie d'une nation. Une partie du processus auquel nous travaillons ici est la reconnaissance de la grandeur de nos nations. Je trouve intéressant que le conseiller Bryant parle d'économie et j'y ai accordé beaucoup d'attention. En fin de compte, ce que vous voulez vraiment, c'est que les membres qui ne vivent pas sur vos terres y reviennent, puissent y gagner leur vie et contribuent à la communauté. Ils ont quitté parce que cela n'était pas possible. Je réitère donc mon argument de toujours qui est de leur dire que cela fait partie d'un processus plus vaste. Je sais que c'est difficile compte tenu de ce qui est arrivé aux Premières nations dans ce pays au cours du dernier siècle et demi, mais je crois que c'est probablement là que réside la réponse.

Mme Webster : D'accord.

Le président suppléant : C'est tout simplement mon point de vue. D'après tout ce que j'ai entendu au cours des quatre dernières années, c'est la direction que ce peuple peut prendre une fois que tout ce gâchis sera réparé.

M. Bryant : Actuellement, nous travaillons en collaboration avec le maire de Prince Rupert, le district régional du secteur. Lorsque nous parlons et voulons faire quelque chose, nous devons prendre en compte toute la région et cette région englobe toute la Colombie-Britannique. Nous essayons de nous concentrer sur ce que nous devons faire, mais nous devons toujours garder à l'esprit l'ensemble de la région.

Le président suppléant : Je peux vous dire, en tant qu'ancien maire, qu'il faut qu'il y ait communication bilatérale. Il ne suffit pas que cela aille des Premières nations à la région, mais cela doit se faire dans les deux sens. Prenons la région de Vancouver, par exemple, où nous avons les nations Musqueam, Tseil-Waututh et

prosper without the other. You cannot do business without consultation. I am ranting again. That is the third day in a row I have been ranting.

Mr. Bryant: Well, it is good ranting. When you asked whether INAC is refusing to help this process along, the answer is that we have been working closely with INAC in trying to get things going. The person who looks after our membership in our community who is our contact with INAC, says the relationship with them is all right.

The Acting Chair: That is good.

Mr. Bryant: Your suggestion about the best possible effort to put forward other than the 50 per cent plus 1, I think I would welcome that a lot more than anything else, because we have put unbelievable efforts into trying to reach our membership vote.

The Acting Chair: Okay.

Ms. Webster: The other thing is that our community endorsed at the general band membership meeting that non-Aboriginal and non-members should not be able to run for chief. The Indian Act says differently, so we would like that changed, if possible.

The Acting Chair: Senator Greene Raine.

Senator Raine: Thank you very much, Chief Webster and Councillor Bryant, for being here. We have really appreciated over the last few days hearing from so many people, and I know it is not easy for you to get here, so thank you for your efforts. I have a whole lot of questions here and I hope I do not get lost on my notes. Maybe I will start with you, Councillor Bryant. You have your ratification of your new Lax Kw'alaams election code coming up November 19?

Mr. Bryant: Yes.

Senator Raine: And you said you have a brochure on it. Would you be able to send us a copy of that brochure?

Mr. Bryant: I sure can.

Senator Raine: So we can have a look at how you have done that. That would be great. If your election code is passed, do you have any indication from INAC as to the timing of actually putting it into force?

Mr. Bryant: What we got back from INAC, because it sounds like back in Ottawa things are really rolling on this one, is that it will come into effect for the elections in 2011, so after this election we have in November.

Senator Raine: So that is at the very next possible opportunity then?

Mr. Bryant: Yes. It will come into effect in 2011.

Squamish et Tsawwassen; aucune nation ne peut prospérer sans l'autre. Nous ne pouvons faire des affaires sans consultation. Et me voilà reparti. C'est la troisième journée de suite que je me répète.

M. Bryant : Eh bien c'est positif. Lorsque vous demandez si AINC refuse d'aider pour ce processus, la réponse est que nous avons travaillé étroitement avec AINC pour faire avancer les choses. La personne responsable des membres de notre communauté et qui est également notre contact à AINC, affirme que les relations avec le ministère sont bonnes.

Le président suppléant : C'est bien.

M. Bryant : Je crois que votre suggestion de déployer tous les efforts possibles en remplacement de la norme de 50 p. 100 plus un serait mieux accueillie que bon nombre d'autres propositions étant donné que nous avons déjà fait des efforts incroyables pour communiquer avec nos membres électeurs.

Le président suppléant : D'accord.

Mme Webster : Il y a une autre chose que notre communauté a adoptée au cours d'une réunion générale des membres de la bande, c'est que les personnes non autochtones et les non-membres ne devraient pas être autorisés à se porter candidats pour le poste de chef. Cependant, la Loi sur les Indiens dit le contraire, alors, si possible, nous aimerions modifier cette disposition.

Le président suppléant : Le sénateur Greene Raine.

Le sénateur Raine : Merci beaucoup chef Webster et conseiller Bryant d'être parmi nous aujourd'hui. Au cours des derniers jours, nous avons vraiment apprécié entendre les témoignages d'un si grand nombre de personnes et je sais que ce n'est pas facile pour vous de vous rendre ici alors je vous remercie de vos efforts. J'ai beaucoup de questions et j'espère ne pas me perdre dans mes notes. Peut-être que je pourrais commencer par vous, monsieur le conseiller Bryant. Vous devez faire ratifier le nouveau code électoral des Lax Kw'alaams le 19 novembre, n'est-ce pas?

M. Bryant : Oui.

Le sénateur Raine : Et vous avez dit qu'une brochure avait été publiée sur le sujet. Seriez-vous en mesure de nous en faire parvenir une copie?

M. Bryant : Certainement.

Le sénateur Raine : Nous pourrions donc voir comment vous y êtes arrivés. Ce serait très bien. Si votre code électoral est adopté, est-ce qu'AINC vous a indiqué à quel moment il entrerait effectivement en vigueur?

M. Bryant : Ce que nous a dit AINC, et il semblerait qu'à Ottawa on veuille que les choses se déroulent rondement, c'est que le code entrerait en vigueur pour les élections prévues en 2011, donc après l'élection prévue en novembre.

Le sénateur Raine : Alors, c'est à la toute première occasion qu'il sera mis en vigueur?

M. Bryant : Oui, il entrera en vigueur en 2011.

Senator Raine: Great. Because we have heard from some different First Nations that it seems they get it passed and then nothing happens, so I am glad to hear that you have a good relationship with the INAC person on it. The other question is, could you clarify how your code deals with the openings for off reserve? Do I understand that the off-reserve members would vote on three councillor positions subject to them having to place in the top 12?

Mr. Bryant: Yes. Okay. Let's just say for the sake of argument we have 20 people running for office, and we are going to select 12. Well, if any of the off reserve are in that top 12, then they would be accepted. They have to be in the top 12.

Senator Raine: So on your voter's list then, on the ballot, would the people be identified as to whether they were living on reserve or off reserve?

Mr. Bryant: Yes. We have a section where if you are living off the reserve, your home address and everything goes in there and the position you are running for. "Are you running for on-reserve councillor or are you running for off-reserve councillor or are you running for the mayor's position?"

Senator Raine: Okay.

Mr. Bryant: So we have all that provided in the packages that will be mailed out, so they we need to know as well.

Senator Raine: So there are positions for off reserve?

Mr. Bryant: There are three positions that we have available, but they have to make it in the top 12.

Senator Raine: And everybody votes for it?

Mr. Bryant: We are going to do our best to get 1,171 voters out this year.

Senator Raine: So a person living on reserve can vote for the off-reserve person?

Mr. Bryant: Yes.

Senator Raine: And vice versa?

Mr. Bryant: Yes. Everybody is equal across the board.

Senator Raine: Great. Can only on reserve vote for mayor, or can everyone?

Mr. Bryant: Everyone. That again is up to the people.

Senator Raine: Great. Thank you very much for clarifying that for me.

Le sénateur Raine : Parfait, parce qu'aux dires d'autres Premières nations, il semble que l'on adopte un code et puis que plus rien ne se passe; je suis donc contente de voir que vous avez des bonnes relations avec la personne qui s'en occupe à AINC. Par ailleurs, pouvez-vous nous préciser ce que votre code prévoit comme possibilité pour les membres vivant à l'extérieur des réserves? Dois-je comprendre que les membres qui vivent à l'extérieur de la réserve auraient droit de vote pour trois postes de conseiller sous réserve que les personnes qu'ils élisent se classent dans les 12 premières?

M. Bryant : Oui, c'est tout à fait cela. Disons, qu'aux fins de la discussion, il y a 20 personnes qui posent leur candidature pour un poste et que nous devons en élire 12. Alors, si une personne de l'extérieur de la réserve figure parmi les 12 premières, alors elle sera acceptée, mais elle doit figurer parmi les 12 premières.

Le sénateur Raine : Donc, préciserait-on sur votre liste d'électeurs et même sur le bulletin de vote les personnes qui vivent dans la réserve et celles qui sont de l'extérieur?

M. Bryant : Oui. Nous avons prévu une section où une personne doit indiquer si elle vit à l'extérieur de la réserve, son adresse à domicile et d'autres coordonnées ainsi que le poste auquel elle pose sa candidature. On peut y lire la question suivante : « Posez-vous votre candidature au poste de conseiller dans la réserve, à un poste de conseiller de l'extérieur de la réserve ou au poste de maire? »

Le sénateur Raine : C'est bien.

M. Bryant : Tous ces renseignements sont fournis dans les trousseaux envoyés par la poste afin que tout le monde soit au courant.

Le sénateur Raine : Il y a donc des postes à l'extérieur de la réserve?

M. Bryant : Il y a trois postes disponibles, mais les personnes élues doivent figurer parmi les 12 premières.

Le sénateur Raine : Et tout le monde a droit de vote pour ces postes?

M. Bryant : Nous ferons tout notre possible pour faire en sorte qu'il y ait 1 171 électeurs cette année.

Le sénateur Raine : Ainsi, une personne qui demeure dans la réserve peut voter pour une personne de l'extérieur de la réserve?

M. Bryant : Oui.

Le sénateur Raine : Et vice versa?

M. Bryant : Oui, nous sommes tous égaux, peu importe où nous vivons.

Le sénateur Raine : Très bien. Est-ce que seules les personnes vivant dans la réserve peuvent voter pour le maire ou est-ce que tout le monde peut voter?

M. Bryant : Tout le monde. Encore une fois, le choix revient à tous.

Le sénateur Raine : Très bien. Merci beaucoup d'avoir clarifié cette question pour moi.

I had a question for Chief Webster, for clarification. If you get your own code and you have a code of ethics for your people, would this be a declaration by them that they adhere to this code, or would people need to certify that they agree to the code of responsibilities?

Ms. Webster: Right now we do have a code of conduct for our chief and council, and we sign a code of conduct in front of our membership after an election, so it is not recognized by INAC, but it is our own community code of conduct.

Senator Raine: Great, that is good. I appreciate you talking about how difficult it is if you get downloaded responsibilities from INAC and you do not have the resources and capability to deal with them.

Ms. Webster: Yes.

Senator Raine: Which is different really from the election codes, but again we have heard about that as a very common problem. I know in your reserve you have a lot of different reserves, so actually to govern those reserves must be extremely difficult?

Ms. Webster: It is.

Senator Raine: Could you expand on some of the unique problems that you have faced that other reserves have not faced?

Ms. Webster: Yes. We have a west side, and the only way to get over there is a two-car ferry open for certain hours only. If we have emergencies after hours, we have to call highways to open up the ferries and call the police, so it is very time-consuming. As a result, we cannot monitor that area after ten o'clock at night, so we have people driving with no licence after hours, doing things they are not supposed to do. As well, we have water systems on different reserves, some of which are in populated areas, some non-populated areas. We just have diverse needs in our community.

Senator Raine: And you do not feel that you need more councillors to deal with it though, because you are talking about going down to seven from twelve?

Ms. Webster: Well, at the council level, the political level, I think that when we have 12, it is too large, because some of them are there, but do not really want to be there. We need someone who is committed and is going to hold portfolios.

Senator Raine: Yes.

Ms. Webster: We have a lot of road issues. We have a lot of staff, but they wear many hats. We are very fortunate that we are a larger band and have more staff to address a lot of the issues,

J'ai une question pour le chef Webster, encore des précisions. Si vous obtenez votre propre code et que vous avez un code d'éthique pour les vôtres, est-ce qu'il constitue une déclaration à l'effet qu'ils adhèrent à ce code ou les personnes élus doivent-elles s'engager à respecter le code de responsabilités?

Mme Webster : Actuellement, nous avons bel et bien un code d'éthique pour notre chef et les membres du conseil et nous signons un code d'éthique devant nos membres après une élection, et, bien qu'il ne soit pas reconnu par AINC, c'est là notre propre code d'éthique communautaire.

Le sénateur Raine : C'est très bien. Je reconnais la situation difficile dans laquelle vous vous retrouvez lorsqu'AINC vous confie des responsabilités et que vous n'avez ni les ressources ni la capacité de vous en acquitter.

Mme Webster : Oui.

Le sénateur Raine : C'est vraiment différent des codes électoraux, mais encore une fois nous constatons qu'il s'agit d'un problème très courant. Je sais qu'il y a un grand nombre de réserves différentes, et qu'il est actuellement très difficile de gérer ces réserves.

Mme Webster : Effectivement, ça l'est.

Le sénateur Raine : Pouvez-vous nous parler de certains problèmes uniques survenus dans votre réserve et auxquels les autres réserves n'ont pas eu à faire face?

Mme Webster : Oui. Nous avons un secteur situé à l'ouest, et la seule façon de s'y rendre est par un traversier à deux voitures en service uniquement pendant certaines heures. S'il y a des situations d'urgence après ces heures, nous devons téléphoner aux responsables des routes afin de pouvoir utiliser le traversier ainsi qu'au service de police. Cela prend beaucoup de temps. Résultat : nous ne pouvons surveiller ce secteur après 10 heures le soir et il y a des personnes qui conduisent sans permis après ces heures, qui font des choses qu'elles ne sont pas censées faire. De plus, nous avons des réseaux d'aqueduc dans différentes réserves, certains réseaux desservent des régions habitées et d'autres, des régions non habitées. En fait, notre communauté a tout simplement des besoins différents.

Le sénateur Raine : Et vous ne croyez pas que vous avez besoin d'un nombre plus élevé de conseillers pour régler ce genre de question, parce que vous parlez de réduire ce nombre de douze à sept.

Mme Webster : Eh bien, tant au niveau du conseil qu'au niveau politique, je crois que le conseil est composé de douze membres, c'est trop, car certains d'entre eux sont élus mais ne veulent pas vraiment être là. Nous avons besoin de personnes motivées qui entendent s'occuper des différents portefeuilles d'activités.

Le sénateur Raine : Tout à fait.

Mme Webster : Il y a de nombreux problèmes concernant les routes. Le personnel est nombreux, mais ces personnes portent de nombreux chapeaux. Nous sommes chanceux d'être une bande

but there are some bands, smaller bands, that do not have the resources that we have.

Senator Raine: Your total band membership is 1,800?

Ms. Webster: 1,800 plus.

Senator Raine: Okay. Councillor Bryant, I was not quite sure, but your total band membership is 3,500 approximately?

Mr. Bryant: I can say 3,500 very comfortably. I have been told that it is up to 4,000, but I have not seen the numbers.

Senator Raine: You said you had 1,171 voters, so does 3,500 include the off reserve?

Mr. Bryant: Pardon me?

Senator Raine: Does that include off reserve as well?

Mr. Bryant: Yes, yes. That is our total membership.

Senator Raine: Great. Thank you.

Mr. Bryant: We considered staggered elections too and our people had recommended it. However, each election costs some \$40,000. If we stay with the two-year term, that would be \$80,000 that you are going to be spending in the very short time that you do not have. So that was not going to work for us and we left it.

I forgot to mention that we also have a toll free number too for our membership so that they can call us, and if they need to speak with someone from health or education or any kind of information that they are seeking.

Senator Raine: What is the percentage on reserve versus off reserve?

Mr. Bryant: I would say we have about 1,000 back home, but that changes. We have transients back and forth, all due to economics. If someone wants to get higher learning, they would definitely have to leave our community, because all we have there is up to Grade 10. In the summertime, the number shoots up, and then it goes down again.

Senator Raine: I guess it is difficult when your resources are based on the number living on reserve and then you have a responsibility to those off the reserve.

Ms. Webster: Yes. We do not get funding for off reserve.

Mr. Bryant: That is our problem too. A lot of our membership are living away and are seeking our support in many areas, but we cannot do it. That is why economic development and opportunity is so important. I hope that, that somewhere down the road, we

plus nombreuse et d'avoir plusieurs personnes capables de s'occuper d'un grand nombre de questions, mais il y a des bandes plus petites qui n'ont pas les ressources dont nous disposons.

Le sénateur Raine : La population totale de votre bande est de 1 800 personnes?

Mme Webster : Plus de 1 800 personnes.

Le sénateur Raine : Très bien. Conseiller Bryant, je ne suis pas tout à fait certaine du nombre, mais est-ce que la population totale de votre bande n'est pas d'environ 3 500 personnes?

M. Bryant : Je peux dire sans problème que nous sommes 3 500. On m'a d'ailleurs dit que nous étions près de 4 000 personnes, mais je n'ai pas vu ces chiffres.

Le sénateur Raine : Vous avez dit qu'il y avait 1 171 électeurs, alors est-ce que ce chiffre de 3 500 inclut des membres vivant à l'extérieur de la réserve?

M. Bryant : Je vous demande pardon?

Le sénateur Raine : Est-ce que ce chiffre inclut également les membres à l'extérieur de la réserve?

M. Bryant : Oui, oui. C'est le nombre total de membres.

Le sénateur Raine : Très bien. Je vous remercie.

M. Bryant : Nous avons envisagé de décaler les élections, et c'était d'ailleurs une recommandation de nos membres. Toutefois, chaque élection entraîne des coûts de l'ordre de 40 000 \$. Si nous devons continuer avec un mandat de deux ans, cela représenterait 80 000 \$ à consacrer à très court terme, une somme dont nous ne disposons pas. Comme cette idée n'était pas à notre avantage, nous l'avons abandonnée.

J'ai oublié de mentionner que nous avons également mis un numéro de téléphone sans frais à la disposition de nos membres afin qu'ils puissent nous appeler et s'ils ont besoin de parler avec quelqu'un du secteur de la santé ou de l'éducation, ou qu'ils ont besoin de n'importe quel type de renseignement.

Le sénateur Raine : Quelle est la proportion de membres qui habitent dans la réserve par rapport aux membres hors réserve?

M. Bryant : Je dirais qu'il y a environ 1 000 membres chez nous, mais ce n'est pas fixe. Il y en a qui partent et qui reviennent, à cause du contexte économique. Si quelqu'un veut faire des études supérieures, il n'a pas le choix de quitter la communauté, parce que sur place il ne peut pas aller plus loin que la dixième année. Le nombre de personnes grimpe l'été, et il baisse par la suite.

Le sénateur Raine : Ça ne doit pas être facile, si vos ressources dépendent du nombre de personnes dans la réserve, et que vous avez une responsabilité envers les personnes à l'extérieur de la réserve.

Mme Webster : En effet. Nous ne recevons rien pour les personnes qui ne sont pas dans la réserve.

M. Bryant : C'est un problème pour nous aussi. Beaucoup de nos membres ne vivent pas dans la réserve et ont besoin de notre appui sur différents plans, mais nous ne pouvons pas leur en donner. C'est pourquoi le développement économique est si important; il doit y

will not have to ask for anything. I just would love that day to come along when we can help our own people out of our own pocket.

Senator Raine: Well, thank you very much both of you, it has been very informative, and I must say that Senator Campbell and I have all heard basically the same message coming pretty clear. Interestingly enough, no one is interested in a common election day, and I can see now that picking the right day for your election depends on the seasons and the timing that is best for you might be very different in Ontario or Alberta or somewhere else.

Mr. Bryant: Exactly. That was exactly going to be my comment on that common-day election. The right day depends on the seasons.

Senator Raine: I do not think anybody is in favour of a common-day.

The Acting Chair: Who cares?

Mr. Bryant: For us, summertime would be tough because the people are out gathering and there is hardly anybody home in our community.

Senator Raine: I have one more question. You mentioned it costs \$40,000 to run an election. What amount of that is the cost of the electoral officer?

Mr. Bryant: I am not too sure. I know that an electoral officer is included. Our deputy electoral officer paid by the band, so she is just putting in her time. Then there are about two volunteer helpers. I really do not know what the electoral officer gets out of that. We do a lot of mailout packages to those living away from home, and that is really costly. I think it cost us in the neighbourhood of I think it was over \$10,000 for copying and paperwork and everything to be mailed out. It is way up there.

Senator Raine: Yes. I can see why staggered elections is not too appealing.

Mr. Bryant: No, no. It sounds like a good idea. I have been in a staggered system before, and it sure was nice to have some people showing you the ropes when you first enter a room or business place, it was good to have that. It seemed it brought a lot more closeness to the work force, but it is too costly.

Senator Raine: Thank you.

Ms. Webster: What we have to do, normally what we do in our community is tender it out, so the cost could be a lot, depending if you have support staff or deputies involved and materials involved or whether you need supplies, so the contracts and tenders are varied.

The Acting Chair: Thank you. I want to thank both of you for coming today. Just as an aside to Councillor Bryant, I find it interesting that the head of your council will be called "Mayor." When I was Mayor of Vancouver, I always wanted to be called the chief, and so I think that you may want to consider that and go back to the chief. I think that is a much stronger term than mayor.

avoir des débouchés. J'espère qu'éventuellement, nous n'aurons plus à demander quoi que ce soit. Ce serait bien qu'un jour nous puissions aider nos gens grâce à nos seules ressources.

Le sénateur Raine : Merci beaucoup à vous deux, c'était fort instructif, et je dois dire que le sénateur Campbell et moi avons entendu le même message, qui est assez clair. Il est intéressant de noter que personne ne semble vouloir d'élections à date fixe, et je vois maintenant que le choix de la journée pour les élections dépend des saisons. Une date qui vous convient peut ne pas convenir en Ontario, en Alberta ou ailleurs.

M. Bryant : Effectivement. C'est ce que j'allais dire à propos des élections à date fixe. Ça dépend des saisons.

Le sénateur Raine : Je crois que personne n'est en faveur des élections à date fixe.

Le président suppléant : Pas de commentaires là-dessus?

M. Bryant : Ce serait difficile pour nous l'été. Il n'y a presque plus personne dans la communauté à cause des activités de cette période.

Le sénateur Raine : J'ai une autre question à poser. Vous avez dit qu'une élection coûtait 40 000 \$. Sur ce montant, quel est le coût associé au président d'élection?

M. Bryant : Je ne le sais pas exactement. Je sais qu'on inclut un président d'élection. Notre présidente de scrutin est payée par la bande; elle y consacre les heures nécessaires. Il y a aussi deux assistants bénévoles. Je ne sais pas vraiment ce qui est prévu pour le président d'élection. Nous devons poster des documents à beaucoup de gens qui ne vivent pas sur place, et ça coûte très cher. Je crois que nous avons dû déboursier plus de 10 000 \$ pour les photocopies, les formalités administratives et tous les envois postaux. Le coût est très élevé.

Le sénateur Raine : Oui. Je peux comprendre pourquoi des élections échelonnées ne seraient pas très intéressantes.

M. Bryant : Non, non, l'idée est bonne. J'ai vu ce que c'était, un processus échelonné. C'était très bien que des gens viennent nous montrer comment procéder pour démarrer les activités; l'expérience était positive. Je crois que ça renforçait la cohésion de l'équipe, mais ça coûte trop cher.

Le sénateur Raine : Merci.

Mme Webster : Ce que nous devons faire, ce que notre communauté fait normalement, c'est que nous confions le travail à l'externe, et le coût peut être élevé s'il faut avoir recours à du personnel de soutien ou à un président de scrutin, et obtenir du matériel et des fournitures, et donc les contrats et les soumissions varient.

Le président suppléant : Je vous remercie. Merci à vous deux d'être venus nous parler aujourd'hui. Je voudrais dire en passant à M. Bryant qu'il est intéressant que le chef du conseil soit appelé « maire ». Lorsque j'étais maire de Vancouver, je voulais qu'on m'appelle « chef ». Vous pourriez peut-être réexaminer cette question et en reparler au chef. Je crois que ce mot est beaucoup plus fort que « maire ».

Mr. Bryant: I had addressed that very issue, and I wanted it to stay chief, but because this is an elected process from back east, I got beat up a few times by calling our mayor chief.

The Acting Chair: I understand. They wouldn't call me chief here either.

Mr. Bryant: I made a comment in a public place, and because I am used to calling him the chief councillor, I prefer to leave it like that, because I always addressed him as elected chief councillor, but I got my ears rung.

The Acting Chair: Well, I want to thank you both for coming here such distances. I think you have to live in British Columbia to realize the distances involved, although on a map it does not look that far, when you start trying to get from point A to point B in our province, it can get very challenging. I wish you all the best in your efforts. We will be carrying these messages back to Ottawa, and there will be a report forthcoming before the end of this year that we will ensure is sent to everyone, and you can comment on it and see where we are. So I want to thank you very much for coming today.

Ms. Webster: I would like to thank you as well. As we are a larger community, I am not sure if you got input from smaller communities or not, because I do not want to be beaten up, like he says, by other communities for saying, "Janet says this and Janet says that."

The Acting Chair: No. We have communities that are I think 150 members and smaller.

Ms. Webster: I have got one small community beside me.

The Acting Chair: One of the things we understand, is that every community, everyone in every community is a First Nation, with different customs and different ways of dealing with their difficulties. I thank you again. We are going to move into open mike. I think our first open-mike person is sitting right there already.

Mr. Phillip Campbell: I am Chief Phillip Campbell of the Boothroyd Band, just outside Boston Bar. I just have a few comments regarding the term. I know the chief has already mentioned it, but we would like it extended up to four years or at least three. Once we get something started in our community, it usually takes more than two years. If the chief gets bumped out or a councillor gets bumped out, they have to be schooled on what we did in the first two years. That could be a real challenging problem, because we do not get enough funding as it is. Then I would have to extend our period for an extra few months. That was my main concern.

The Acting Chair: Chief, could you tell me again your First Nation?

M. Bryant : Je m'étais arrêté à cette question. Je voulais garder le nom de chef pour ce poste, mais comme il s'agit d'un processus électoral qui provient de l'Est, je me suis fait rabrouer quelques fois pour avoir appelé notre maire « chef ».

Le président suppléant : Je comprends. On ne veut pas m'appeler « chef » ici non plus.

M. Bryant : J'ai fait un commentaire en public; comme j'ai l'habitude de l'appeler le conseiller en chef, j'aime autant m'en tenir à ça. Je lui donnais toujours le titre de conseiller en chef élu, mais je me suis fait rappeler à l'ordre.

Le président suppléant : Je vous remercie tous deux d'avoir fait tout ce chemin pour venir jusqu'ici. Je crois qu'il faut vivre en Colombie-Britannique pour véritablement comprendre la distance que vous avez dû parcourir. Ça n'a pas l'air si loin sur une carte, mais ça peut s'avérer difficile d'aller du point A au point B dans notre province. Je vous souhaite la meilleure des chances pour vos travaux futurs. Nous allons transmettre vos messages à Ottawa, et nous ferons paraître un rapport d'ici la fin de l'année. Nous veillerons à ce que tout le monde en reçoive un exemplaire, de sorte que vous puissiez formuler des commentaires à ce sujet et avoir un aperçu de la situation. Je vous remercie donc vivement de votre présence aujourd'hui.

Mme Webster : Je tiens également à vous remercier. Mais comme je représente une des communautés de grande taille, je voudrais m'assurer que vous avez entendu le point de vue de communautés de petite taille; je ne voudrais pas me faire rabrouer, comme il l'a dit, par d'autres communautés qui me reprocheraient d'avoir parlé en mon nom seul.

Le président suppléant : Non. Nous avons entendu des communautés de 150 membres et moins, je crois.

Mme Webster : J'ai le représentant d'une communauté de petite taille à côté de moi.

Le président suppléant : Nous avons compris, entre autres choses, que chaque communauté, chaque membre d'une communauté, est une Première nation qui possède ses propres coutumes et une façon qui lui est propre de résoudre ses difficultés. Encore une fois, merci. Nous allons maintenant passer à la tribune libre. Je crois que notre premier intervenant est déjà prêt.

M. Phillip Campbell : Je suis le chef Phillip Campbell de la bande de Boothroyd, tout près de Boston Bar. Je veux simplement faire quelques commentaires au sujet du mandat. Je sais que le chef en a déjà parlé, mais nous aimerions qu'il soit prolongé pour une durée totale de quatre ans ou, à tout le moins, de trois ans. Une fois qu'un projet est mis en branle dans notre communauté, on a habituellement besoin de plus de deux ans pour le réaliser. Si le chef ou un conseiller reçoit son congé, son remplaçant doit être mis au courant des mesures qui ont été prises au cours des deux années qui viennent de s'écouler. Cette situation peut devenir un véritable problème, car nous manquons déjà de financement, et nous devrions prolonger nos activités de quelques mois. C'est là ma principale préoccupation.

Le président suppléant : Chef, pourriez-vous me répéter le nom de votre Première nation?

Mr. Phillip Campbell: Boothroyd, B-O-O-T-H-R-O-Y-D, within the Lakatma Nation.

The Acting Chair: Where is that?

Mr. Phillip Campbell: Just outside Boston Bar in the Fraser Canyon.

The Acting Chair: Okay.

Ms. Webster: He is my fighting partner.

The Acting Chair: Okay. Between Boston Bar and Kanaka?

Mr. Phillip Campbell: Yes.

The Acting Chair: We have a map here.

Ms. Webster: I heard you suggest earlier that instead of breaking a tie for mayor by pulling a name out of a hat, council could probably pick the chief, because they are elected officials. Would that apply for a tie with the council members?

The Acting Chair: I think it could work, because you are dealing with elected officials. For a council with 12 members, the tie would be for the twelfth position. So that would work. It would be important to have a secret ballot, so there can be no recriminations one way or the other. Like you, I know how high emotions can get going in an election. I don't know if there is any other way. I mean traditionally what we would do is go for a recount, then we would have a big scrap in the courts on who was closer or not, and then maybe a month down the road you might have a declaration. It is pretty divisive.

Senator Raine: I was thinking about that, having read the and seen the media reports on the situation in Newfoundland, where there was a tie and they drew it out of a hat, and seeing how bitter the young fellow who did not get drawn was. So my thought was that, if 50 per cent of the people voted for one and 50 per cent voted for the other, the one who was not drawn for the mayor or the chief would then sit on council, so he is not out completely.

The Acting Chair: What happens if there are three tied though?

Senator Raine: Well, that is 30 per cent. Anyway, the most important thing is, the communities should make a decision, and this should not come down from Ottawa.

Ms. Webster: I know that there is a template on the election code that INAC had provided to the band, and does it have to be that specific?

The Acting Chair: This is one of the things that we are talking about, and INAC.

Quite frankly, until Councillor Bryant came, I never considered the implication of "custom." I was looking at custom as being able to make it work for individual First Nations. It was not until we talked about the custom code that I understood the problem, and of course it makes perfect sense. We are looking back to hereditary chiefs or families or how we governed ourselves in the past versus now. My feeling is that at the end of the day each one of the First Nations has to be able to decide how they are going to

M. Phillip Campbell : Boothroyd, B-O-O-T-H-R-O-Y-D, de la nation Lakatma.

Le président suppléant : Où est-ce?

M. Phillip Campbell : Juste à côté de Boston Bar, dans le canyon du Fraser.

Le président suppléant : Très bien.

Mme Webster : C'est mon compagnon d'armes.

Le président suppléant : D'accord. Entre Boston Bar et Kanaka?

M. Phillip Campbell : Oui.

Le président suppléant : Nous avons une carte juste ici.

Mme Webster : Tout à l'heure, j'ai entendu votre proposition pour départager deux candidats au poste de maire en cas d'égalité. Plutôt que de tirer au sort, vous avez suggéré que les membres du conseil, en tant que représentants élus, choisissent le chef. Est-ce qu'on pourrait adopter cette façon de faire en cas d'égalité pour un poste de membre du conseil?

Le président suppléant : Je crois que oui parce qu'il s'agit de représentants élus. Dans un conseil de 12 membres, le départage devrait se faire pour le 12^e poste. Ça fonctionnerait. Il serait important de procéder par scrutin secret de façon à éviter toute plainte. Tout comme vous, je sais que les émotions sont exacerbées pendant une élection. Je ne sais pas s'il y a d'autres façons de faire. Traditionnellement, on procéderait à un nouveau dépouillement, puis on irait se crêper le chignon au tribunal pour déterminer le vainqueur; un mois plus tard, on aurait peut-être une déclaration. C'est un processus qui tend à créer des divisions.

Le sénateur Raine : J'ai réfléchi à la question, après avoir lu et vu les reportages sur la situation à Terre-Neuve, où il y a eu égalité et où le gagnant a été tiré au hasard. J'ai constaté l'amertume du jeune homme dont le nom n'a pas été tiré. Je me suis donc dit que si 50 p. 100 des personnes avaient voté pour un candidat et 50 p. 100 pour l'autre, celui qui n'était pas devenu maire ou chef siégerait au conseil et ne serait donc pas complètement hors jeu.

Le président suppléant : Que se passe-t-il s'il y a égalité à trois?

Le sénateur Raine : Eh bien, ça fait 30 p. 100. Quoi qu'il en soit, ce qui importe, c'est que la décision revient aux communautés, et qu'elle ne doit pas être imposée par Ottawa.

Mme Webster : Je sais que AINC a fourni un modèle de code électoral à la bande, mais doit-il vraiment être aussi précis?

Le président suppléant : Voilà une des questions dont nous discutons, et AINC aussi.

Pour être honnête, jusqu'à l'arrivée du conseiller Bryant, je n'avais jamais réfléchi aux conséquences des élections « selon la coutume ». Je considérais la coutume comme un moyen de faire en sorte que ça fonctionne pour chaque Première nation. C'est seulement à partir du moment où nous avons commencé à discuter du code coutumier que j'ai compris le problème, et bien sûr, c'est tout à fait logique. Nous revenons aux familles ou aux chefs héréditaires ou à la façon dont nous nous gouvernions par le

go about it. We have heard various representatives, we have heard clan, we have heard family, we have heard hereditary, we have heard by specific areas within the overall First Nation, and one size does not fit all. When somebody wants to know why that is, here is the answer, because you are First Nations. It is like saying one size fits all for Europe. No.

There is a whole host of nations that are big and small, and you are no different, but it is just that it has taken us 150 years to come to that realization, because we are not that sharp. That is why one size does not fit all, because you are nations, and so you as a nation, no matter how big or how small you are, have a responsibility to come up with that answer. I am ranting again.

Mr. Bryant: I would like to share some information with my sister here for a bit here on when you asked about INAC's template for elections. They have given you that to take a look at. No, you do not have to go with anything in there. All that is is just to help you belong. One of the things that we ended up doing in our elections regulation was ask other First Nations who have done it. I mean our people were, I am not kidding, unbelievably shocked, because you are looking at Robert's Rules of Order, you are looking at human rights. We had to go through all of this to make sure that everything is in place. So I would advise anyone who is getting involved and moving forward to contact those who have done it already.

The Acting Chair: We have the expert still sitting here, Chief Mundy from Ucluelet. That is if you are looking for a template, and I do not think you are looking for a template, I think you are looking for direction in how you go about this. Ucluelet, Tsawwassen, everybody who has got a treaty has now found themselves where they have to do this and have to come to an agreement on it. I think that is incredible, that is how to go about it. You do not have to take any of that.

Mr. Bryant: We found that, working with other First Nations. We had done a lot of work, and we hit a spot where we were not moving, and it felt like things were not right. What we did was reach out to other First Nations who had done it, and they were very accommodating, very accommodating. And I thank them for their input.

The Acting Chair: I would be remiss here if I did not ask if there was anyone else who would like to come to the open mike. We are having sort of a general discussion here right now, which I think is very healthy. If you would like to come back and bring your wisdom back to the table, Chief Mundy, you are more than welcome.

Senator Raine: Chief Campbell, do you have any comments on the on reserve/off reserve residency challenges?

passé par rapport à maintenant. Selon moi, chaque Première nation doit, au bout du compte, pouvoir décider par elle-même de la méthode à adopter. Nous avons entendu plusieurs solutions : différents représentants, le clan, la famille, l'hérédité, par secteur distinct dans l'ensemble de la Première nation; mais il n'y a pas de solution universelle. Voulez-vous savoir pourquoi? Voici la réponse : parce que vous êtes des Premières nations. C'est comme si l'on disait qu'une même solution peut s'appliquer à tous les pays d'Europe. Non, ce n'est pas le cas.

Il y a partout des pays de petite taille et des pays de grande taille, et il en va de même pour vous; c'est juste qu'il nous a fallu 150 ans pour nous en rendre compte, parce que nous ne sommes pas très vifs. Voilà pourquoi il n'y a pas de solution universelle, parce que vous êtes des nations et, à ce titre, peu importe la taille, la réponse vous revient. Bon, je m'emporte encore.

M. Bryant : Je voudrais communiquer quelques renseignements à ma sœur pour répondre à sa question concernant le modèle électoral d'AINC. Ils vous l'ont donné pour que vous y jetiez un coup d'œil. Non, vous n'êtes pas tenus de l'adopter. C'est simplement un moyen de vous aider à trouver votre appartenance. Une des choses que nous avons faites pour établir notre règlement électoral a été de demander conseil à d'autres Premières nations qui étaient déjà passées par ce processus. Les membres de notre peuple étaient — je ne plaisante pas — complètement scandalisés, parce qu'il s'agit du code de procédure, des droits de la personne. Nous avons dû passer par là pour nous assurer que tout fonctionne. C'est pourquoi je conseille à tous ceux qui veulent aller de l'avant de communiquer d'abord avec ceux qui sont déjà passés par là.

Le président suppléant : La spécialiste, chef Mundy d'Ucluelet, est toujours parmi nous. C'est-à-dire, si vous voulez un modèle — mais je ne crois pas que ce soit le cas, je crois plutôt que vous recherchez une orientation. Qu'il s'agisse d'Ucluelet, de Tsawwassen ou de tous ceux qui ont signé un traité, il faut maintenant trouver une solution et parvenir à une entente. Je crois que c'est incroyable, cette façon d'y arriver. Vous n'êtes pas obligés d'accepter quoi que ce soit de tout ça.

M. Bryant : C'est ce que nous avons fait, travailler avec les autres Premières nations. Après avoir accompli beaucoup de travail, nous nous sommes heurtés à un mur et nous avions l'impression que ça n'allait pas très bien. Nous avons donc demandé de l'aide aux autres Premières nations qui avaient réussi; elles ont été très obligeantes, vraiment très obligeantes. Je tiens à les remercier de leur aide.

Le président suppléant : Je manquerais à tous mes devoirs si je ne demandais pas aux autres s'ils veulent participer à la tribune libre. Nous avons lancé une discussion d'ordre général qui se déroule, et je crois que c'est très sain. Si vous souhaitez vous joindre à nous pour nous faire partager votre sagesse, chef Mundy, vous êtes la bienvenue.

Le sénateur Raine : Chef Campbell, avez-vous des commentaires à formuler au sujet de problèmes liés au fait d'habiter dans une réserve ou à l'extérieur?

Mr. Phillip Campbell: Well, just one of the challenges we have is that we have about 40 per cent on reserve and 60 per cent off reserve. Of the 60 per cent off reserve, three-quarters probably do not even know where Boothroyd is, and they are still voting. They do not know, and we get calls, “Who is this, who is this?” That is one of the biggest problems.

Senator Raine: Yet they are voting.

Mr. Phillip Campbell: Yes.

Senator Raine: So you know where they are, but they do not understand the issues?

Mr. Phillip Campbell: Yeah.

The Acting Chair: Is it an education problem, I mean to educate people as to what is going on with your band, what is happening, what the issues are, who the people are, is that — I know again we are back talking about resources. How many members do you have?

Mr. Phillip Campbell: 246, I think.

The Acting Chair: So about 100 are on reserve?

Mr. Phillip Campbell: 110 or so.

The Acting Chair: That is difficult. I am just wondering though if it is a matter of something like a website. You have a way tougher job than any mayor of a big city, all four of you. I think in a big city, you pick up a phone and say, “Hey, I need that pothole fixed.” In your community you get a truck and fill the blacktop on it and fill in the pothole. I don’t know how you go about it. I think the answer lies again from Councillor Bryant that you are not the only nation that is struggling with this because of your size, and I suppose the answer is some sort of a consortium that gets together and is able to offer resources from one First Nation to another, such as web site developments.

Senator Raine: We know from Councillor Bryant that his budget for an election would be approximately \$40,000. I am just wondering if the rest of you know what the budget for holding an election would be?

Ms. Webster: Ours is about \$25,000, and that does not include the staff time that we put in. We are saving a little bit by paying our staff, but not charging the election process.

Mr. Phillip Campbell: For our elections, probably \$7,000 or 8,000 for a small community.

Ms. Mundy: For Ucluelet it is about \$20,000.

Senator Raine: It is interesting to see how it varies. I think back to one of the early testimonies that we had in Williams Lake, where it was going to cost them \$40,000. Then all kinds of information came forth from other bands that you did not need to bring the electoral officer up from Vancouver, you could maybe train somebody locally. So that is interesting that it does vary quite a bit. Thank you.

M. Phillip Campbell : Eh bien, un des problèmes auquel nous devons faire face est que 40 p. 100 de la population habite dans la réserve et 60 p. 100, à l’extérieur. Parmi ces 60 p. 100, il est fort probable que les trois quarts ne savent même pas où se trouve Boothroyd, mais ils votent quand même. Ils ne sont au courant de rien, et ils nous appellent pour nous demander « Qui est untel? ». C’est un des plus grands problèmes.

Le sénateur Raine : Et pourtant, ils votent.

M. Phillip Campbell : Oui.

Le sénateur Raine : Donc vous savez où ils se trouvent, mais ils ne comprennent pas les problèmes.

M. Phillip Campbell : C’est bien ça.

Le président suppléant : C’est une question d’éducation; je veux dire par là qu’il faut éduquer les gens pour qu’ils sachent ce qui se passe au sein de la bande, quels sont les problèmes, qui sont les personnes, et ainsi de suite — je le sais bien, nous parlons de nouveau de ressources. Combien de membres avez-vous?

M. Phillip Campbell : Deux cent quatre-six, je crois.

Le président suppléant : Donc, il y en a une centaine dans la réserve?

M. Phillip Campbell : À peu près 110.

Le président suppléant : C’est difficile. Je me demande si on ne pourrait pas y remédier au moyen d’un site web, par exemple. Votre travail, à vous quatre, est bien plus compliqué que celui de n’importe quel maire de grande ville. Dans une grande ville, si vous voulez faire réparer un nid-de-poule, il suffit de décrocher le téléphone et d’en faire la demande. Par contre, dans votre communauté, vous devez obtenir le camion, et y charger le bitume, pour ensuite remplir le nid-de-poule. Je ne sais pas comment vous vous y prenez. La réponse du conseiller Bryant est celle qui s’applique : votre nation n’est pas la seule qui, en raison de sa taille, éprouve ce problème; je crois que la solution pourrait provenir de la création d’un regroupement, capable d’offrir des ressources entre Premières nations, comme un site web.

Le sénateur Raine : Nous savons que le budget dont le conseiller Bryant aurait besoin pour une élection se monte à environ 40 000 \$. Je me demande si les autres parmi vous savent de quel montant ils auraient besoin pour organiser une élection.

Mme Webster : Notre budget s’élève à environ 25 000 \$, montant qui ne comprend pas le temps que nous consacrons au processus. Nous économisons un petit peu en payant notre personnel plutôt que d’imputer ces dépenses au processus électoral.

M. Phillip Campbell : Dans notre cas, il s’agit probablement de 7 000 ou 8 000 \$, pour une communauté de petite taille.

Mme Mundy : À Ucluelet, c’est environ 20 000 \$.

Le sénateur Raine : C’est intéressant de voir les variations. Je me rappelle un des premiers témoignages qu’on nous a présentés à Williams Lake, selon lequel ça coûterait 40 000 \$. Ensuite, d’autres bandes ont fait savoir qu’il n’était pas nécessaire de faire venir le fonctionnaire électoral de Vancouver, mais qu’il serait possible de former quelqu’un sur place. Les variations sont donc assez importantes; c’est intéressant. Merci.

Mr. Bryant: On that note, that is exactly what we are doing as well. I have the utmost confidence in this lady, that she will be able to handle our elections.

The Acting Chair: I do not think you should lose sight of the fact that there are municipalities around you that you can reach out to for assistance. In fact, I believe Senator Greene Raine, instead of coming from Vancouver to Williams Lake, they were actually coming from Williams Lake out to the outlying areas.

Senator Raine: They were talking about getting together in travel associations as well to have a common group of people who are trained. That was when we asked the question originally, would a common election day make sense?

The Acting Chair: Any other comments? Well, again, on behalf of the committee, I want to thank you for coming today. It has been truly enlightening, and I have discovered places that I did not really know were there. I would also like to give credit to the staff that travels with us, the clerks and the court reporters and the interpreters, everything that you see here happening is as a result of them. It is not as a result of Senator Greene Raine, nor myself. We show up and everything is in working order and going, so a lot of credit has to go to them also.

I might add, and you can pass this on to all the other First Nations, that if you have any suggestions, any ideas on this issue or other issues, all you have to do is get in touch with the clerk of the Aboriginal Committee, and we will bring it forward and try to deal with it as quickly as possible. I think that Chief Mundy can attest that when the Senate gets moving, we can move very quickly. Thank you very much for coming today.

Ms. Webster: I just wanted to say, I have been at ministers meetings all week, and I have been going to presentations, and I feel envious of their support staff. Some of them had five support staff and clinical staff and deputies and assistant deputies, and as chiefs, we do not have all of those luxuries. We have to do things on our own, we have to be multi-tasked, multi-organized, and I am very envious of people who have support staff.

Senator Raine: In spite of all the support staff, the work gets done too slowly. Not our Senate committee, but the ministry.

The Acting Chair: Believe me, I get up every morning and thank the Lord for the support staff.

(The committee adjourned.)

M. Bryant : Dans la même veine, c'est exactement ce que nous faisons, nous aussi. J'ai entièrement confiance en cette dame; je sais qu'elle sera capable de s'occuper de nos élections.

Le président suppléant : J'ajouterais qu'il ne faut pas perdre de vue le fait qu'il y a autour de vous des municipalités auxquelles vous pouvez demander de l'aide. De fait, je crois le sénateur Greene Raine; plutôt que de venir de Vancouver à Williams Lake, ils sont allés de Williams Lake vers les régions alentour.

Le sénateur Raine : Il était question de faire des regroupements pour les voyages et d'organiser de la formation pour un groupe de personnes commun à tous. Ces propositions ont été faites au moment où nous avons posé la question pour la première fois : serait-il logique de faire en sorte que les élections aient toutes lieu le même jour?

Le président suppléant : Y a-t-il d'autres commentaires? Eh bien, au nom du comité, je vous remercie de nouveau de votre présence aujourd'hui. Les échanges ont été très instructifs, et j'ai découvert des endroits dont je ne connaissais même pas l'existence. Je souhaite également remercier le personnel qui voyage avec nous, les greffiers, les sténographes, les interprètes; ce sont eux, et non pas le sénateur Greene Raine ni moi-même, qui sont à l'origine de tout ce que vous voyez se dérouler ici aujourd'hui. Nous arrivons, et tout est en place et fonctionne; c'est à eux que nous le devons.

J'ajouterais, et je vous prie de passer le mot à toutes les autres Premières nations, que si vous avez des suggestions, des idées sur la question ou sur toute autre question, il vous suffit de communiquer avec la greffière du Comité des peuples autochtones. Nous en débattons et tenterons de régler la question le plus rapidement possible. Je crois que le chef Mundy peut témoigner que lorsque le Sénat se met en branle, il a les moyens d'avancer très rapidement. Merci beaucoup de votre présence aujourd'hui.

Mme Webster : Je voudrais simplement dire que j'ai assisté à des réunions de ministres toute la semaine, ainsi qu'à des exposés, et que je leur envie leur personnel de soutien. Certains d'entre eux disposent de cinq membres de personnel de soutien et de personnel clinique ainsi que de sous-ministres et de sous-ministres adjoints alors que nous, les chefs, n'avons aucun luxe de ce genre. Nous devons tout faire par nous-mêmes, nous devons être polyvalents et extrêmement organisés, et c'est pourquoi je suis très jalouse des personnes qui ont du personnel de soutien.

Le sénateur Raine : Malgré tout ce personnel de soutien, les travaux progressent trop lentement. Pas au comité sénatorial, mais au ministère.

Le président suppléant : Croyez-moi, je remercie chaque jour le ciel de m'avoir donné du personnel de soutien.

(La séance est levée.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Musqueam First Nation:

Ernest Clark Campbell, Chief.

Cheam First Nation:

Sid Douglas, Chief.

Nicomen First Nation:

Donna Gallinger, Chief.

Uchuelet First Nation:

Violet Mundy, Chief.

Nanoose First Nation:

David Bob, Chief.

Malahat First Nation:

Randy Daniels, Chief.

Lytton First Nation:

Janet Webster, Chief.

Laxkw'alaams Indian Band:

Eugene Bryant, Councillor.

Boothroyd First Nation:

Phillip Campbell, Chief.

TÉMOINS

Première nation Musqueam :

Ernest Clark Campbell, chef.

Première nation Cheam :

Sid Douglas, chef.

Première nation Nicomen :

Donna Gallinger, chef.

Première nation Uchuelet :

Violet Mundy, chef.

Première nation Nanoose :

David Bob, chef.

Première nation Malahat :

Randy Daniels, chef.

Première nation Lytton :

Janet Webster, chef.

Bande indienne Laxkw'alaams :

Eugene Bryant, conseiller.

Première nation Boothroyd :

Phillip Campbell, chef.